mini-loto TIRAGE: VENDREDI, le 5 mai 1972

67775 21 gagnants de $5,000.

7775 168 gagnants de $500.

775 1701 gagnants de $100.



QUÉBEC-PRESSE

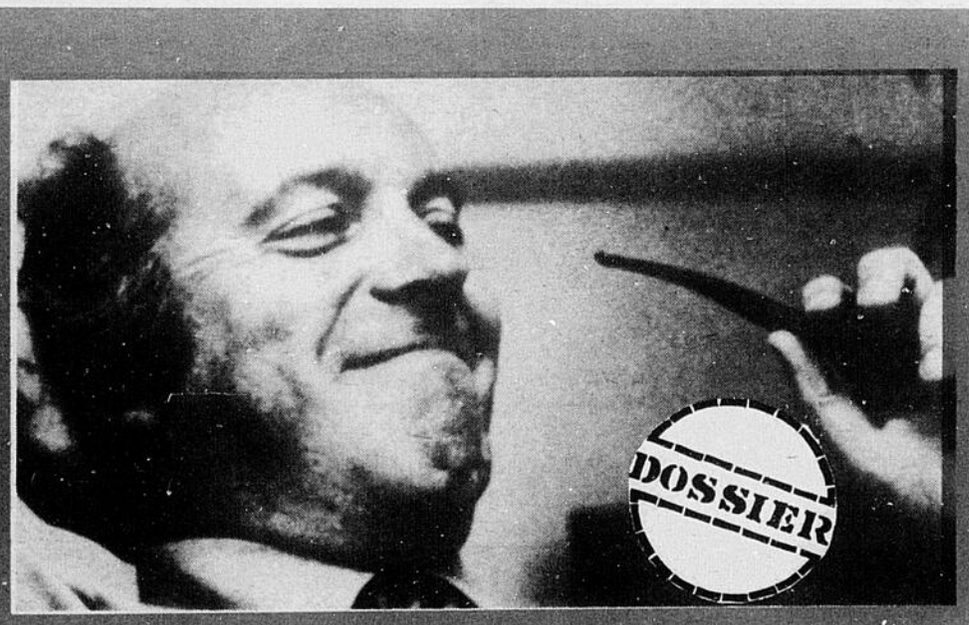
Semaine du 7 au 13 mai 1972 — Météo: nuageux et averses — DERNIÈRE EDITION — 7 MAI 1972 VOLUME 4 NO 19

LIVRÉ À DOMICILE: 30¢ — PARTOUT AU QUÉBEC 25¢

Opération financement: deux fois plus que prévu!

LE PQ DÉPASSE LE DEMI-MILLION

page 3



Dix ans de guérilla entre Québec et Ottawa racontés par Claude Morin

pages 17, 18, et 19

Vingt mille péquistes au Forum

-page 2

Hull

Radio-Canada met la hache dans l'information

page 7

Mont-Laurier

"On a déjà payé la Dupan avec nos taxes, que l'Etat nous cède l'usine pour $1."

-les travailleurs

par Virginie Boulanger

La population de Mont-Laurier et les travailleurs de l'usine Dupan-Sogefor se sont ralliés à une proposition du Comité populaire de Mont-Laurier demandant que l'usine soit cédée aux travailleurs pour le montant nominal de $1, étant donné qu'ils ont déjà payé, avec leurs taxes, l'usine qui appartient à la Société générale de financement (SGF).

La même résolution demande que la subvention du Québec à Dupan, dont il reste un solde de $200,000 à verser d'ici deux ans, le **soit immédiatement et serve de mise de fond à la coopérative qui sera créée pour acheter l'usine de panneaux-particules.**

En votant cette résolution en assemblée générale, les citoyens de Mont-Laurier ont, à toutes fins utiles, refusé l'offre d'achat de Dupan qu'est venu leur faire, vendredi soir, le financier montréalais Marc Carrière, président de Dupuis frères. Cette offre, faite conjointement avec des hommes comme Arthur Simard de Sorel et Louis Hébert de la Banque canadienne nationale, on l'a plutôt jugée comme une tentative des milieux financiers pour mettre en échec le projet d'autogestion de Dupan.

Autant les travailleurs de la région sont heureux à l'idée de voir revivre leur usine, autant ils refusent que Dupan-Sogefor appartienne à un petit groupe de capitalistes, qu'ils soient locaux comme la "gang" à Carrière ou étrangers comme MacMillan-Bloedel de Vancouver, qui aurait offert $1 million pour acquérir Dupan.

Une coopérative

Ce que la population de Mont-Laurier désire, c'est la création d'une coopérative. Elle croit pouvoir y arriver si le gouvernement du Québec lui remet l'argent prévu en subventions pour Dupan. "Si Marc Carrière veut mettre de l'argent, il achètera des parts sociales comme tout le monde" de commenter un membre du Comité populaire...

Le gros problème, actuellement, c'est que la SGF - qui veut vendre Dupan à tout prix avant la fin de l'année - n'a accordé qu'un délai bien court au Comité populaire de Mont-Laurier pour présenter une offre d'achat. Ce délai, fixé par la SGF au 15 mai, les citoyens demandent qu'il soit prolongé jusqu'à ce qu'ils aient pu bâtir leur coopérative. Le Comité demande en outre à la SGF de ne prendre aucune décision sur la vente de Dupan avant le 1er octobre 1972.

Manifeste de la CEQ

L'école, "rouage de notre exploitation"

par Jules LeBlanc

Le Conseil provincial de la Corporation des enseignants du Québec a accepté hier un projet visant à préparer un manifeste qui dénoncera le système scolaire québécois comme étant **"un rouage de notre exploitation"**, un instrument **"voué aux intérêts de la classe dominante"**.

Cette décision fait suite à un travail accompli depuis 2 mois par 15 à 20 équipes d'enseignants réparties à travers le Québec. Le comité d'action socio-politique de la CEQ, qui a piloté le travail jusqu'ici, verra à préparer ce manifeste qui sera soumis au prochain congrès annuel de la CEQ, en juin prochain.

Le rapport qui a été étudié hier, souligne: **"C'est un mythe de croire que l'école est neutre, qu'elle ne transmet que des techniques et des connaissances objectives. L'école véhicule les valeurs du système capitaliste et prépare non pas des êtres humains épanouis et autonomes, mais des pièces de rechange pour les rouages de l'entreprise capitaliste."**

Le manifeste doit rendre les enseignants conscients que, **"depuis le début de leur carrière, ils préparent consciencieusement de futurs exploiteurs et de futurs exploités"**. Il doit aussi suggérer des moyens à court terme et à long terme en vue de provoquer les changements qui s'imposent, en vue de faire de l'école un outil de transformation sociale.

Des équipes d'enseignants à l'oeuvre dans les écoles analyseront les méthodes, les manuels, les notes, les examens, les règlements et tout ce qui, dans le système d'éducation, sert à véhiculer les valeurs du système capitaliste. A partir de ces données et de l'étude de divers écrits sur le sujet, un manifeste sera rédigé.

Un beau-frère "sur les tablettes"

Branle-bas dans le clan Pinard

(G.G.) — Un des beaux-frères de Bernard Pinard qui occupait un poste clé au ministère de la Voirie, que dirige M. Pinard, a été déplacé de son poste quelque temps après la publication dans QUEBEC-PRESSE de l'organigramme du patronage "à la Pinard".

Il s'agit de M. Jean-Roch Bergeron, qui était responsable des contrats donnés par le ministère et qui donnait les autorisations avant les émissions de chèques aux différents entrepreneurs.

M. Bergeron est l'époux de Thérèse Pinard.

De l'avis des observateurs de la scène politique à Québec, M. Bergeron a tout simplement été "mis sur les tablettes" et cette décision du ministre ne serait pas étrangère à la publication de notre dossier montrant l'omniprésence des beaux-frères de Bernard Pinard à tous les échelons de son ministère.

Retraite prématurée

De plus, M. Maurice Ostiguy, sous-ministre adjoint de la Voirie, vient d'être mis prématurément à sa retraite. On se souviendra que le témoignage du sous-ministre Ostiguy était un des arguments clés du rapport du ministère de la Justice, pour montrer qu'il n'y avait pas eu de patronage dans le comportement du ministère à l'égard de M. Marcel Lamothe, beau-frère de M. Bernard Pinard.

Rappelons que les marchands mécontents de la Transcanadienne basaient leur accusation de favoritisme sur le fait que M. Lamothe avait obtenu du ministère de son beau-frère une permission qui avait été refusée à deux autres marchands, MM. Jean-Marie Vermette et Roger LeBlanc. Ceux-ci affirmaient sous serment que le sous-ministre Ostiguy leur avait déclaré que le rond-point convoité par eux à Sainte-Eulalie était frappé d'une servitude d'accès interdit. Or, quelque temps plus tard, le beau-frère de Bernard Pinard obtenait la levée de la même servitude.

Dans son témoignage, M. Ostiguy avait dit qu'il ne se souvenait pas d'avoir rencontré MM. Vermette et LeBlanc. Or, aujourd'hui, il bénéficie d'une retraite dorée, un an avant terme. Encore là, les observateurs se posent des questions...

20,000 personnes au Forum

Plus de 20,000 Québécois se sont réunis hier soir au Forum pour connaître les résultats de l'Opération Mars, vaste campagne de souscription populaire qui a permis au PQ de récolter $632,000 en quelques semaines.

Il s'agit là d'une première à deux points de vue: jamais un parti politique n'a attiré autant de monde dans une assemblée publique à Montréal, même du temps de Camilien Houde ou de Maurice Duplessis.

De plus, le succès de la souscription montre que les Québécois en ont assez de voir les partis politiques contrôlés en sous main par les puissants et les riches.

De tous les comtés du Québec, ils sont venus au Forum. René Lévesque a été applaudi à tout rompre pendant de longues minutes dès qu'il a pris place sur l'estrade. Et, quand le résultat de l'Opération Mars a été connu, c'est littéralement le délire qui s'est emparé des péquistes et sympathisants présents.

Résolution créditiste

Finies les grèves!

Les 150 créditistes en congrès à Trois-Rivières ont voté, hier, une résolution demandant l'annulation du droit de grève pour tous les travailleurs.

Par ailleurs, les congressistes ont reporté les élections du parti au printemps 1973 désappointant ainsi leurs députés qui souhaitaient la tenue de ces élections dès l'automne 1972.

Les 150 délégués se sont partagés en 6 ateliers dès samedi midi pour y étudier: la finance et la fiscalité, les affaires constitutionnelles, le droit des citoyens, les politiques sociales, le développement des ressources, la constitution du parti.

La sécurité

"Une nette régression"

"Implacables envers des syndiqués ordinaires qui refusent de retourner au travail, le gouvernement Bourassa soustrait les entrepreneurs en construction à des obligations juridiques précises visant à sauvegarder rien de moins que la vie et la santé des travailleurs du bâtiment."

C'est en ces termes que le Syndicat de la construction de Montréal (CSN) dénonce la nouvelle forme de surveillance des chantiers qui sera exercée, à compter de lundi.

cette semaine

- Parizeau en liberté: le 2 mai, le Canada a changé (avec le rapport Gray) page 5
- On démolit les dernières maisons historiques de Montréal page 6
- Le stationnement à Outremont: mère de famille en prison pour la 2e fois en 1 mois page 8
- Le projet Concordia: début des travaux d'ici 1 mois page 9
- Que restera-t-il des Initiatives locales après le 31 mai? page 10
- A Hull-Ottawa, Radio-Canada met la hache dans les émissions d'affaires publiques page 13
- Dépannage: achat, publicité, finance et exploitation garantie page 14
- Une coopérative où les travailleurs sont leur propre patron page 22
- Michèle Rossignol: "Le jour où le Québec sera libre, on jouera Shakespeare à l'aise" page 25
- Un magnifique voyage vers le passé québécois page 29
- Pour protéger les oiseaux, pas d'alpinisme sur le mont Royal page 40

QUEBEC-PRESSE

est publié par l'Association coopérative des publications populaires, 9670 Péloquin, Montréal 358.

Directeur : Paul Cliche
Directeur de l'information: Jacques Elliott.
Comité de rédaction: Virginie Boulanger, Paul Cliche, Jacques Elliott, Michel Elliott, Louis Fournier, Claude Girard, Gérald Godin, Jules LeBlanc, Robert Lévesque, Jean-Yves Saint-Pierre, Michelle Simard.
Rédaction: 381-8684.
Sport: Pierre Terroux, directeur, Yvan Poupart, photographe.
Publicité: Claude Girard, 381-1385.
Distribution et abonnements: Jean-Yves Saint-Pierre, 381-9936.
Administration: Gilbert Rambo, 381-4775.
Composé et imprimé par Journal Offset Inc., Montréal, 331-9721.
Courrier de deuxième classe sous le numéro d'enregistrement 2314. Port de retour garanti à Montréal, 9670 Péloquin, Montréal 358.
Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

Opération financement

Le PQ recueille $600,000

par Michèle Juneau

***"L'Opération Mars"* lancée par le parti Québécois a plus que porté fruit. Le demi-million de dollars est même dépassé: $593,961.42. Si l'on ajoute à cette somme les $38,193.40 reçus à titre d'adhésions, renouvellements et dons spéciaux, on obtient le grand total de $633,154.82. L'objectif de $300,000 est donc plus que doublé.**

"Cette opération prouve avec certitude, déclare* René Lévesque, *qu'il est possible de financer démocratiquement un parti politique. Il suffit — mais il faut — de rallier assez de citoyens qui y croient."

On se souvient qu'en 1971, le PQ était dans une situation financière difficile. Au début de 1972, le parti lançait un appel pressant à ses membres en mettant sur pied **"l'Opération Mars"**.

Modestes...

En 1971, le PQ avait récolté $135,551, soit $457,410.42 de moins que cette année. L'an dernier le parti comptait 5,554 souscripteurs, en regard de 24,016 cette année. Phénomène marquant, le demi-million fut atteint surtout par de modestes versements faits par de nombreux souscripteurs. En effet, 24,016 personnes ont souscrit en moyenne $25 — étalés en 12 chèques mensuels post-datés de $2. Seulement une vingtaine de personnes ont donné $500 ou plus. De plus, $20,000 sont constitués de dons de $2 à $50 obtenus sans sollicitation.

Des dix comtés ayant obtenu les meilleurs résultats en pourcentage, aucun n'est de la région de Montréal. Ce qui fait dire au député de Lafontaine, Marcel Léger, responsable de la campagne, que **"cela détruit l'argument selon lequel le PQ n'est qu'une affaire de Montréalais"**. Du même coup, M. Léger révèle que plus de 4,000 personnes ont adhéré au parti durant la souscription.

Parmi les cinq plus grosses souscriptions, on relève, par ordre, les comtés de Louis-Hébert (ministre Claude Castonguay), Outremont (ministre Jérôme Choquette), Ahuntsic (ministre François Cloutier), Chambly (ministre Jean Cournoyer) et Saint-Laurent (Léo Pearson, député).

Second souffle

Si l'on compare les résultats de cette campagne de financement au budget de $160,000 que le Parti québécois avait pour l'année des élections générales de 1970, et si l'on considère, tout compte fait, les résultats positifs obtenus, on peut prévoir que le parti aura une activité redoublée pour l'année à venir. M. Pierre Renaud, trésorier du parti affirme, chiffres à l'appui, que **"le Parti québécois est en meilleure situation financière qu'à tout autre moment depuis sa fondation"**.

Pour les dirigeants du parti, **"l'Opération Mars a resserré les liens qui unissent les indépendantistes, régénéré les structures d'organisation locale, amélioré la communication interne et fait découvrir de nouveaux leaders régionaux."** Pour René Lévesque, **"c'est un second souffle, ce nouveau départ qu'on attendait depuis plusieurs mois"**.



RENE LEVESQUE: "Un second souffle"...

Les démissionnaires et les "refusés"

Front commun contre Perspectives- Jeunesse

par Louis Fournier

Après les Initiatives locales, c'est maintenant au tour de Perspectives-Jeunesse (P.-J.) d'être contesté par ceux-là mêmes dont on voulait acheter le silence en créant des emplois!

La lutte contre le programme fédéral P.-J. va se dérouler sur deux fronts, ces jours prochains:

o Les huit analystes québécois qui ont démissionné de leur poste, pour protester contre "l'ingérence politique certaine" dans l'acceptation des projets de P.-J., rendront public cette semaine un dossier sur le sujet.

o D'autre part, les promoteurs de 18 projets de travail à caractère social, refusés par les députés qui les ont examinés, se sont réunis en fin de semaine pour former un "comité de lutte" contre Ottawa. Ils entendent bien contacter les responsables de tous les autres projets de ce genre, (une soixantaine au Québec pour le moment) "sabotés par la petite politique".

"Inoffensifs"...

Rappelons que sur 6,688 projets de travail soumis par des jeunes Québécois dans le cadre de Perspectives-Jeunesse, 970 ont été présélectionnés et recommandés pour subvention. Les députés, appelés à les examiner, ont taillé à la hache dans les projets trop "sociaux"...

Selon les opposants au programme P.-J. (qu'ils qualifient de cataplasme), seuls les projets "inoffensifs" à caractère culturel ou écologique, par exemple, sont retenus par les hautes instances, même s'ils ne sont pas conformes aux critères "objectifs" utilisés pour la sélection des projets. Le Comité de lutte et les analystes démissionnaires se font fort de prouver tout cela. Entre-temps, on peut les rejoindre respectivement à 671-2731 (François Cyr) et 674-7126 (Anita Labrecque).

Initiatives locales

Par ailleurs, à propos des Initiatives locales, Ottawa a annoncé vendredi la poursuite partielle du programme qui devait prendre fin le 31 mai. Les subventions à l'emploi seront prolongées jusqu'au 30 septembre dans le cas de quelque 1,200 projets (sur 5,700). On peut toutefois se demander selon quels critères seront choisis les projets qui se poursuivront (voir nos informations sur Initiatives locales en page 10).

La loi 19 combattue par d'autres moyens

C'est définitif: pas de grève générale au Québec

par Jules LeBlanc

La décision n'est pas encore prise officiellement mais plusieurs indices montrent que c'est définitif: il n'y aura pas une grève générale de 24 heures de tous les syndiqués québécois pour protester contre la loi 19 qui a mis fin à la grève des 200,000 syndiqués de la fonction publique et parapublique; il n'y aura pas non plus une grève illimitée des 200,000.

Du côté de la CEQ, un dirigeant a confirmé à QUEBEC-PRESSE que les 70,000 enseignants rejettent catégoriquement le recours à une nouvelle grève générale, qu'elle soit de 24 heures ou illimitée. Ils optent plutôt pour d'autres moyens d'action moins spectaculaires mais qui leur semblent plus efficaces: une espèce de guérilla aux formes très diversifiées est déjà lancée dans plusieurs endroits du Québec, nous assure-t-on.

Hésitation à la CSN

Du côté de la CSN, la situation ne paraît pas beaucoup plus brillante. Selon certains informateurs, tant chez les syndiqués du secteur privé que chez ceux du secteur public, la possibilité d'une nouvelle grève générale est loin de soulever l'enthousiasme. Ce projet est rejeté par une forte proportion de syndicats, tandis que, chez ceux qui sont disposés à y adhérer, on dénote une participation trop faible au vote pour que le résultat soit vraiment significatif.

Ces informations, qu'il n'a pas été possible de faire confirmer hier, seront analysées au cours des trois prochains jours au sein de la centrale: aujourd'hui, par les dirigeants des syndicats de la CSN dans le secteur public; lundi et mardi, par les coordonnateurs régionaux et par les permanents de ces syndicats.

Même au sein du Conseil central de Montréal (CSN), la situation serait loin d'être claire, bien que la consultation ne soit pas terminée. Dans certains secteurs d'activités, on a une forte proportion de syndicats qui acceptent la grève, tandis que dans d'autres secteurs on constate un rejet assez massif. On se souvient que le 29 avril le Conseil central de Montréal a décidé de retarder la grève générale dans la métropole et de se rallier à la décision que prendra le front commun CSN-CEQ-FTQ à ce sujet.

Alliance: ce soir

Pendant ce temps, les 10,000 membres de l'Alliance des professeurs de Montréal seront appelés à se prononcer ce soir, lors d'une assemblée générale qui aura lieu à 7 heures au centre Paul-Sauvé (Beaubien, angle Pie IX).

Jeudi soir, les délégués d'écoles ont accepté, à une faible majorité (72-64), de recommander une grève générale de 24 heures au moment que fixerait le Front commun des 3 centrales syndicales.

On se souvient que, le 9 mars dernier, les membres de l'Alliance ont refusé de faire la grève. Plus tard, ils ont refusé de se rallier à la décision des 210,000 membres du Front commun, que les délégués d'écoles, dans une proportion de 90%, avaient entériné 48 heures plus tôt.

St-Jérôme: l'occupation continue

Saint-Jérôme — Contrairement à ce que laissent entendre certains journaux, l'occupation et le conflit se poursuivaient toujours, tard hier soir, au CEGEP de Saint-Jérôme dans les Laurentides, qui compte 1,200 étudiants. Ces derniers ont décidé d'occuper les lieux mercredi dernier, pour saboter la tentative de réinscription des étudiants décrétée par l'administration et pour mettre en place un CEGEP parallèle, plusieurs professeurs consentant à donner leurs cours.

Selon un porte-parole des occupants, Mlle Lorraine Côté, **"les positions se sont durcies hier lorsque le conseil d'administration du CEGEP a refusé la négociation à une table centrale où auraient été représentés le ministère de l'Education, l'administration, les parents, les professeurs et les étudiants."** De bonne source, on croit savoir que les étudiants réclameront maintenant la mise en tutelle du CEGEP par le ministère et la formation d'une commission publique d'enquête.

éditorial

La neige, M. le maire, c'est payant

La dernière trouvaille du maire Jean Drapeau pour justifier ses augmentations de taxes est absolument extraordinaire de naïveté, d'ignorance économique et de bêtise.

Il affirme en effet que la neige force Montréal à dépenser plus d'argent que toutes les villes du continent nord-américain, et force la ville à augmenter le fardeau fiscal des citoyens.

Le budget de déneigement de la ville a touché l'an dernier les $20 millions. C'est beaucoup d'argent, en effet.

Mais où vont ces $20 millions? Dans la poche des salariés, des entrepreneurs en déneigement et des fabricants de machines à déneiger, de camions etc.

Chaque dollar dépensé pour le déneigement est réinvesti dans ce qu'on appelle le circuit économique et par conséquent retourne en partie sous forme de taxes de toutes sortes dans le budget de la ville.

C'est d'une telle évidence qu'on peut se demander si c'est bien là naïveté, ignorance et bêtise ou tout simplement de la mauvaise foi.

D'autant plus que cet argument des retombées économiques est une des armes les plus usées de l'arsenal du maire Drapeau lui-même.

En effet, s'agit-il de justifier les énormes budgets de prestige de l'Expo ou de Terre des Hommes, le maire Drapeau a toujours à la bouche l'argument-massue qui a l'avantage de ne pouvoir être calculé mathématiquement: "Songez à tout ce que ça va rapporter à la ville en activités commerciales et autres". Par exemple, quand le fleuriste ou le cordonnier de la rue Sainte-Catherine voyait ses maigres profits mangés par les hausses de taxes dues aux dépenses de l'Expo, il se consolait en disant: j'aurai plus de clients. Il ne les avait pas toujours et la majorité des commerçants ne les ont pas eus, mais ils se sont tous consolés en se disant que c'est peut-être leurs voisins qui en ont bénéficié.

S'agit-il des Jeux olympiques, qui sont en train de jeter la ville de Munich sur le dos, le maire utilise encore le même argument des "retombées incalculables" en y ajoutant d'autres sources plus aléatoires encore de la vente de timbres, médaillons souvenirs, etc. Seuls les droits de télévision, également cités, peuvent en effet constituer une source de revenus digne de ce nom.

Mais quand il s'agit de la neige, qui effectivement a donné lieu à une industrie réelle qui rapporte des taxes réelles, et probablement calculables, à l'Etat, le maire Drapeau fait l'ignorant et la charge de tous les maux. On a toujours remarqué que la neige toute blanche cachait bien des saletés du paysage. Jamais on n'aurait pu penser qu'elle servirait à cacher les saletés d'une administration qui fait disparaître le chien de garde de sa comptabilité comme par hasard au même moment, qui entretient à grands frais des projets fumeux, qui donne sans soumissions un contrat de reconstruction du Beer Garden Bavarois, qui détruit 12,000 logements ou habitations à prix modique au nom de la rénovation urbaine et n'en reconstruit que 3,000.

Le problème, c'est que tôt ou tard la neige fond et la vérité apparaît. Dans le cas présent, plus elle apparaît, moins elle est belle à voir. Seule une enquête permettrait de savoir à quel point.

Gérald Godin

* On se souviendra que le vendredi 21 avril le maire Drapeau présentait aux conseillers une proposition demandant l'abolition du service municipal de contrôle et de vérification budgétaires et le transfert des responsabilités de ce service au secrétaire administratif de la ville et au nouveau bureau du vérificateur.

point de vue

Le syndicalisme, en 1965

Avec Jean Marchand, le syndicalisme ne s'en allait nulle part. Marchand avait été un dirigeant intelligent et sincère; mais c'était un homme perplexe, avec, je crois, un fond de tristesse, une tristesse assez mauvaise conseillère. Je pense bien qu'il ne savait plus trop, vers la fin, où le syndicalisme devait aller, ni ce que lui, Jean Marchand, pouvait encore y faire. Les syndicats allaient tomber dans une ornière, l'ornière américaine, l'ornière conservatrice. Marchand avait lui-même tout un côté conservateur. Peut-être sentait-il vaguement l'impasse; mais, conservateur, il n'avait justement pas ce qu'il fallait pour en sortir et en tirer le mouvement avec lui. J'ai l'impression que c'est cette double impuissance qui finalement amena sa démission, facilitée par son désir de s'engager dans la politique. D'ailleurs, peut-être était-il conscient de cet échec personnel et collectif tout à la fois, mais peut-être ne l'était-il pas.

Quoi qu'il en soit, un véritable effort pour préserver le syndicalisme de la routine, du traditionalisme, du conservatisme idéologique, en un mot de la mortelle équivoque dans laquelle se complaisent les syndicats d'outre-frontière, ne se produisit qu'après Marchand.

Je me rappelle l'événement précis qui fut au point de départ du redressement que nous avons connu depuis. Marchand était président de la CSN pour quelques mois encore. Les permanents s'étaient réunis à Lévis, pour une session d'étude. L'avant-midi, ils s'étaient divisés en ateliers. Dans l'un de ces ateliers, deux ou trois permanents soulevèrent la question des limites du syndicalisme traditionnel et de la convention collective. Je me rappelle la présence de Philippe Girard dans cet atelier-là. On parla de socialisme, de politisation. Je me souviens de sa réaction, favorable à ces propos: lui, militant depuis plus de trente ans, qui avait toujours semblé penser que le socialisme n'était pas en tout cas une idée facilement admissible pour les gens de sa génération, se déclara passionnément en accord avec le sens général des interventions qui exprimaient le désir d'un syndicalisme politiquement beaucoup plus radical et engagé.

L'après-midi, il y eut plénière. Marchand n'y assista pas. Le secrétaire général, Marcel Pepin, par contre, était présent. La question fut de nouveau soulevée, cette fois devant tous les participants, dont nous n'étions pas sûrs de la réaction, et devant certains dirigeants, peu préoccupés d'action à longue portée.

A l'époque, je connaissais assez peu Marcel Pepin et je ne savais trop comment il réagirait à ce sujet nouveau de discussion. Il s'agissait de savoir si les syndicats continueraient indéfiniment de simplement négocier des conventions collectives ou s'il leur faudrait en outre, un jour ou l'autre, contester le système économique. Pepin, un peu à ma surprise, tomba d'emblée dans nos vues; de toute évidence, elles étaient aussi les siennes, du moins par la perspective. Beaucoup de permanents, la grande majorité je crois, firent de même, peut-être encouragés par l'absence de Marchand, dont chacun savait qu'il n'avait jamais prononcé de discours foncièrement anticapitaliste et qu'il n'avait jamais rien fait pour promouvoir vraiment l'action politique organisée des syndicats.

Ainsi se fit spontanément le premier consensus sur l'idée d'une réorientation idéologique du mouvement. Projet encore bien vague, sans doute, mais dont on sentait la profonde nécessité. Marchand devait partir...

Pepin, devenu président, lança, dès son premier congrès à l'automne 1966, *Une société bâtie pour l'homme...*

Pierre Vadeboncoeur

billet

A $0.75 de la révolution

Or donc, le ministre L'Allier nous a appris que donner $100 par semaine aux 40,000 employés de l'Etat qui ne les ont pas, ce serait changer le contrat social.

Pourtant, des milliers de travailleurs passent chaque année le cap fatidique du $100 par semaine, et cela, que je sache, ne change ni le statut des travailleurs dans l'entreprise, ni le rôle de l'Etat dans l'économie, ni la propriété des entreprises.

Le ministre L'Allier devrait nous expliquer à partir de quel salaire on change le contrat social.

Est-ce à $92 ou à $94.50? Et à $99.25, sommes-nous à 75¢ de la révolution? D'autre part, M. L'Allier nous affirme que "ce changement du contrat social", même souhaitable, ne doit pas se faire parce que les électeurs n'ont pas voté pour cela. Il est vrai qu'aucun parti n'a promis le $100 par semaine. Il est vrai aussi que "le contrat social" actuel prévoit expressément, depuis avril 1970, la création de 100,000 emplois qu'on ne voit toujours pas poindre à l'horizon.

Je suggère donc que le gouvernement Bourassa accorde à tous les Québécois qui ne l'ont pas un salaire minimum de $100 par semaine.

Ainsi, il donnerait quelque chose qu'il n'a pas promis (le $100) tout en continuant de ne pas donner ce qu'il avait promis (les 100,000 emplois). Ce serait donnant-donnant.

Mais j'ai peur qu'en attendant cet improbable échange, en attendant que certains commencent à réussir à "casser le système", il faille endurer que M. L'Allier casse le bon sens.

Omer



Parizeau en liberté

Le 2 mai, le Canada a changé

Le mardi 2 mai, le gouvernement canadien a posé un geste qui restera, je pense, dans l'histoire économique du Canada une date marquante, un peu comme celle de la National Policy de 1878, qui, pour la première fois, établissait un tarif douanier destiné à industrialiser le pays.

Le tamisage

Ce geste du 2 mai, le gouvernement l'a posé un peu de reculons. Il a été attaqué depuis 2 ou 3 jours comme étant faible, pusillanime, sans assez de portée. Et à juste titre... Pourtant, pour la première fois, un gouvernement canadien a accepté de contrôler (modestement sans doute, mais de contrôler quand même) l'expansion des investissements étrangers. Il ne s'agit que du contrôle des achats de sociétés canadiennes par des sociétés étrangères. C'est le tamisage annoncé par le rapport Gray.

Dans beaucoup de secteurs, il n'y a plus grand-chose à tamiser; tout ou presque tout est déjà américain. Dans d'autres, la faiblesse des indépendants canadiens est telle que, si les étrangers ne peuvent plus les acheter, ils les écraseront.

Ça charrie un peu fort

Le nouveau projet de loi ne prévoit pas de contrôle sur l'expansion des sociétés étrangères déjà établies. Il n'amorce même pas la mise en place d'une politique industrielle. Mais le gouvernement fédéral (comme certains gouvernements provinciaux) se fait attaquer de temps à autre lorsqu'une entreprise canadienne est achetée par des intérêts étrangers et que, pour une raison ou pour une autre, elle prend figure de symbole. Les Canadiens ont beau être gentils, accueillants et craintifs, ils ont parfois l'impression qu'on charrie un peu fort. Et alors ils râlent pendant 15 jours ou 3 semaines. Les gouvernements canadiens constatent alors qu'ils sont nus et recourent à toutes espèces de trucs juridiques pour essayer de faire disparaître le projet compromettant, à défaut d'une loi correcte.

La Dennison Mine était la plus grosse mine canadienne d'uranium. Invoquer l'aspect sécurité nationale pour justifier une législation d'exception était assez facile. La Home Oil était la dernière compagnie indépendante d'exploitation pétrolière canadienne d'une certaine taille. On l'a protégée: "C'est la dernière, laissez-la-nous, voyons, soyez raisonnable."

L'achat de la banque Mercantile par Rockefeller a donné lieu à une loi bloquant rétroactivement l'actif de ladite banque. Pas très correct, cela. Faut-il que les banques à charte aient poussé pour amener le gouvernement canadien à renoncer à ses principes juridiques éternels! Jusque là, il n'y avait guère que Duplessis qui ait pratiqué les législations rétroactives (et pas à l'égard d'entreprises mais d'individus).

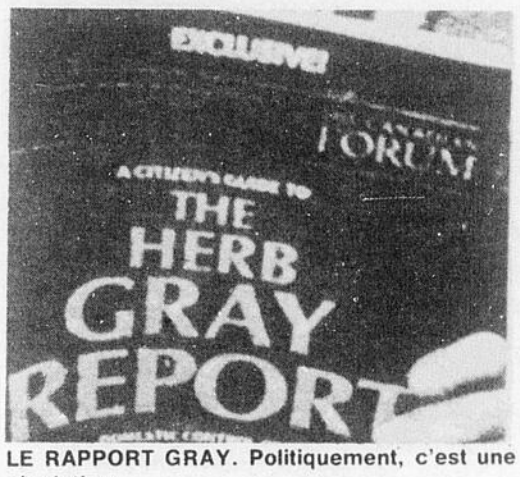
Au Québec

Côté Québec, on a eu aussi des émotions. Un homme assez connu, propriétaire de la majorité des actions de la dernière grande compagnie d'assurance-vie incorporée à Québec, veut la faire mutualiser pour rentrer dans son argent. Le surintendant des assurances est prêt à accepter l'opération à $35 l'action. Une compagnie américaine providentielle fait une offre de $43 au bon moment. Affolement à Québec. On permettra la mutualisation à $43 l'action pour "sauver" l'Industrielle d'un sort pire que la mort, la vente. Et M. Jean-Louis Lévesque remercie les Québécois de leur esprit coopératif et coopérateur qui accroît de $8 son profit par action.

En Ontario

Un peu plus tard, Ryerson Press, une des plus grandes compagnies d'édition de l'Ontario, est vendue à des Américains. Des millions d'Ontariens ont lu les livres de Ryerson Press ou ont usé leur patience d'écolier sur ses manuels. Ce n'est pas une entreprise, c'est une institution. Démontés, ni Toronto ni Ottawa n'ont, à main droite, l'instrument voulu pour arrêter l'opération.

Le choc est tel que des esprits mal tournés comme le mien finissent par se demander si le rapport Gray et la décision du 2 mai ne sont pas le prolongement de l'affaire Ryerson Press. Mais arrêtons-nous là.



LE RAPPORT GRAY. Politiquement, c'est une révolution.

Une boîte de Pandore

Le nouveau projet de loi donnera très précisément l'instrument nécessaire pour empêcher les râles et assurer la tranquilité des gouvernements.

Encore qu'on puisse se demander si ce n'est pas une boîte de Pandore qu'on vient d'ouvrir. Au lieu de râler 2 ou 3 fois par an, si les Canadiens se mettaient à râler plus souvent? A scruter toutes les transactions?

Là n'est pas la question.

Encore une fois, pour la première fois un gouvernement canadien traditionnel, respectable, solide, met en place un mécanisme de contrôle de certains types d'investissements étrangers et le fait bénir par M. Nixon.

Une révolution

Politiquement, c'est une révolution. Jusqu'ici, il n'y avait que les hurluberlus ou les joueurs de piano, comme disait Duplessis, à prôner des mesures systématiques de cet ordre. Seuls les partis politiques certains de ne jamais prendre le pouvoir s'aventuraient dans cette voie. Un économiste qui, dans le cercle inspiré de ses collègues, proposait quelque chose d'analogue mettait en cause sa réputation. **"Ce n'est plus un économiste,** disait-on, **c'est un politicologue."** Avec la nuance de mépris que l'on a pour celui qui s'égare en dehors de la voie royale du calcul intégral.

Walter Gordon, ministre fédéral des Finances, vint bien près de donner des lettres de noblesse à la thèse du contrôle des investissements étrangers: il démissionna avant que l'horreur ne se produisit.

Et enfin elle s'est produite. Enfin, on va pouvoir discuter des modes de contrôle des investissements américains ici. On va pouvoir comparer les formules entre elles. On va pouvoir chercher la plus équilibrée, la plus efficace. On va pouvoir même commencer à discuter concrètement d'une politique industrielle.

C'est dans ce sens que le geste du 2 mai me paraît avoir une portée considérable.

Le manifeste du PQ

Il va même dédouaner une partie du manifeste de l'exécutif du parti Québécois. Le code d'investissement qu'il propose a été très convenablement dénoncé dans les pages financières de tous les journaux anglophones et convenables.

C'était avant le 2 mai.

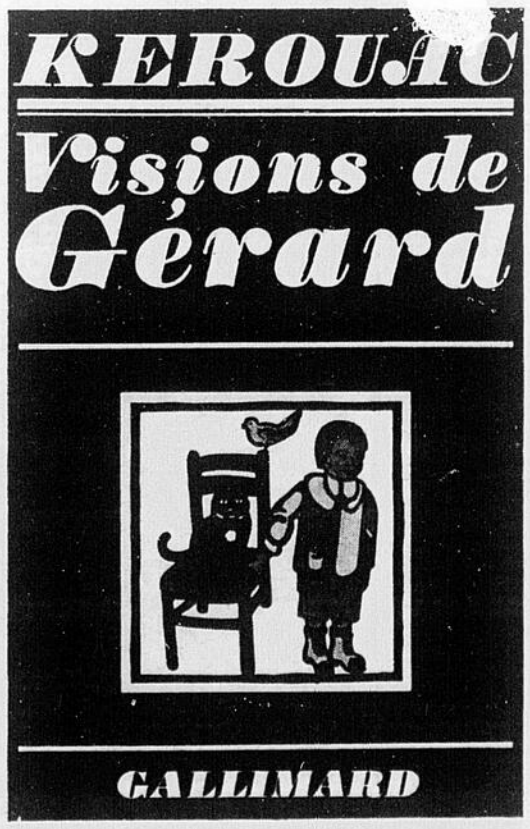
Et même si le Code d'investissement pouvait peut-être présenter de l'intérêt pour ceux qui sont déjà assez proches du parti Québécois, je ne me faisais pas trop d'illusions: pour beaucoup de nos compatriotes, il y avait encore 2 types de partis politiques: les pas sérieux qui proposent le contrôle systématique des investissements étrangers et les sérieux qui courent après.

C'était avant le 2 mai.

Bientôt, il n'y aura plus que des formules de contrôle à comparer les unes aux autres.

Le gouvernement de Québec doit se recycler... d'urgence.

VIENT DE PARAÎTRE



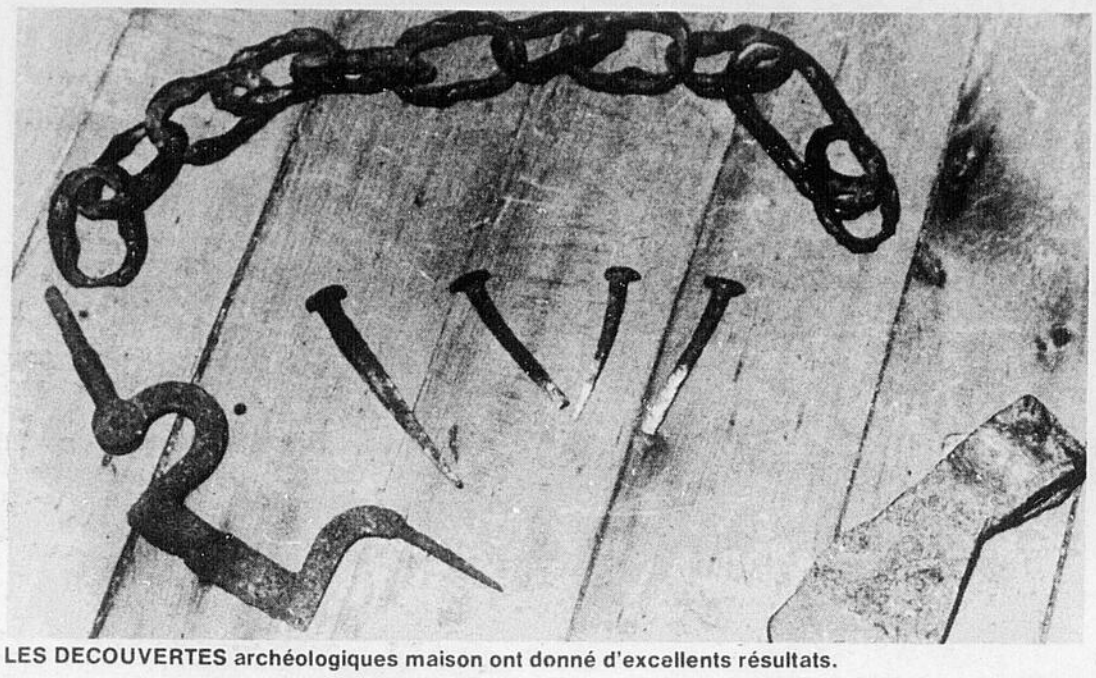
CHEZ VOTRE LIBRAIRE $1.15



Jack Kerouac est né en 1922 à Lowell, Massachusetts, d'une famille canadienne-française. Il fait ses études à Columbia College, Caroline du Sud, entre 1940 et 1942, puis à la New School for Social Research en 1948, 1949. De 1942 à 1944 il est mobilisé dans la marine marchande.

Son premier livre *The Town and the City* paraît en 1950. Kerouac met ensuite au point une technique nouvelle, très spontanée, à laquelle on a donné le nom de littérature de l'instant, qui lui permet d'écrire onze livres entre 1951 et 1956. En 1957, après avoir remis à son éditeur l'ouvrage qui devait le rendre célèbre, *Sur la route*, il part pour Mexico, Londres, Paris, Tanger. Il ressent alors cruellement le mal du pays, rentre aux Etats-Unis, fait un voyage de Floride à San Francisco avec sa mère et s'installe avec elle dans les environs de New York.

En 1961 il termine *Desolation Angels* qui paraît en 1965 et publie en 1967 *Satori à Paris*. Il meurt en 1969.



LES DECOUVERTES archéologiques maison ont donné d'excellents résultats.



UNE BELLE MAISON de style français, que le pic du démolisseur n'épargnera pas.

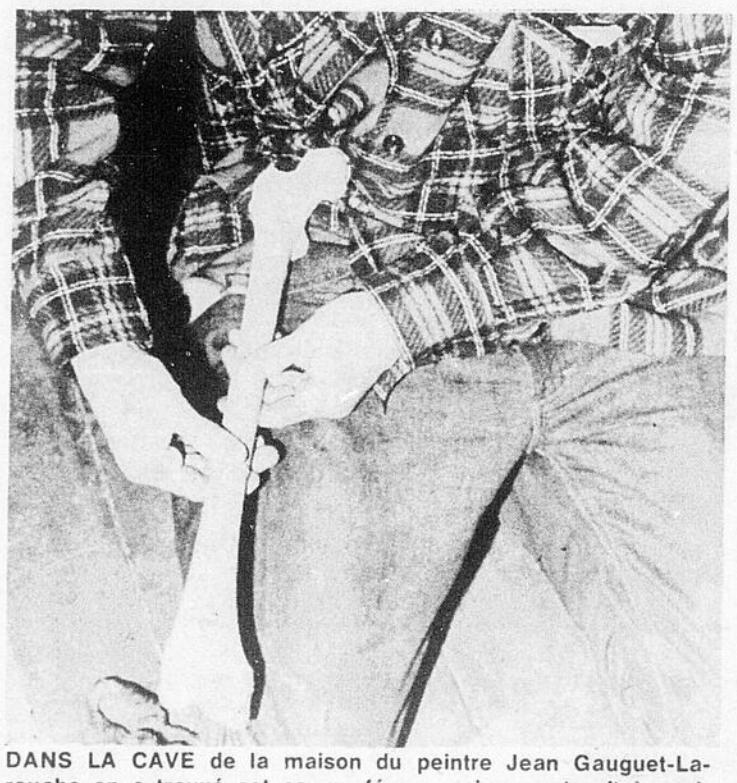
Les dernières maisons historiques de Montréal risquent de crouler sous le pic des démolisseurs

par Michèle Juneau

Les résistants de "l'Ilot des Voltigeurs" qui s'opposent à l'expropriation de leur quartier commencent à se poser des questions sérieuses sur les véritables raisons qui ont motivé la ville de Montréal à détruire ce quadrilatère situé entre les rues Craig, Notre-Dame, Montcalm et Plessis.

Deux sources

La ville de Montréal a décidé de faire un centre industriel de ce quartier. Déjà, la brasserie Molson est établie près des rues Notre-Dame et Plessis. Quelques rues plus loin, à l'angle des rues Craig et Montcalm, se trouvent deux sources d'eau minérale exploitées jusqu'à maintenant par la Laurentian Spring Water. Cette dernière, touchée par l'expropriation, semble vouloir s'établir un peu plus haut pour pouvoir continuer l'exploitation de ces sources. Mais, ces mêmes sources pourraient représenter une richesse extraordinaire pour la compagnie Molson. C'est du moins l'hypothèse que formule l'un des résistants de "l'Ilot" quand il écrit au représentant du ministère des Affaires culturelles, monsieur Bernard Fournier (n'oublions pas que ce ministère est directement en cause puisque le quartier contient plusieurs très belles maisons historiques). **"La compagnie Molson de Montréal convoite l'achat des terrains de la rue Montcalm et de la rue Notre-Dame (compris dans l'îlot des Voltigeurs),** écrit monsieur Gauguet-Larouche. **Sur les terrains de la Laurentian Spring Water jaillissent deux sources d'eau minérales naturelles que ces derniers propriétaires voudraient bien sauver en s'installant plus haut, c'est-à-dire sur les terrains de la vieille maison et de celle du 1201 à 1211 de la rue Notre-Dame. . ."**



DANS LA CAVE de la maison du peintre Jean Gauguet-Larouche on a trouvé cet os, un fémur, qui remonterait à quelques siècles.

Loyers modiques?

D'autre part, on s'étonne que le gouvernement du Québec ait ratifié un projet de la Société d'habitation du Québec, laquelle accorde la somme de $900,229 à la ville de Montréal pour l'entreprise de cette expropriation. A l'article 3 de la loi de la Société d'habitation du Québec, on lit: **"La Société a pour objet de favoriser la rénovation du territoire des municipalités du Québec, de faciliter l'accès des citoyens du Québec à la propriété immobilière et de mettre à leur disposition des logements à loyer modique."** Comment ces conditions seront-elles remplies puisque ce quartier est destiné à une vocation industrielle?

Maisons historiques

En plus, le gouvernement demeure complètement insensible au fait de détruire les quelques belles maisons historiques qu'on y trouve. Pourtant, un règlement de la loi des monuments historiques permettrait au gouvernement de bloquer les autorités municipales dans leur projet de démolition. L'article 20 se lit comme suit: **"Le lieutenant-gouverneur en conseil peut, sur la recommandation de la Commission, déclarer arrondissement historique une municipalité ou une partie d'une municipalité là où se présente une concentration d'immeubles présentant un intérêt historique ou artistique."**

Légitime défense

Les résistants de "l'Ilot des Voltigeurs continuent leur bataille. **"Nous ne partirons pas, même sous le pic et la pelle, affirme Gauguet-Larouche. Quand les démolisseurs arriveront, on leur fera face avec les moyens qu'on aura. D'ailleurs, depuis une semaine, on s'est déclaré en état de légitime défense, ça veut dire qu'on a le droit de se défendre comme on veut si quelqu'un veut nous déloger."**

$3,000 pour la maison, $8,000 pour le terrain

CETTE MAGNIFIQUE maison est la propriété de M. Alfred North. Elle tombera sous le pic des démolisseurs à moins que...

Serions-nous des barbares? Quand on sait que les autorités municipales veulent démolir cette magnifique maison de l'Ilot des Voltigeurs, on se pose la question. Située rue Montcalm, au sud de Notre-Dame, cette maison aux énormes murs de pierre date d'environ 1770. Renversement des valeurs: la ville de Montréal offre $3,000 au propriétaire pour ce monument historique et $8,000 pour le terrain sur lequel il est érigé. C'est dans le solage d'une maison voisine qu'on a trouvé différents objets dont une chaîne provenant du début de la colonie et une hache de guerre datant du régime français. Si les autorités municipales réalisent leurs intentions, locataires et propriétaires devront quitter les lieux dans quelque 3 mois.

"Le syndicalisme est riche de conquêtes, mais pour chaque avancée, que d'efforts, de sacrifices, de renversements...?

Les luttes ouvrières, combat sans fin, exigent volonté et persévérance, jamais la soumission, mais la patience faite de constance, d'énergie, de lucidité, car il faut en permanence consolider les acquis et préparer de nouvelles bases.

"La lutte ouvrière est une marche laborieuse d'hommes libres progressant et faisant progresser l'humanité à travers des réussites humbles ou exceptionnelles, des échecs limités ou tragiques."

Lisez la suite dans

l'histoire du syndicalisme,

un volume de l'histoire de la liberté



Sur la question linguistique

Montréal pourrait devenir un nouveau Londonderry...

par Jules LeBlanc

"Il serait assez facile actuellement de faire de Montréal un nouveau Londonderry" et d'y faire surgir une situation comparable à celle de l'Irlande du Nord, tellement l'impatience y est grande en ce qui concerne la question linguistique.

C'est ce qu'a affirmé à QUEBEC-PRESSE le président de l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF), M. André Gaulin, au cours d'une entrevue.

La situation actuelle du français, si tragique qu'elle soit, peut encore être renversée. Si elle ne l'est pas bientôt, d'ici 5 ans, la seule issue possible sera le recours à la violence, précise M. Gaulin.

Rappelant les incidents qui ont déclenché la révolution américaine dans le port de Boston, il y a près de 200 ans, M. Gaulin considère que le Québec est prêt à avoir sous peu son **"Boston Tea Party"**.

La question est de savoir quel incident provoquera ce **"Boston Tea Party"** québécois.

40% en anglais?

La politique linguistique véritable du gouvernement du Québec est le bilinguisme, continue-t-il. Plusieurs indices portent même à craindre que le ministère de l'Education impose aux écoles francophones l'équivalent du règlement no 6 qui oblige les écoles anglophones à donner l'enseignement en français jusque dans une proportion de 40%.

Depuis au moins 2 ans, le bruit court au ministère de l'Education qu'un règlement ministériel obligera les écoles francophones à donner 40% de l'enseignement en anglais; le ministre de l'Education lui-même, M. François Cloutier, a évoqué publiquement qu'il fallait songer à une telle mesure, précise M. Gaulin, en rappelant qu'il n'y a pas de fumée sans feu.

Génocide en cours

"La génocide se commet présentement, continue-t-il: **ce n'est plus une menace, c'est une réalité vécue. Mais, comme le proclame le film d'Arthur Lamothe, "le mépris n'aura qu'un temps".** La bilinguisation, la créolisation du français au Québec ne se fera pas. **"C'est le Québec français qui est irréversible"** et non pas l'inverse, parce que le Québec français correspond à une réalité très profonde et dynamique.

Le renversement de la situation peut être réalisé par une simple décision politique: retirer la loi 63 et proclamer le français comme seule langue officielle au Québec. Bref, reconnaître concrètement que **"la langue, comme le sol ou l'économie, est un bien national"**, donc un bien qu'on ne peut laisser aller au nom de la liberté individuelle.

L'anarchie est là

"L'anarchie au Québec n'a pas commencé à l'automne 1970, avec les enlèvements politiques et les mesures de guerre. Elle a commencé à l'automne 1969 avec le projet de loi 63 qui laisse aux familles le soin de choisir la langue d'enseignement de leurs enfants. L'anarchie, c'est le gouvernement lui-même qui l'a installée. On installe l'anarchie quand on enlève à un peuple ce qui fait sa solidarité, sa cohésion. Au Québec, c'est la langue et le territoire."

Pour André Gaulin, le problème linguistique au Québec est **"symbole éloquent de tout ce qui se passe au Québec: quand on pourra parler français on ne sera plus colonisé".** Alors, le problème de l'indépendance politique et économique du Québec, tout autant que celui des clubs de chasse et pêche privés, ne se posera plus de la même façon.

La misère actuelle de l'enseignement du français sera facilement éliminée parce que, tout naturellement, on accordera, à tous les paliers du ministère de l'Education et du système scolaire, la priorité absolue à l'enseignement du français. Dès lors, l'enseignement de l'anglais comme langue seconde deviendra possible et même facile puisque **"cette langue ne sera plus vue comme une menace".**

Nullité des moyens

Dans un mémoire qu'elle vient de remettre au Conseil supérieur de l'éducation, l'AQPF souligne avec force que **"les étudiants du Québec ne prennent plus au sérieux l'enseignement du français"** et que **"les jeunes ne veulent plus apprendre une langue humiliée".** Bien plus, ajoute le mémoire, **"il n'est plus possible de faire l'enseignement des langues française et anglaise au Québec: le français apparaît comme une langue inutile et l'anglais est vue comme une langue usurpatrice".**



ANDRE GAULIN, président de l'Association québécoise des professeurs de français.

Le mémoire soutient que **"l'enseignement du français est gravement compromis"** au Québec. Le nouveau programme-cadre de français, qui a été lancé en 1969, est un échec jusqu'ici étant donné que le ministère de l'Education et les commissions scolaires refusent de fournir les moyens essentiels à son application.

Ce programme-cadre qui aurait pu contribuer à la relance du français au Québec en faisant de cette langue un véritable **"instrument de communication au service de la pensée"** ne donne rien parce que les professeurs sont totalement démunis. Il n'est qu'une **"comédie pédagogique dérisoire et malhonnête".**

Les exigences matérielles et pédagogiques essentielles à son application font défaut présentement.

Les hommes d'affaires se portent à l'aide de "Défi", le journal du peuple...

"Défi" est un journal **"écrit par le peuple et donc, à l'abri de toute partisanerie politique".** C'est ce qu'affirme Claude Deschênes de la firme Multi-Conseils Inc., qui s'est fait le propagandiste de ce mensuel.

Dans une lettre de sollicitation adressée aux hommes d'affaires, monsieur **Deschênes affirme que "les événements survenus dans la province de Québec" nous portent à réfléchir et exigent de plus en plus de solidarité parmi les hommes d'affaires et membres du patronat".**

Yvon Dupuis, propriétaire de "Défi" connaît de sérieuses difficultés avec son journal. Il rêvait d'en faire un hebdomadaire mais il fut forcé de le convertir en bi-mensuel pour le voir aboutir, en fin de compte en mensuel. Mais la situation demeure précaire. Devant l'impasse, Dupuis fait une autre tentative: il fait parvenir, par courrier, sa publication aux hommes d'affaires sans que ces derniers l'aient sollicitée.

Le parti Libéral est partiellement venu à la rescousse de Dupuis en achetant une page complète de publicité dans "Défi", répondant ainsi à l'appel désespéré des hommes d'affaires qui voient dans ce journal réactionnaire un dernier rempart de la "démocratie."

De son côté, Claude Deschênes, dans son vibrant appel aux hommes d'affaires, fait savoir qu'il a fondé le club des "Amis de Défi Enrg." Il faut dénoncer, selon Claude Deschênes," **certains journaux qui n'ont pour but que de détruire la société dans laquelle nous vivons et, conséquemment, de détruire l'entreprise que nous dirigeons".**

Donc, pour prolonger la vie de "Défi", il invite instamment les hommes d'affaires et le patronat à s'y abonner, à lui faire des dons ou encore à s'y payer de la publicité. Oui, décidément! Le vrai journal par le peuple et pour le peuple!



quoi de neuf?

par Jacques Elliott

Dans la deuxième ville française du monde, il n'est pas nécessaire de parler le français pour travailler. A preuve, cette annonce parue dans la revue L'Ingénieur. "Ingénieur demandé. Canadian Steel Foundries, Division of Hawker Siddeley (Canada) Ltd. (Mr. Michael Notte) 5227 est, rue Notre-Dame, **Montréal** 426, Qué. Tél.: 255-4041. "Senior Metallurgist", spécialisé en recherche dans les "alloy steel". Le candidat doit parler et écrire parfaitement l'anglais **(français non requis)** pour travail au "Research & Development Department" de la compagnie **à Montréal.** Note: prière de poser candidature par écrit, en envoyant curriculum vitae **(en anglais).**"

Et baveux à part ça!

Seulement 4 jours après le lancement de l'opération-pétition Québec français, la section du Saguenay-Lac-Saint-Jean a déjà recueilli plus de 10,000 signatures. Selon M. Gérard Claveau, porte-parole du Mouvement Québec français dans la région, l'objectif de 30,000 signatures sera dépassé et atteindra 50,000.

L'inscription des élèves en **maternelle** et en **1re année** est obligatoire dans les école de la **CECM.** Pour incrire leurs enfants, les parents doivent se rendre à l'école la plus proche. Pour être admis en maternelle, un enfant doit avoir 5 ans avant le 1er octobre et pour être admis en première année il doit avoir 6 ans avant cette même date.

•••

L'administration de la ville de Laval sera sur la sellette le 15 mai au campus II de Pont-Viau, à 777, rue Bois-de-Boulogne à 20 heures. L'Association des hommes d'affaires, la Chambre de commerce et **la Ligue des propriétaires,** réunis en un Front commun, essaieront de vider la question des taxes **avec le maire Jacques Tétreault.** Pour renseignements, **René Nantel à 669-3350.**

•••

"Les partis indépendantistes québécois (1960-1970)" vient d'être lancé par M. **Lionel Bellavance,** un militant indépendantiste de longue date. Les profits de la vente de cette brochure seront versés, en partie au PQ-Arthabaska. **"Nous espérons,** écrit Bellavance dans son avant-propos, **que cette brochure pourra servir à éclairer la vie politique du Québec et démontrer que de plus en plus de Québécois veulent se bâtir un PAYS, ici."** Nous en sommes certains.

LES
PARTIS INDÉPENDANTISTES
QUÉBÉCOIS
(1960-1970)

PRQ N

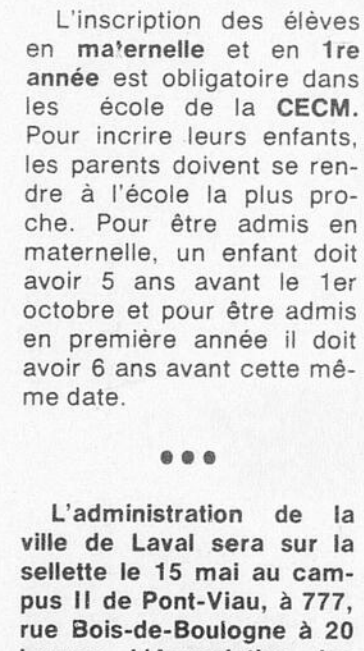
PAR: LIONEL BELLAVANCE

PUBLIE PAR:
LE PARTI QUEBECOIS – ARTHABASKA

POUR SE PROCURER cette publication il suffit d'écrire au PQ-Arthabaska, 35 rue Belvédère, Arthabaska, Québec. Le prix: $0.50 l'unité.

La revue "Québec Chasse et Pêche" en est son huitième numéro et compte des milliers de lecteurs. Cette publication est dirigée par Henri Poupart et compte parmi ses collaborateurs Serge Deyglun, Jean Pagé, Jacques Lebrun, Marcel Roy, Tony Lesauteur, Guy Pagé, Danielle Carrière, Francine Dufresne, etc. Une bonne revue à lire pour ceux qui aiment les sports de plein air.

Si vous aimez les bandes dessinées, abonnez-vous à **"L'Hydrocéphale illustré."** Présenté dans un format tabloïd, "L'Hydrocéphale" **regorge de bonnes caricatures et de bandes dessinées qui démontrent, sans l'ombre d'un doute, que le Québec est plein de talent à ce niveau et qu'on est aussi bon que les Français** qui excellent en ce domaine. **Pour renseignements, Jacques Hurtubise à 739-1341 ou 684-8480.**



LE MAIRE Tétreault sera sur la sellette le 15 mai prochain.



Le Mouvement du Québec français, après son opération 200,000 à Montréal, ambitionne d'obtenir 500,000 signatures à travers le Québec pour le retrait de l'odieuse loi no 63 et la proclamation de l'unilinguisme français. Le MQF compte obtenir ces 500,000 signatures avant le 24 juin. Pour se procurer des carnets de pétitions on téléphone à (514) 866-1387 ou on s'adresse au bureau local de la SSJB ou de la SNQ.

Le mot **"conscientiser"** est un mot dangereux qui ne faut pas employer au Brésil. **Le père Comblin,** un prêtre séculier belge qui travaillait parmi les pauvres de ce pays exploité, **a été déporté par la police brésilienne** car, dans une correspondance avec un autre prêtre, il parlait de "conscientisation." **On l'a accusé d'être un marxiste.** Ca nous rappelle vaguement les rafles d'Octobre au Québec alors que l'on a arrêté un dangereux agitateur qui avait en sa possession un livre sur le. . .cubisme. **Comme quoi toutes les polices du monde se ressemblent!**

•••

Certains dirigeants du Mouvement Desjardins étaient en beau maudit la semaine dernière. Et pour cause. Le récent programme d'information destinée aux consommateurs appelé Educopop, conçu par le service d'éducation du Mouvement et la maison Novalis d'Ottawa, a été imprimé par **The Gazette Printing. Le contrat d'impression en question frise le demi-million de dollars.** On se demande, étant donné qu'elles appartiennent à la collectivité, **pourquoi les Caisses pop ne demandent pas des soumissions publiques avant d'accorder un contrat?** Ce serait si simple et si juste.

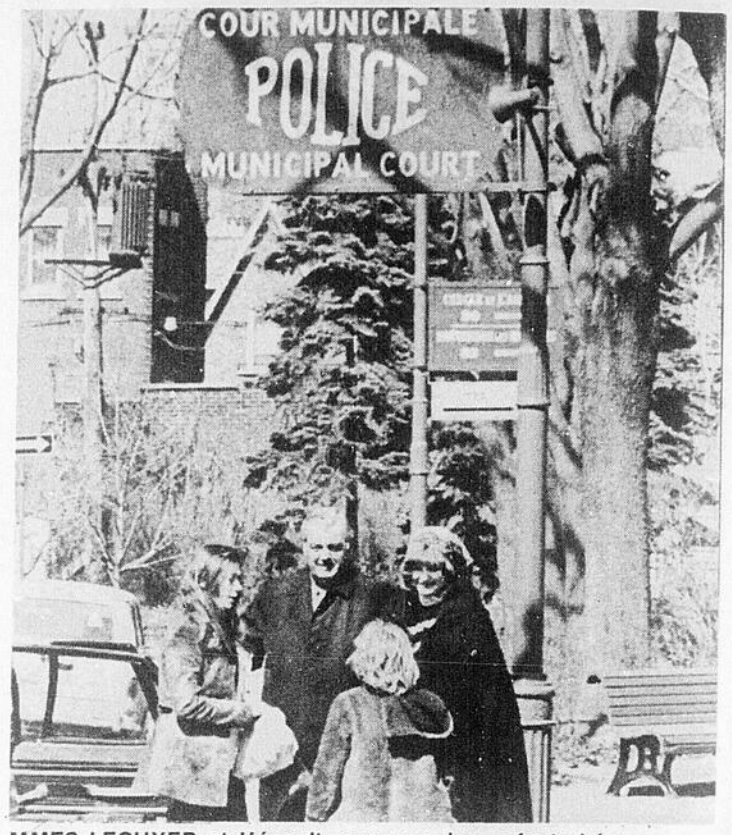
Le stationnement à Outremont

Mère de famille en prison pour la 2e fois en 1 mois

par Jules LeBlanc

La fière et respectueuse Outremont est engagée dans une ronde invraisemblable. Des chômeurs y sont condamnés à l'amende pour avoir travaillé un dimanche; des enfants s'amusent dans la salle du conseil municipal pendant que les échevins y siègent; et des mères de famille y sont condamnées à la prison pour cause de stationnement... Dans la vénérable enclave du maire Pierre DesMarais II, c'est une fièvre, une débâcle "à ne pas croire".

Pour la 2e fois en un mois, une mère de famille d'Outremont a été conduite à la prison Tanguay à la suite de contraventions pour avoir stationné son automobile devant son domicile pendant plus de 4 heures.



MMES LECUYER et Hénault, avec un des enfants Lécuyer, au moment de monter dans l'auto-patrouille d'Outremont qui les conduira à la prison Tanguay.

$540 d'amende

Le 20 mars dernier, Mme Madeleine Lécuyer, mère de quatre enfants, entrait à la prison pour y purger une peine de 8 jours de prison: elle refusait de payer l'amende de $540 que lui avait imposée le juge Lacoste, de la Cour municipale d'Outremont, pour 16 contraventions que les policiers lui avaient imposées (à $5 l'unité) un an plus tôt.

La raison: à Outremont, il est interdit de stationner plus de 4 heures consécutives au même endroit. Le règlement en cause est appliqué rigoureusement dans l'une des portions d'Outremont où la densité de population est le plus élevée parce qu'on y trouve des maisons à 3 étages, — et peu de garages, — soit dans le nord-est de la ville.

Des passe-droits

Dans le sud-est, en particulier près des magasins de la rue Laurier, plusieurs citoyens se plaignent de ne pas pouvoir stationner le moindrement devant leur porte durant le jour parce que, disent-ils, les policiers n'appliquent pas le règlement dans le cas des employés des commerces avoisinants.

Après 2 jours à Tanguay, Mme Lécuyer était relâchée.

Pendant qu'elle était en prison, elle était condamnée à $105 d'amende ou 8 jours de prison pour 3 autres contraventions (de $5) non payées qu'elle a reçues l'automne dernier, toujours pour la même raison.

S'opposant toujours à un règlement qu'elle considère stupide, elle refusa de payer l'amende. Le 21 avril, elle était ramenée à la prison Tanguay: comme il s'agissait d'une 2e "offense", elle purgea ses 8 jours — ce qui coûta $400 à la ville d'Outremont.

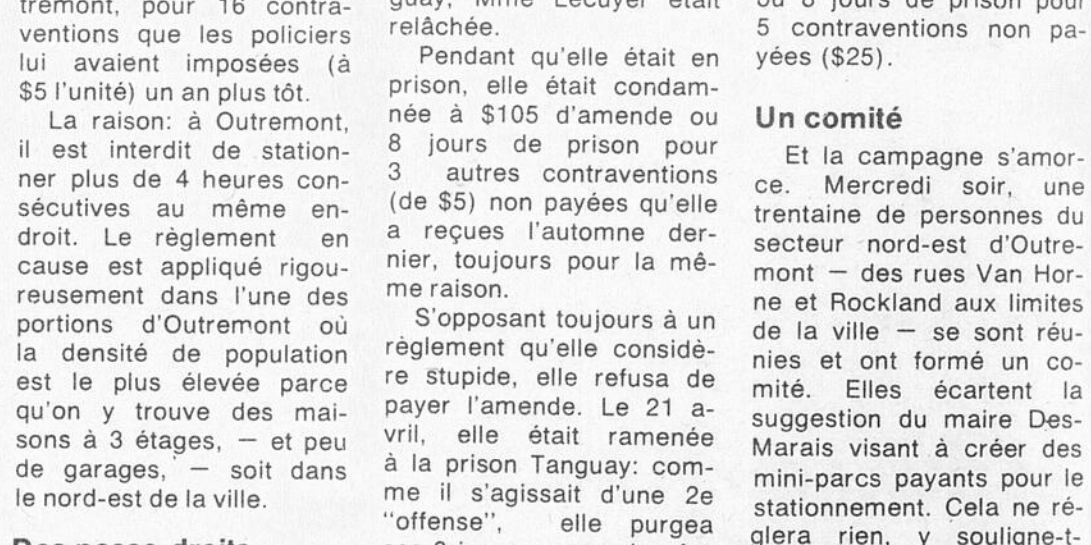
... et une autre

Une autre mère de famille d'Outremont qui s'est engagée dans la même lutte, Mme Dorothy Hénaut, fut emprisonnée en même temps que Mme Tanguay. Elle fut relâchée après 4 jours — donc, des frais de $200 pour la ville. Mme Hénaut fut condamnée à $147.50 d'amende ou 8 jours de prison pour 5 contraventions non payées ($25).

Un comité

Et la campagne s'amorce. Mercredi soir, une trentaine de personnes du secteur nord-est d'Outremont — des rues Van Horne et Rockland aux limites de la ville — se sont réunies et ont formé un comité. Elles écartent la suggestion du maire DesMarais visant à créer des mini-parcs payants pour le stationnement. Cela ne réglera rien, y souligne-t-on: **"Dans un quartier où l'on manque de parcs, on trouvera les autos dans des parcs et les enfants dans la rue."**

Et les mères en prison...



LA LOI C'EST LA LOI, mais ça coûte cher à la ville d'Outremont d'emprisonner les récalcitrants. . .

La ville n'en sait rien, mais...

Les travaux du projet Concordia devraient débuter d'ici 1 mois

par Michèle Juneau

"Cité Concordia passera à la première phase de sa réalisation d'ici un mois, six semaines au plus tard." C'est ce qu'affirme un employé haut placé dans la compagnie Les Domaines Concordia Limitée, qui tient à garder l'anonymat.

$250 millions

Ce projet, qui implique un déboursement de $250 millions, nécessite à la première étape un jet de $76,000,000. Ce dernier montant n'est pas encore atteint, et depuis l'été 71 la compagnie est en constantes négociations avec divers groupes financiers pour compléter cette première somme.

La compagnie Concordia refuse de nous dévoiler les noms des différents groupes mais nous apprend d'autre part que deux banques canadiennes ont été contactées et qu'elles participent aux négociations.

"Bientôt"

La semaine dernière, le porte-parole des autorités municipales, chargé du dossier Concordia, monsieur Lynch Staunton, a affirmé qu'il ignorait totalement la date du début des travaux dans le quartier de Milton-Parc. Il espérait tout au plus qu'ils commencent "bientôt".

- Croyez-vous qu'ils commenceront d'ici à la fin de 1972?

- Ecoutez, il ne reste que 7 mois d'ici à la fin de l'année; ce n'est pas beaucoup.

La ville n'a aucun pouvoir

Devant l'immobilisme de la compagnie, monsieur Staunton déclare que la ville n'a aucun pouvoir. Mais **"nous sommes des témoins plus qu'intéressés"**, dit-il. D'autre part, il reconnaît qu'en attendant que les travaux commencent, le quartier Milton-Parc reste mort et improductif et qu'il peut y avoir là un problème d'ordre social sérieux si la situation ne change pas. Mais, pour le moment, on attend: de l'avis même de Lynch Staunton, **"aucun plan d'attaque, aucune solution de rechange"** n'a été envisagé par la ville de Montréal. Quant au service de l'urbanisme et de l'habitation, on ignore tout de l'évolution de cette histoire, et les fonctionnaires de ce département ne sont pas consultés.



LE SERVICE AVANT-VENTE...

De l'information

- Pourquoi acheter
- Quoi acheter
- Comment acheter

MOBILIER QUÉBEC Inc. envoie régulièrement de l'information à ses membres sur les nouveaux produits.

De la recherche

- Des produits adaptés à vos besoins
- Une grande variété de styles
- Une fabrication de qualité et garantie

MOBILIER QUÉBEC Inc. vous procurera, sur demande, tout ce que vous désirez qui ne serait pas en montre.

Des conditions d'achat

- Des conseillers en ameublement qui vous renseignent franchement
- Un climat de confiance
- Un service cordial et sûr

MOBILIER QUÉBEC Inc. ne fait pas de vente à pression. Son premier souci est de vous être utile.

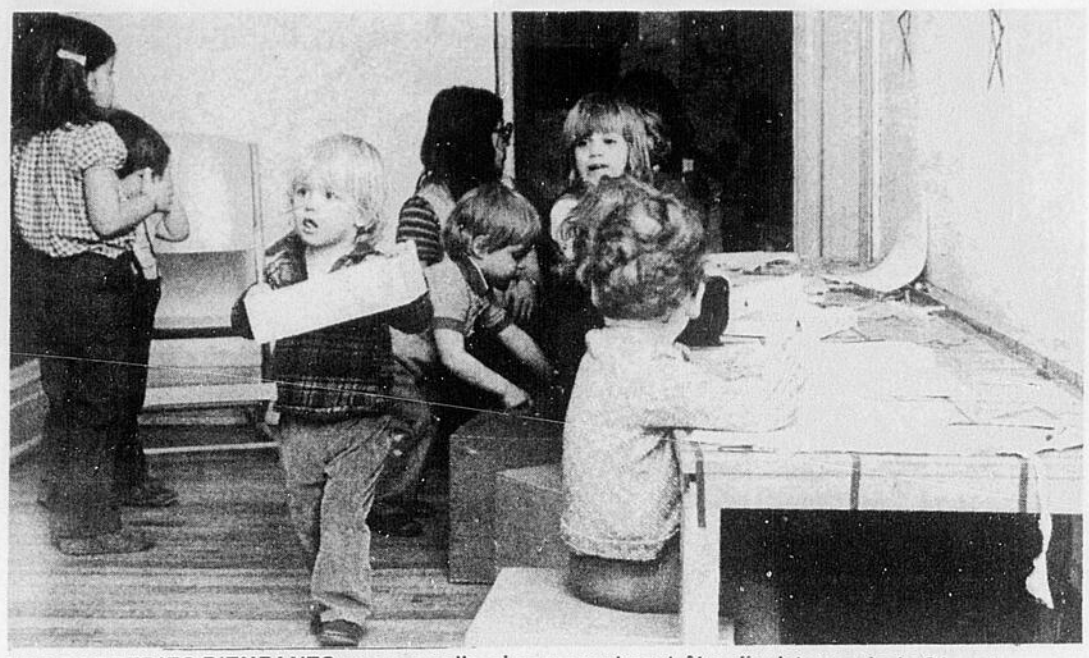
... C'EST UN AVANT-GOUT DE L'EXCELLENT SERVICE APRÈS-VENTE OFFERT PAR

MOBILIER QUÉBEC Inc.

3730 boul. Métropolitain est
téléphone: 727-1597

Une nouvelle philosophie commerciale

Je désire devenir membre de Mobilier Québec Inc., gratuitement et sans engagement de ma part.
Nom. . . . . .
Occupation. . . . . .
Adresse. . . . . .
Ville. . . . . Tél.: . . . . .
Q.P. 7-5-72



DES GARDERIES D'ENFANTS comme celle-ci cesseront peut-être d'exister après le 31 mai...

Un Front commun va le demander à Ottawa

Que restera-t-il des Initiatives locales après le 31 mai?

par Louis Fournier

Que restera-t-il des fameuses "Initiatives locales" après le 31 mai? Qu'adviendra-t-il des milliers de chômeurs qui ont participé à des centaines de projets et travaux subventionnés par le programme fédéral jusqu'à la date fatidique, fin mai?

Une fois les vivres coupés par Ottawa, une fois que le salaire - qui s'élevait jusqu'à $100 par semaine - ne sera plus payé, qu'arrivera-t-il à tous ces travailleurs qui, durant les 6 mois du programme, ont commencé à nourrir des espoirs et à vouloir continuer de travailler?

Front commun

Parce qu'ils n'ont encore aucune réponse à ces questions, un fort groupe de travailleurs de plusieurs projets d'Initiatives locales au Québec ont décidé de former un front commun. Un tel "front" s'était créé, en janvier dernier, pour dénoncer plusieurs aspects du programme fédéral; un autre se crée maintenant pour dénoncer, après coup, sa disparition prochaine!

Du "patchage"

Car on se doutait bien que les Initiatives locales n'étaient qu'une politique électorale de "patchage" d'Ottawa contre le chômage dramatique au Québec et ailleurs au Canada. On commence à le savoir désormais avec certitude chez tous ceux qui ont pu bénéficier de la "manne" du fédéral.

Tout indique que, pour "embêter" encore un peu plus Ottawa, les responsables du nouveau Front commun demanderont au ministère fédéral de la Main-d'oeuvre d'assurer la permanence des projets créés par Initiatives locales. Ils pourraient aussi réclamer que les fonds versés à cette fin soient plutôt transférés au gouvernement du Québec, qui les distribuerait lui-même. . .

Escalade...

Un programme d'action a d'ores et déjà été élaboré, pour organiser une escalade dans la protestation d'ici au 31 mai.

Tous ceux qui veulent en savoir davantage - futurs chômeurs des projets subventionnés par Initiatives locales, et même fonctionnaires fédéraux! - peuvent entrer en contact avec quelques-uns des promoteurs de ce front commun: **Hélève Bergeron (255-8273)** ou **Robert Tremblay (351-8934),** deux "employés" d'Initiatives locales dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, à Montréal.

La Commune juridique de Montréal lance un SOS

La **Commune juridique,** formée notamment des avocats Robert Lemieux, Pierre Cloutier, Jean-Serge Masse et Jacques Elie, n'est pas un bureau d'avocats comme les autres, on s'en doute un peu.

C'est à peu près le seul bureau de ce genre au Québec - avec l'étude de Mes Michel Leclaire et Georges Lebel, à Montréal -, et on imagine bien que les avocats qui en font partie ne reçoivent pas les mêmes honoraires que leurs collègues de la riche confrérie du Barreau.

A vrai dire, les cas dont s'occupent les avocats de la Commune juridique ne sont guère "payants" puisqu'ils ont à défendre, bien souvent, des prisonniers ou militants politiques ainsi que des travailleurs sans grand argent.

MDPPQ

Le Mouvement de défense des prisonniers politiques québécois (MDPPQ) s'est engagé, il y a quelques mois, à verser une partie des honoraires de la Commune juridique. Or les fonds viennent de manquer dramatiquement au MDPPQ et l'existence même de la Commune peut s'en trouver compromise.

On peut adresser ses contributions au **MDPPQ, 3459 rue Saint-Hubert, Montréal 132. Tél.: (514) 523-1001.**

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT à certaines demandes syndicales

—UTILISATION DE LA COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE

Article 7.01

Nous demandons au Gouvernement de

"s'efforcer d'utiliser d'une manière optimale la compétence professionnelle de ses employés"

Réponse du gouvernement le 6 avril 72

"NON"

—PRATIQUE ET RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

(Clause anti-patronage) Article 7.06

Nous demandons au Gouvernement de

"reconnaître la nécessité de réduire au minimum la pratique de faire appel à un employé à temps partiel, occasionnel ou à des personnes de l'exétrieur de la fonction publique"...

et en conséquence

"...de confier d'abord à ses employés tout travail professionnel".

Le Gouvernement refuse catégoriquement d'endosser ce principe.

En application du principe précédent, nous reconnaissons au gouvernement le droit de donner des contrats à des firmes privées ou de confier du travail de nature professionnelle à des gens de l'extérieur à la condition DE NOUS EN AVISER et de NOUS EN FAIRE CONNAITRE LES MOTIFS.

REFUS CATÉGORIQUE

EST-CE AINSI QUE LE GOUVERNEMENT ENTEND SERVIR L'INTÉRÊT PUBLIC?

Syndicat de Professionnels du Gouvernement du Québec.

CSN-FTQ-CEQ

québec partout

par Virginie Boulanger

Chandler

"On ne déménagera pas notre plan d'asphalte"

Les résident de Chandler n'acceptent pas que le gouvernement déménage leur plan d'asphalte à Gaspé. Plusieurs associations locales, dont le Conseil du travail du Bas de la Gaspésie, ont organisé la résistance.

"Nous ne permettrons pas que l'on déménage ce plan pour la troisième fois de suite, a déclaré M. Aurélien Hautcoeur, président du CTC du Bas de la Gaspésie. Nous avons besoin de ce plan pour nos travaux de réfection des routes ici à Chandler et, si celui de Gaspé ne suffit plus à la demande, qu'on en installe un neuf."

La population de Chandler pense avec M. Hautcoeur qu'il est aberrant qu'un gouvernement qui a créé un ministère de l'Environnement laisse un autre ministère déménager une usine plutôt que de se conformer à un règlement qu'il viole depuis 9 ans. On sait que c'est prétendument pour se plier à un règlement anti-pollution de la ville de Chandler, règlement adopté en 1964 et jamais appliqué, que l'actuel gouvernement a pris cette décision.

Outaouais

Opération expansion touristique

Du 17 avril au 4 mai, le Conseil régional de développement de l'Outaouais (CRDO) et la Société d'aménagement de l'Outaouais (SAO) ont tenu des assemblées d'information-consultation sur le développement touristique de la région outaouaise.

Dans la première étape, les 2 organismes ont procédé à la diffusion de l'information sur la vocation touristique de l'Outaouais, sur l'apport essentiel de l'industrie touristique à l'économie de la région, sur les possibilités d'expansion de cette industrie et, enfin, sur le contenu de 9 projets que la SAO a mis au point.

Les projets en question touchent notamment le zonage des corridors d'accès; les initiatives commerciales privées; l'artisanat local; les normes des services de restauration, de camping et d'hôtellerie; la promotion et la publicité etc.; tout cela pour donner à l'Outaouais son visage authentique, c'est-à-dire français.

Dans la deuxième étape, on a tenté de déterminer, en collaboration avec la population elle-même, quel rôle celle-ci peut jouer dans un tel programme.

Car l'un des buts du CRDO et de la SAO est de faire comprendre à la population que le développement touristique, ce n'est pas l'affaire uniquement de l'autorité municipale, de l'autorité provinciale, du CRDO ou de la SAO, mais que c'est surtout l'affaire de tous.

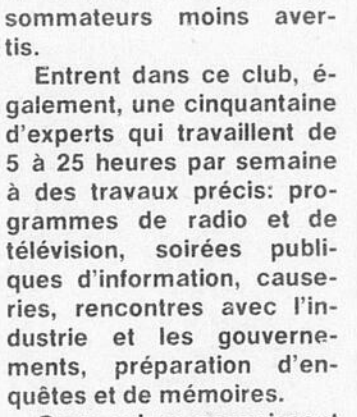
Partout

Qui sont les 5-25?

Vous connaissez les 5-25? Aucun rapport avec l'âge et la maturité des personnes en question. Il s'agit d'une centaine de consommateurs bénévoles, membres de l'Association des consommateurs du Québec, qui consacrent entre 5 et 25 heures par mois à dépanner, informer et orienter d'autres consommateurs moins avertis.

Entrent dans ce club, également, une cinquantaine d'experts qui travaillent de 5 à 25 heures par semaine à des travaux précis: programmes de radio et de télévision, soirées publiques d'information, causeries, rencontres avec l'industrie et les gouvernements, préparation d'enquêtes et de mémoires.

Ceux qui ne connaissent pas les consommateurs 5-25 et qui auraient besoin de leurs lumières ou veulent se joindre à eux n'ont qu'à s'adresser à l'ACC/ Québec, 45 est, rue Jarry, Montréal (351), ou à composer le numéro 388-2709.



Pour MME HELENE MEYNAUD, qui est plus qu'une consommatrice avertie - ses travaux et recherches sont nombreux et importants dans le domaine de la consommation - "la fausse prospérité de notre pays nous pose un problème dont il est bon de connaître les données". Le dernier outil qu'elle a trouvé: une revue "La consommatrice".

Mégantic

Action commune de survie

L'inertie du gouvernement provincial devant l'avis de fermeture qu'a produit en décembre 1971 la Megantic Manufacturing - fabricant de contreplaqués de merisier employant 400 travailleurs - a réuni pour une fois les patrons, les employés, le député (de Frontenac) et le Conseil régional de développement (CRD) dans une action commune de survie.

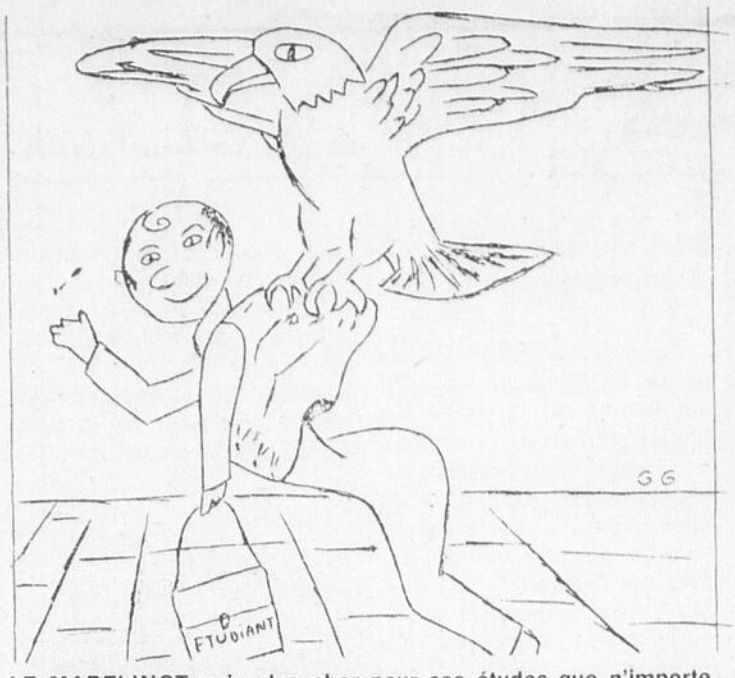


LE LIVRE BLANC de Kevin Drummond n'apporte aucune solution.

Ensemble, ils prient le gouvernement d'adopter une mesure spéciale permettant l'approvisionnement de la Megantic Manufacturing à même les réserves inexploitées de Consolidated Bathurst. Ils s'appuient d'ailleurs sur un inventaire de toutes les ressources forestières du Québec, dressé en 1970, par le ministère des Terres et Forêts, qui démontre que si les réserves de merisier adulte sont de plus en plus rares dans les Cantons de l'Est, celles de Consolidated Bathurst en Abitibi sont encore très importantes.

Il est évident que le transport du bois de l'Abitibi aux Cantons de l'Est n'ira pas sans frais, mais on considère à la Megantic Manufacturing que c'est un moindre mal et qu'il vaut mieux en défrayer le coût que de tout perdre.

Les démarches entreprises auprès du ministère des Terres et Forêts n'ayant pas porté fruit - le livre blanc déposé récemment par le ministre Drummond n'apporte aucune solution - les groupements impliqués y mettront la pression qu'il faut pour obtenir une solution durable à ce problème qui menace non seulement la survie de la manufacture en question mais aussi celle de la ville de Lac-Mégantic. La population le sait bien qui parle déjà de la formation d'un comité de survivance semblable à celui qui s'est formé à Cabano.



LE MADELINOT paie plus cher pour ses études que n'importe qui au Québec. Le coût du transport étant élevé les Madelinots cherchent un moyen d'alléger leurs dépenses.

Iles-de-la-Madeleine

Primes d'éloignement aux étudiants

Les Madelinots ont un nouveau journal: **Le Radar.** Une véritable feuille populaire **"ouverte à tous"** et qui publie **"l'information pure et simple"**, comme il est dit dans le premier numéro. Ses ressources financières étant minimes - aucune publicité n'y est acceptée - Le Radar est miméographié sur des feuilles 8½ x 11 et broché. Le nombre de ses pages est déterminé par la nouvelle. Les 2 premiers numéros comportent respectivement 10 et 12 pages. On y parle de la vie des Madelinots. Dans le numéro 2, **Achille Hubert** s'attaque, en éditorial, aux problèmes des étudiants qui doivent quitter les Iles pour parfaire leurs études au CEGEP et à l'université et qui, à cause de bourses nettement insuffisantes, sont défavorisés par rapport aux autres étudiants québécois. **"Le Madelinot, écrit-il, paie plus cher pour ses études que n'importe qui dans la province de Québec. Ce n'est pas juste et raisonnable."**

Pour compenser les déboursements énormes que doivent faire les Madelinots pour rendre leurs enfants jusqu'à l'université et pour les y maintenir, M. Hubert suggère que le gouvernement leur accorde une prime d'éloignement.

"Le gouvernement donne des primes d'éloignement à tous ses employés qui viennent travailler aux Iles. Les médecins, qui se font de très bons salaires et qui n'auraient aucunement besoin de cette prime, la reçoivent. Alors pourquoi pas les étudiants? Pourquoi cette affaire-là va uniquement dans un sens?"

Les Madelinots en exil à Montréal ou ailleurs peuvent se procurer Le Radar (0.25 l'exemplaire) en écrivant à l'adresse suivante: C.P. 116, Havre-aux-Maisons, Iles-de-la-Madeleine.

Labelle

Les producteurs de bois veulent garder Sogefor

On a beaucoup parlé dans les Hautes Laurentides de la vente possible de Sogefor, mais le sujet est loin d'être épuisé. Après le parti Québécois, la Société Saint-Jean-Baptiste, les Comités de citoyens etc., les Producteurs de bois du comté de Labelle demandent que la vente de l'usine Dupan - si elle doit se faire - soit reportée au 31 décembre 1972, ceci afin de permettre la poursuite de l'expérience de co-gestion en cours.

Les producteurs de bois du comté de Labelle espèrent au cours de ce délai arriver à mettre sur pieds une association populaire qui pourrait se porter acquéreur de l'usine, l'expérience ayant démontré qu'on n'est jamais si bien servi que par soi-même.

Enfin, au cours d'une assemblée générale, les producteurs de bois du comté de Labelle ont chargé leur conseil d'administration de prendre tous les moyens nécessaires pour sauvegarder leurs intérêts aussi bien comme fournisseurs de matière première à l'usine Dupan que citoyens de la région qui l'abrite.

QUÉBEC-PRESSE

Offre d'emplois

Collaborateurs et collaboratrices pour être présents aux assemblées d'organismes et de mouvements sympathiques à QUEBEC-PRESSE.

Travail:

- **recruter de nouveaux lecteurs**
- **offrir la livraison à domicile**
- **encourager nos lecteurs à devenir sociétaires de l'ACPP qui édite QUEBEC-PRESSE**
- **c'est à Montréal; ça suivra plus tard à l'extérieur**
- **c'est en soirée et durant certaines fins de semaine**
- **c'est payant!**

RENSEIGNEZ-VOUS DES LUNDI AUPRES DE:

MONIQUE VANDEN - 381-4775

travail

par Louis Fournier

Enquête ou "inquisition"?

Le Congrès du travail du Canada (CTC), la centrale pan-canadienne dont la FTQ est l'aile québécoise, a commencé à **enquêter à huis clos,** la semaine dernière, **dans un hôtel de Montréal.** Et pourquoi une enquête? Parce que les permanents du CTC au Québec se seraient associés trop étroitement aux nouvelles orientations "marxistes" du dernier congrès de la FTQ en décembre. **C'est du moins que les permanents affirment et c'est ce que nie Donald MacDonald, président du CTC!** Le comité d'enquête du CTC est composé de MM. Jean Beaudry, vice-président, Si Bressner, directeur l'Union du vêtement pour dames, et Henri Lorrain, directeur de la Fraternité des pâtes et papiers. **Louis Laberge, le président de la FTQ, nommé à son insu dans ce comité, n'a pas participé aux délibérations. . .**

•••

Emplois perdus

"Que fait le gouvernement du Québec pour empêcher la fermeture définitive, le 31 mai prochain, de l'usine de la Canadian International Paper (CIP) à Témiscamingue, dans le Nord-Ouest québécois, ce qui entraînera la disparition de 875 emplois? "C'est la question que vient de poser la Fraternité des travailleurs de l'industrie des pâtes et papiers (FTQ), qui représente les futurs chômeurs de la CIP, compagnie américaine. Et le syndicat fournit la réponse: "Le gouvernement Bourassa n'a rien fait"... On pourrait aussi ajouter: "Et qu'a fait la CIP? Elle n'a rien fait"...

•••

Front commun à Joliette

On attend plus de 5'000 personnes aujourd'hui, dimanche, le 7 mai, à la grande assemblée populaire inter-syndicale convoquée pour dénoncer la loi 19 qui a forcé le retour au travail des 200,000 grévistes du secteur public. La réunion, la première de ce genre à Joliette depuis belle lurette, a été organisée conjointement par le Conseil du travail (FTQ), le Conseil central (CSN) et le Syndicat des enseignants (CEQ). **Les groupes populaires de la région et les non-syndiqués sont également invités.** L'assemblée débute à 16 heures, après un grand défilé de voitures dans les rues. La tenue d'une grève générale est à l'ordre du jour et **les principaux orateurs seront MM. Chartrand (CSN), Daoust (FTQ) et Chevrette (CEQ).**

Ca brûle dans le caoutchouc!

Toujours à Joliette, l'exécutif du syndicat des 175 ouvriers de l'usine de pneus **Firestone** vient de **dénoncer avec vigueur le représentant du Syndicat international des ouvriers unis du caoutchouc (FTQ), Philippe Duhamel.** Ce dernier s'est dissocié publiquement d'une décision majoritaire de l'exécutif recommandant aux membres de voter la grève générale en guise de solidarité avec les 200,000 "matraqués" du secteur public. **Selon Roger Pelletier, membre de l'exécutif à Firestone, M. Duhamel a adopté "une position antisyndicale" et il a bien montré par là qu'"il s'oppose à toute forme d'action politique des syndicats".** La FTQ, rappelle M. Pelletier, a pourtant décidé, lors de son conseil général, d'appuyer "inconditionnellement" les travailleurs de la fonction publique," par tous les moyens".

•••

Grève dans le béton

Une centaine d'ouvriers ont déclenché la grève le 29 mai à l'usine de béton Siporex de Delson, dans le comté de Laprairie, propriété de la puissante compagnie Domtar (Argus Corporation de Toronto). Les grévistes sont membres du Syndicat international des travailleurs des industries chimiques (FTQ). Le contrat de travail est échu depuis le 31 décembre et les principaux points en litige sont les droits de la direction et les salaires.

•••

Pas d'eau potable dans un hôpital?

Se peut-il encore, en 1972, qu'un foyer d'hébergement pour enfants, au Québec, manque d'eau potable et soit administré dans des conditions d'hygiène absolument inacceptables? Selon la section locale 298 de l'Union des employés de services (FTQ), c'est la situation qui règne **au pavillon Sainte-Marie de Saint-Sauveur,** dans les Laurentides, un hôpital privé propriété de **M. Raymond Jolicoeur.** Ce pavillon abrite environ 130 enfants et une cinquantaine d'employés. Selon Marcel Ménard, conseiller du syndicat, le ministère des Affaires sociales - qui donne les subventions - et la Régie des eaux du Québec sont au courant de la situation depuis longtemps, mais rien n'a encore été fait pour y remedier. **"C'est une situation inhumaine",** dit M. Ménard. Par ailleurs, les syndiqués ont été frappés d'une injonction lors de la grève générale du Front commun et depuis leur retour au travail, affirme M. Ménard, ils sont victimes d'un tas de mesures d'intimidation et de harcèlement de la part du grand patron Jolicoeur.

L'usine Eddy de Hull

Des travailleurs de l'usine de pâtes et papiers B.B. Eddy de Hull (propriété de l'empire alimentaire Weston) viennent de publier un dossier qui analyse le pouvoir dans leur entreprise. Cette étude a été réaiisée avec l'aide de l'Association coopérative d'information de l'Outaouais (ACIO), en collaboration notamment avec des jeunes de la Maison du Chômeur de Hull. De cette étude, il ressort que le pouvoir chez Eddy n'appartient surtout pas aux travailleurs, et pas plus à leur syndicat (FTQ), qui n'est pas épargné par les critiques. On peut contacter les gens de l'ACTO à (819) 776-1810 ou 770-7035.

A L'UQAM

LE SYNDICAT des professeurs de l'université du Québec à Montréal (CSN) vient de se donner un nouvel exécutif. Le président élu est **Louis Gill** (économique), qui succède à **Jean-Marc Piotte** (science politique). Le vice-président est **Roch Denis** (science politique), la secrétaire **Madeleine Mahony** (études littéraires), et le trésorier **Réal Morissette** (sociologie). Le SPUQ est affilié à la Fédération nationale des enseignants québécois (FNEQ). **C'est le seul syndicat de professeurs d'université qui soit rattaché à une centrale syndicale** et le seul qui ait déclenché une grève, à ce jour, dans une université au Québec.



LA PREMIERE GREVE de professeurs d'université au Québec.



Un Premier Mai historique à Montréal: Front commun permanent CEQ-CSN-FTQ

Une page d'histoire syndicale a été écrite à Montréal le 1er mai, jour de la fête internationale des Travailleurs.

Près de 500 militants ont participé à la première assemblée conjointe du tout nouveau **Comité régional de coordination** des travailleurs du Grand Montréal. Ce comité groupe au départ: le Conseil du travail de Montréal (FTQ) - tout près de 100,000 membres -, le Conseil central des syndicats nationaux (CSN) - 65,000 membres - et les syndicats d'enseignants de la région (l'Alliance, Le Royer, Laval, l'Ouest de Montréal, Champlain et les Mille Isles).

200,000

En tout, cela fait près de 200,000 syndiqués réunis pour la première fois dans un organisme commun, auquel s'ajouteront bientôt tous les mouvements populaires et associations de citoyens, de non-syndiqués, de chômeurs et d'assistés sociaux.

L'assemblée conjointe du Premier Mai a eu lieu au centre Paul-Sauvé, dans l'est de la métropole; elle s'est terminée, aux petites heures de la nuit, par une fête à la salle de curling où l'on a bien bu et bien dansé.

Front politique

Le but primordial du Comité de coordination est de défendre les intérêts des travailleurs "en dehors des entreprises", "sur le deuxième front", en organisant l'action sociale, économique et politique du mouvement ouvrier à Montréal. Cette action ne peut déboucher, évidemment, que sur la construction d'une organisation politique autonome des travailleurs contre la "dictature" en place du régime Drapeau-Niding, à partir du Front d'action politique (FRAP).

Cela a été souligné par les nombreux orateurs qui ont pris la parole, tous brièvement à l'exception de Michel Chartrand, qui s'est emparé du "crachoir" dès le début!

Le Comité de coordination va se doter dans les meilleurs délais d'un secrétariat permanent et multipliera les assemblées communes comme celle du Premier Mai.



L'histoire de la Liberté

OU

L'Humanité en marche.

Dans ce livre-club qui relate l'histoire de l'homme de la préhistoire à nos jours...

Le sujet le plus d'actualité pour les travailleurs...

L'Histoire du syndicalisme

ou les Conquêtes ouvrières

Des textes d'Eugène DESCAMP de la C.F.D.T.

Henri AIGUEPERSE du S.N.I.

Pierre DELON, Président C.G.T.

A Hull-Ottawa

Radio-Canada met la hache dans les émissions d'affaires publiques

(V.B.) - L'émission **Sur le vif,** diffusée 2 fois la semaine à l'antenne de Radio-Canada à Hull, a pris fin le 27 avril dernier, c'est-à-dire 1 mois avant son échéance; et 4 recherchistes - dont 2 étaient employés par la Société depuis 5 et 6 ans ont été congédiés. Ce sont MM. Jean Bouchard (6 ans), Louis Tardif (5 ans), Marc Bergeron et Gilles Paquin (1 an chacun).

Pour rayer de l'horaire de CBOFT la seule émission locale d'affaires publiques, la Société Radio-Canada, zone d'Ottawa, a pris prétexte du climat d'incertitude qui serait dû, selon elle, aux négociations actuelles entre Radio-Canada et NABET. Les syndiqués de NABET impliqués dans ce conflit ont riposté jeudi dernier en demandant à Radio-Canada d'arrêter de rejeter sur eux le poids de sa propre décision.

Par ailleurs, on se demande - le climat étant le même pour tous - pourquoi ne pas supprimer toutes les émissions et pourquoi commencer par la seule émission régionale d'affaires publiques.

Les journalistes

De son côté, l'Association professionnelle des journalistes de l'Outaouais (AJPO) a lancé un cri d'alarme à la population: **"Ce n'est pas la première fois que nous dénonçons des cas de censure et de carence de l'information, mais la situation actuelle est à ce point critique qu'il est essentiel d'entreprendre une action radicale"** a déclaclaré M. Jean Blanchard, président de l'OPJO.

L'APJO avait déjà dénoncé le climat d'insécurité qui existait et qui existe toujours à **CJRC (Radio-Mutuel à Ottawa),** où l'on interdit aux journalistes le droit d'association. L'APJO a, de plus, tenté d'intervenir à **CKCH (Télémédia, à Hull).** Notons que la dernière émission d'affaires publique a été rayée de l'horaire de CKCH il y a quelques semaines et que, mercredi dernier, 2 journalistes reconnus comme des militants syndicaux, MM. **Michel Beauparlant** et **Robert De Serres,** ont été congédiés à quelques heures d'une élection syndicale où ils auraient - de l'avis de tous - été élus à des postes clés. Les motifs de la direction de CKCH sont classiques: insubordination et négligence dans l'accomplissements de certaines de leurs fonctions.

Les vases chinois

Pour compléter le tableau, l'APJO souligne l'effritement des affaires régionale à l'émission **Présent** (Radio-Canada).

"Le cas de Présent est un autre exemple de la politique des vases chinois qu'on veut implanter de plus en plus au niveau des affaires publiques à Radio-Canada, déclare-t-on à l'APJO. Alors que dans le passé Présent employait 5 journalistes assurant une couverture analytique complète, la direction des affaires publiques de la zone d'Ottawa est arrivée, à force de petites manoeuvres douteuses, à neutraliser le travail professionnel qui s'y faisait, à créer un climat de malaise, à enlever aux journalistes les moyens de faire un travail sérieux et finalement à les renvoyer un à un.

Ce remue-ménage dans l'information inquiète beaucoup la population outaouaise et les francophones d'Ottawa. Plusieurs associations ont réagi et protesté publiquement. L'éditorialiste Jean-Noël Bilodeau, pour sa part, va beaucoup plus loin.

"C'est à se demander pourquoi la population (vous, moi, tout le monde) ne se décide pas, un jour qu'elle en a assez, d'envahir ces postes de radio et de télévision pour faire comprendre que la "communication" et la liberté de parole, c'est un droit inaliénable en démocratie."

Les annonces classées

Volvo 66, canadienne, 122S, particulier, standard, michelins, tacomètre, après 6 heures. 322-3367.

CAPE DE VISON NATURE A VENDRE. TRES PROPRE. LONGUEUR: 15 POUCES. PRIX: $250. Tél.: 731-0680 ou 324-6475.

LOGEMENT A PARTAGER

Jeune fille partagerait un 5½ avec une autre jeune fille. Près du métro Mont-Royal. $50 par mois. Téléphone, après 5 heures: 522-3265.

"LIBERTE SOCIALISTE OU ESCLAVAGE CAPITALISTE? Une brochure gratuite de 32 pages démontrant l'impossibilité de la paix et de la prospérité sous le capitalisme. Ecrire au: Parti ouvrier socialiste (SLP) C.P. 321 Montréal 101."

LOGEMENTS A LOUER

Plusieurs logements de 6 pièces, $70 à $85 par mois, rue Dorion près Sherbrooke. Jeunes enfants et chiens acceptés. Tél.: 842-2394.

GRAND LOGEMENT A LOUER

6½, dans le Nouveau-Rosemont, (près de l'intersection Lacordaire-Beaubien). Haut de duplex neuf, situé dans un quartier résidentiel et près des centres d'achats. Idéal pour jeune famille avec enfant. $160 chauffé. Tél.: 256-6898, après dimanche.

REPRESENTANT

Jeune homme bilingue, libre pour voyager en province, ayant connaissances musicales avancées, particulièrement du répertoire des mélodies populaires, canadiennes, américaines et françaises. Pour entrevue et plus amples renseignements: téléphoner à 845-3139.

ÉCHEC À L'ENNUI

Voulez-vous lier une amitié solide ou même un amour véritable sans passer par un ordinateur froid où vous n'êtes qu'un numéro? L'Agence Marie-Josèphe attend ceux et celles qui croient encore aux relations humaines remplies de joie. Tél.: 388-6343, 10425 Christophe-Colomb, Montréal 359.

CARTES D'AFFAIRES

DROIT

Huguette Viger
Notaire

264, rue de la Couronne, Québec (2e)
Tél.: (418) 529-5701

Paul Unterberg
Avocat

1420, rue Sherbrooke, Ouest, suite 400
Montréal Tél.: 842-6604

Serge Ménard
Avocat

500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tél.: 288-4241

Burns, Saint-Arnaud et Pothier
Avocats

774, boul. Saint-Joseph, Est
Montréal (176e) Tél.: 526-1605

Sam Goldwater, b.a., LL.L.
Avocat

Chambre 410
33, rue St-Jacques O.
Montréal 126, P.Q.
Bureau: 845-3231
Soirs: 739-2167

SANTE

LA CLINIQUE D'ÉPILEPSIE DE MONTRÉAL

Tél.: LAN-3000

Yves Bélanger
Denturologiste

Réhabilitation faciale prothétique Ex-technicien à l'université de Montréal.
4806, Saint-Kevin, app. 1 (coin Victoria)
Montréal Tél.: 342-1781

Benoit Kemp, o.d.
Optométriste

4980, boul. Henri-Bourassa, Est.
Montréal-Nord Tél.: 321-5682

Jacques Perras, o.d.
Optométriste

Tél.: 352-7960
Place Versailles, rue Sherbrooke, Est
En haut du bureau d'émission des permis

DIVERS

COMMERCE

L. Ray Tétrault -
Luthier

Ventes & réparations d'instruments à cordes, 737, rue Louise - près Boul. Roland Therrien, Longueuil, Qué. Tél.: 674-6375

La Maison de l'Outil

Réparation de vos outils

69, rue Gounod, Mtl. Tél.: 381-4246

Yves Tousignant
Entrepreneur

Réparation de briques et blocs; pierres;
Spécialité: foyer naturel
Tél.: (514) 727-6458

dépannage

L'Association coopérative d'économie familiale de Montréal (l'ACEF) entreprend avec vous tous une aventure de recherche dans le domaine de la consommation.

Par les questions que vous formulerez, vous contribuerez à orienter le contenu de cette chronique. Au départ, établissons que l'ACEF n'a pas la prétention d'être la créatrice de solutions miracles et encore moins d'être la détentrice de la vérité.

C'est avec simplicité que nous désirons réaliser notre engagement et croyez que c'est avec sincérité que nous tenterons de combler vos désirs. De votre côté, adressez vos questions à QUEBEC-PRESSE, 9720, rue Péloquin, à Montréal 358.

Un contrat pour se perfectionner...

Toute école privée au Québec doit, depuis juillet 1969, détenir un permis annuel. Ce permis est provincial et non municipal et est émis par la division des permis de la Section générale de l'enseignement privé du ministère de l'Education. De plus, il y a 3 sortes de permis donnant droit à des subventions plus ou moins importantes. Pour toute information sur une école, téléphonez à 873-4670 et à M. Bibeau, à Québec: 643-8156.

S'il s'agit d'une annulation de cours, un étudiant dispose de 10 jours après la signature du contrat, cela sans frais aucuns. Si le délai de 10 jours est passé, l'annulation demeure possible, mais alors on doit verser en argent le pourcentage des cours effectivement reçus (exemple: 3 cours suivis sur 10, on doit payer 30% du prix total du cours). Cependant, si l'étudiant a suivi moins de 20% du cours il doit quand même payer ce pourcentage minimum. C'est une référence aux articles 59 à 63 de la loi de l'Enseignement privé (loi 56). L'article 65 mentionne aussi que tout contrat de cours privé vendu par **colportage** est nul et n'a aucune valeur légale.

On peut se procurer des copies des lois provinciales à: Editeur officiel du Québec, 310 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal.

Réclamation d'une vieille dette? ... un calcul!

Il ne faut jamais oublier de vérifier, dans le cas de consommateurs aux prises avec des créanciers, si les droits de ce dernier ne sont pas éteints par le mécanisme de la prescription.

La prescription extinctive, c'est une période de temps fixée par la loi (code civil) au-delà de laquelle une créance est absolument éteinte et ne donne droit à aucune action devant les tribunaux. Dans les cas de vente de biens meubles entre non-commerçants, de même qu'entre un commerçant et une personne qui ne l'est pas, la prescription est de 5 ans. Par exemple, il doit s'écouler 5 ans entre la date d'un dernier versement (date où la prescription commence à courir) et la date de la signification d'une action pour que celle-ci soit rejetée par le tribunal.

Cette disposition du code civil (article 2260-5) est d'une très grande importance mais il faut souligner que le calcul de la prescription peut, dans certains cas, poser des problèmes délicats.

Achat, publicité, finance et exploitation garantie!

Ces mots, tout un monde! Un monde qui fait parler de lui de plus en plus. Pourquoi? Oui! pourquoi parler de la consommation?

Il y a encore bien peu de temps, un demi-siècle environ, chacun achetait selon ses besoins: manger surtout, se vêtir (la mode, c'était un privilège de la suivre), se loger et se meubler; les goûts étaient simples... vivre était simple! Puis, tranquillement, la machine prit de la vitesse. Une bonne dose de publicité afin de donner du piquant au goût, deux ou trois gouttes de financement afin que le tout se tienne et pour finir une avalanche de gadgets pour ne pas rester trop longtemps sur le même appétit.

Etrange médecine qui n'a certes pas inventé l'assurance-hospitalisation, car celui qui avale cette mixture est bien malade: c'est le consommateur d'aujourd'hui.

Vous ne le croyez pas? Allez voir au Dépôt Volontaire ou en psychiatrie.

Et puis, qui parle de la consommation? Psychologues, sociologues et toutes les armées au service de la publicité; ces messieurs aux visages graves de la rue Saint-Jacques (Oh! pardon, St. James Street) s'intéressent beaucoup au comportement du bipède québécois. Mais lui, le consommateur, a-t-il déjà perdu la tête et son silence est-il acheté? Nous ne le croyons pas, nous avons besoin de son point de vue.

Hier encore, consommer voulait dire acheter pour vivre.

Aujourd'hui, consommer voudrait dire être contraint d'acheter afin de se donner l'illusion d'exister.

Etes-vous d'accord, ou avez-vous d'autres définitions de la consommation à nous proposer? Alors, faites-nous-le savoir.

L'ACEF de Montréal

Acquérir un terrain pour se bâtir un chez-soi...

De nombreuses compagnies se sont créées pour répondre à ce besoin d'être un "futur propriétaire". Plus de 40 jeunes compagnies ont été dénombrées dans la grande région montréalaise au cours des trois dernières années et, depuis, plusieurs d'entre elles ont disparu. Il n'y a qu'à s'informer auprès de l'escouade des fraudes de la police de votre localité pour le savoir.

Voici donc quelques sujets de réflexion pour un futur acheteur:

En premier lieu, mentionnons qu'il n'existe pas présentement de loi dans le domaine immobilier. Ainsi la spéculation sur les terrains est grandement accélérée par des compagnies qui s'achètent entre elles des terrains pour en faire monter les prix; vient toute la publicité fallacieuse, trompeuse ou mensongère par les organes d'information, qui entoure la promotion de la vente de terrains. Des spécialistes de la vente utilisent avec habileté les méthodes de vente contenant les techniques de persuasion les plus poussées: audio-visuel, sessions en groupe, repas culturels, conférences.

Et que dire de la qualité des terrains: bosselés, rocailleux, bas, en montagne ou en ravin, inaccessibles, ou même inexistants?

Pour le financement d'un terrain, la plupart des compagnies vous adressent à des compagnies de finance ou à des banques. Là on vous consent un prêt, que "volontairement" vous remettrez au vendeur de terrain. Ainsi sera-t-il très difficile de prouver qu'il y a entente entre le vendeur et le prêteur.

Il est intéressant de mentionner que, tant que le consommateur n'a pas fait de versements à l'une ou l'autre des compagnies, il lui est possible de se défendre puisque en loi il n'a pas nécessairement accepté le contrat. Les coûts d'une telle défense peuvent cependant être très élevés. C'est un pensez-y-bien avant de signer.

En résumé, avant de vous faire prendre au piège, avez-vous vérifié si votre budget vous permet ces dépenses et ce risque. Si oui, nous vous suggérons de vous adresser plutôt à des particuliers (cultivateurs, notamment) qu'à des compagnies spécialisées dans le domaine des terrains. Vous y gagnerez peut-être sur plusieurs plans.



LA SPECULATION SUR LES TERRAINS est grandement accélérée par les compagnies qui s'achètent entre elles les terrains.

Le Domaine des Haut-Bois... un nouvel art de vivre

On devrait visiter le Domaine des Haut-Bois et ses maisons modèles avant de porter son choix ailleurs. En effet, il s'agit d'un développement urbain vraiment prestigieux de 25 millions de pieds carrés, sis dans un décor unique de montagne, forêt, lacs, verger à seulement 10 minutes de Montréal sur la Rive Sud.

La montagne est le Mont Bruno et le Domaine des Haut-Bois en couvre le versant faisant partie de la municipalité de Sainte-Julie. On y accède par la sortie 62 de l'autoroute transcanadienne.

Que trouve-t-on de vraiment exceptionnel au Domaine des Haut-Bois en outre du milieu enchanteur.

A) Des terrains de grande dimension, boisés et non boisés.

B) L'absence de construction de série. À ce propos, la grande diversité des modèles étonne, plaît et rassure.

C) On peut y faire construire d'après son propre plan ou commander un modèle modifié à son goût.

D) On peut y acheter maintenant son terrain (payable en mensualités à 6% d'intérêt) pour s'y faire construire plus tard le modèle de son choix par l'entrepreneur de son choix.

E) Pour éviter la spéculation et la plaie des terrains vacants, l'obligation pour tous de construire sur son terrain dans les 15 mois suivant l'installation des services municipaux. La pénalité étant, pour avoir contrevenu à cette obligation, la rétrocession du terrain sur remboursement de son argent. Il s'ensuit qu'on y achète un terrain dans un secteur où la date d'installation des services ne précédera pas de plus de 15 mois la construction de sa maison ou la revente de son terrain en marché libre.

F) Dix pour cent du prix de vente des terrains est investi annuellement par les promoteurs dans l'aménagement d'un centre récréatif (de sport et de culture) de un million trois cent mille pieds carrés.

G) L'achat de toute maison comprend un lampadaire avec oeil magique. C'est ainsi que les rues sont éclairées au Domaine des Haut-Bois afin d'éviter les poteaux-luminaires disgracieux. L'étonnant au Domaine des Haut-Bois reste que le prix des terrains comme des maisons se compare quand même avantageusement avec ce qu'on trouve ailleurs.

Pour se rendre au Haut-Bois du pont Jacques-Cartier ou du pont-tunnel Lafontaine, on parcourt la route 20 (transcanadienne) durant 9 minutes jusqu'à la sortie 62 de Sainte-Julie.

Cet espace a été réservé par le Domaine des Haut-Bois (Mont-Bruno) Inc.

lecteurs

"Ils ont déjà commencé à perdre la partie"

En accord avec une citation du livre Bourassa Québec, **p. 112, 2e paragraphe:**

"Mais on ne désamorce pas une situation sociale comme on désamorce une bombe. En un certain sens, lorsque les gouvernements démocratiques ne comptent que sur les forces de l'ordre pour établir la prospérité et la sécurité de l'Etat, c'est qu'ils ont déjà commencé à perdre la partie."

Les étudiants du Cégep F.-X. Garneau se prononcent contre le bill 19.
L'Assemblée générale des étudiants de Garneau,
par la présidente,

Hélène Plante

C'est à nous de bouger

C'est une véritable honte!

Comment est-il possible que nous, Québécois, laissions passer pareille ignominie. Nous avons tous entendu parler du "Projet de la baie James", bien sûr. Mais qu'en sait-on?

- Que cela va nous sortir du marasme économique? C'est dérisoire.

6,000 Indiens vont être chassés de leur territoire. Non seulement on est venu les déloger il y a quelques siècles, mais on continue. Mais il faut faire place au progrès: le gouvernement l'a dit, c'est donc qu'il faut l'accepter. Mais, non, il faut se réveiller. On ne peut pas en tant qu'hommes en laisser d'autres se faire exploiter sous nos yeux. Ces indiens vivent de chasse et de pêche. Ils dépendent à peine des Blancs dans ces régions. Ce projet va leur créer des emplois dans un chantier. Ils n'en veulent pas! Est-ce cela, la démocratie: déraciner certains Canadiens pour le bien-être d'autres.

Et là encore, nous nous leurrons. Car le seul bénéficiaire va être évidemment notre voisin du sud. En fait, les Américains fournissent les capitaux pour exploiter **nos** ressources naturelles avec **notre** main-d'oeuvre bon marché.

Voilà pour les conséquences immédiates. Il y en a d'autres: Le système de l'avenir pour l'électricité sera l'énergie nucléaire. Pourquoi ne pas être d'avant-garde tant qu'à perdre des billions. . .Ensuite, le système écologique va être bouleversé. Le caribou va en voie de disparition dans ces régions; le castor aussi. Ce sont les seules ressources des Indiens. Non seulement cela, mais la température de Montréal devrait baisser en moyenne de 3 degrés F.; la baie James va aussi être gelée pour plus longtemps l'hiver, ce qui entravera le commerce.

Le gouvernement fédéral pourrait agir; il en a tous les droits légalement. Mais il ne le fera pas. Il a déjà assez de problèmes avec le Québec et son gouvernement, il n'en créera pas davantage.

C'est donc à nous de bouger. C'est notre pays, nos compatriotes, notre identité qui vont en souffrir. Il faut en parler, écrire au gouvernement. Ce n'est pas beaucoup, mais c'est un commencement.

Dominique Bergevin

Sur l'échec de 50% des étudiants du Barreau

Au sujet d'une opinion émise par M. Marc Brière, c.r., dans le Devoir du 23 février dernier, je voudrais apporter la nuance suivante.

Monsieur Brière dit que le Barreau doit choisir entre l'intérêt public et l'intérêt de ses membres. Pour ma part, je crois que l'intérêt de ses membres a été et restera encore le but de ce "club" fermé. L'acharnement du Barreau contre le projet de loi 250 le démontre. Seul un gouvernement favorable aux petites gens pourra changer un peu cette orientation.

Un autre exemple nous est donné dans les faits suivants: un avocat, professeur à la faculté de Droit de l'université de Montréal, trouvait très drôle, dernièrement, de constater en pleine classe et avec un grand rire niais que 50% des candidats à l'examen du Barreau venaient d'échouer. Est-ce normal après 3 ans et demi d'études ardues?

Dans les 42% qui ont été élus combien y a-t-il de candidats qui sont fils ou filles de juges ou d'avocats?

Et combien y a-t-il de ces mêmes gens parmi les vaincus? Ces deux questions, il faudrait les poser pour les 20 dernières années au moins.

Etant donné que tout est secret dans la citadelle qu'est le Barreau, il nous sera impossible de le savoir réellement. Tout de même, il est grand temps que les copies d'examens du Barreau soient corrigées par des fonctionnaires du gouvernement, sous l'anonymat, et gardée aux archives du gouvernement. D'ici là, nous ne croirons pas à l'objectivité du choix des élus.

Etudiant en droit

Non-syndiqués contre le bill 19

Les soussignés constatent que le gouvernement Bourassa, en réglant - ou croyant régler - le plus grave conflit syndical de l'histoire du Québec par le vote à la vapeur d'une loi infâme, le bill 19.

- a foulé aux pieds le droit fondamental des travailleurs d'appuyer leurs revendications par la grève; ce droit est si essentiel qu'il est inscrit à la Constitution même de nombreux pays démocratiques (constitutions françaises de 1946 et de 1958, en particulier);

- a décidé de s'instituer tout à la fois juge et partie, en ne permettant même pas, dans le cadre de l'infâme loi 19, un arbitrage obligatoire du conflit, comme c'est le cas pour les policiers et pompiers, ni même un contrôle du législatif sur une décision qui sera prise au moyen d'un simple décret du lieutenant-gouverneur en conseil, décision qui dictera unilatéralement les conditions de travail, normalement négociées, de dizaines de milliers de travailleurs québécois.

- a créé un dangereux précédent à la suite duquel tout autre droit fondamental pourra, de la même façon, être supprimé, y compris le droit de propriété, par exemple; les Franco, Salazar et autres Mussolini n'ont pas procédé autrement.

Les soussignés prennent également note de la servilité des membres de l'Assemblée nationale et des quelques ministres prétendument démocrates qui, malgré les tentatives désespérées d'un petit groupe de députés encore lucides, ont accordé au gouvernement un pouvoir dictatorial à l'égard de ses salariés, puisqu'en plus de son pouvoir exécutif ce gouvernement s'arroge un pouvoir judiciaire (arbitrage), et écarte d'emblée tout contrôle législatif.

Pour conclure, les soussignés observent que les rares députés qui ont tenté, dans ces circonstances, de sauver ce qui reste de notre démocratie sont ceux-là mêmes que l'on a maintes fois accusés de vouloir l'abattre.

Un groupe d'enseignants non syndiqués



EN PLUS D'UN ABONDANT COURRIER, Québec-Presse reçoit toutes les semaines un certain nombre de caricatures, dessins, photos-montages, etc. Afin de permettre à cette forme d'expression de trouver un débouché, nous ouvrons nos pages à ceux de nos lecteurs qui aimeraient voir publier leurs oeuvres. De préférence, envoyez-nous des dessins ou photos de forme carrée. Notre adresse: 9670 Péloquin, Montréal 318.
Le montage photographique que nous publions cette semaine est due aux ciseaux de M. Gérard Langlois, de Sainte-Pétronille de l'Ile d'Orléans. Nous l'avons extrait de son bulletin non-conformiste. Le Cactus qu'il publie tous les mois depuis 21 ans.

QUÉBEC-PRESSE

OFFRE D'EMPLOI

Téléphonistes

Travail: Sollicitation pour livraison à domicile.

Salaire horaire de base plus concours avec commission.

Le travail se fait entre 5h et 9h pm.

Renseignements:

Yvon

du mardi au vendredi entre 6h et 9h pm.

381-1385

QUÉBEC-PRESSE

OFFRE D'EMPLOI

Collaborateurs et collaboratrices pour être présents aux assemblées d'organismes et de mouvements sympathiques à QUEBEC-PRESSE.

TRAVAIL:

- recruter de nouveaux lecteurs
- offrir la livraison à domicile
- encourager nos lecteurs à devenir sociétaires de l'ACPP qui édite QUEBEC-PRESSE
- c'est à Montréal; ça suivra plus tard à l'extérieur
- c'est en soirée et durant certaines fins de semaines
- c'est payant!

RENSEIGNEZ-VOUS DÈS LUNDI AUPRÈS DE:

MONIQUE VANDEN
381-4775

C'est à Hué que se décida le sort de l'offensive de Giap

par Pierre Jean MEHU

Quang Tri est tombée; Hué, l'ancienne capitale impériale, est menacée; personne ne peut prévoir quand et où va s'arrêter l'offensive des forces nationalistes au Vietnam. Commencée au début de la semaine de Pâques, l'attaque des Nord-Vietnamiens et des combattants du FNL au fil des jours est devenue un véritable rouleau compresseur que ni les bataillons d'élite du président Van Nguyen Thieu ni les bombardiers géants américains, qui effectuent certaines fois près de 500 sorties en une journée, n'ont pu stopper. On se demande maintenant si l'objectif de Giap n'est pas une victoire militaire quasi totale au Sud-Vietnam.

Plus qu'une place forte, Hué est un symbole. Les anciens empereurs d'Annam y ont résidé pendant plusieurs siècles; la ville a un caractère sacré pour plusieurs générations de Vietnamiens et son passage sous le contrôle des forces communistes produirait un terrible impact psychologique au sein de la population sud-vietnamienne. Elle y verrait comme un signe du destin favorable aux nationalistes.

L'offensive de 1968

Lors de l'offensive du Têt en 1968, les troupes sud-vietnamiennes avaient organisé une défense redoutable autour de la ville et les quelques groupes de maquisards qui s'étaient infiltrés à l'intérieur de l'ancienne cité impériale avaient dû décrocher face à la résistance des rangers sud-vietnamiens et aussi de l'aviation gouvernementale, qui était décidée à réduire la ville en un amas de cendres plutôt que d'en laisser le contrôle aux troupes du Front national de libération. Cette fois-ci, l'attaque est menée à l'aide de blindés et d'artillerie lourde, qui ont déjà anéanti les défenses avancées sud-vietnamiennes.

A Saïgon, la panique a gagné les sphères gouvernementales et certains milieux du haut état-major américain commencent à parler ouvertement de catastrophe. La reprise des pourparlers de paix de Paris n'a pas diminué l'intensité des combats dans la zone des Hauts Plateaux et dans la périphérie des grands centres urbains. Giap semble vouloir sa victoire militaire.

Une thèse erronée

La première thèse américaine au tout début de l'offensive nationaliste était que l'attaque des Nord-Vietnamiens allait bientôt s'arrêter, faute de souffle. Les commentateurs de la politique indochinoise à Washington parlaient du "dernier coup de dé de Hanoï" et certains d'entre eux, férus d'histoire militaire, comparaient l'avance des troupes de Giap à la contre-offensive allemande dans les Ardennes à la fin de la seconde guerre mondiale.

Cette explication, relativement optimiste, fut assez vite écartée quand les responsables américains se rendirent compte que les soldats de Giap au lieu de faiblir redoublaient d'ardeur et que les Nord-Vietnamiens faisaient passer de plus en plus de troupes fraîches dans la zone démilitarisée malgré le pilonnage intensif du territoire de la république démocratique du Vietnam-Nord par leur B-52.

Le président Nixon songerait bien à poursuivre son plan de "vietnamisation" et de retrait graduel des "conseillers militaires américains"; le seul problème, c'est qu'un désengagement qui prendrait l'allure d'une débâcle pourrait être exploité par le candidat ultra-conservateur George Wallace; ce qui serait évidemment mauvais pour sa réélection.

Augmenter les enchères

L'entretien secret entre Kissinger et l'ambassadeur du Vietnam du Nord à Moscou n'ayant donné aucun résultat positif en ce qui concerne le déroulement des combats au Sud-Vietnam, Nixon va être tenté d'augmenter les enchères. Au début de la semaine dernière, à San Antonio, au Texas, devant un parterre de banquiers et d'hommes d'affaires que l'on considère généralement comme la crème de l'ultra-conservatisme américain, le président des Etats-Unis a pris l'engagement implicite de mettre tous les moyens en oeuvre pour empêcher une victoire nationaliste au Sud-Vietnam. **"Si un pays comme le Nord-Vietnam,** a dit le président Nixon, **massivement aidé par deux super-puissances communistes peut s'emparer d'un autre pays, cela se répéterait au Moyen-Orient et en Europe. Si je permets la mainmise des communistes sur le Sud-Vietnam, les Etats-Unis perdront le respect du monde... je ne laisserai pas cela se produire."**



LES RANGERS sud-vietnamiens sont en pleine débandade...

Toutes les éventualités

Il est clair qu'une déclaration au ton aussi comminatoire est surtout adressée à l'opinion publique américaine dans un contexte de campagne électorale qui facilite les surenchères. Cependant, si les Nord-Vietnamiens arrivaient à occuper Hué et à menacer sérieusement Saïgon, l'utilisation d'armes non conventionnelles dans la guerre deviendrait possible. Ni les dirigeants d'Hanoï ni les hauts responsables du FNL n'ont exclu cette éventualité, bien qu'ils pensent que les Américains réfléchiraient par 2 fois avant de poser un geste aussi lourd de conséquences internationales.

CROISIÈRES DES JOYEUX CAVALIERS
sur le St-Laurent, Saguenay, St-Pierre-et-Miquelon et Bermudes MS Alexandr Pushkin et Mikhail Lermontov.
7 jours $195. - 13 jours $310.
Croisières d'une semaine SS Varna
Departs du 23 juin au 2 septembre A PARTIR DE $225.



CROISIÈRES TRAVELAIDE "ITALIAN LINE"
Le luxe et l'ambiance, le plus grand choix, les plus beaux bateaux.
7—8—9—10 et 13 jours aux Antilles
"Leonardo da Vinci", "Michelangelo", "Raffaello"
Departs toutes les semaines
a partir de $270

CROISIÈRE DE LUXE RHAPSODIE EN BLEU
EN MEDITERRANEE — SS MICHELANGELO
Depart 22 septembre — 20 jours accompagne de Montreal par Andre P. Dufresne. Circuit terrestre Italie: Rome — Naple — Gênes
$975. minimum de Montreal à Montreal
Renseignements: Andre P. Dufresne, 679-3777

CAP SUR LE SOLEIL*
*Appellation contrôlée
Tous ces voyages "CAP SUR LE SOLEIL" font partie de notre selection des plus belles destinations

MOSAÏQUE EUROPÉENNE 1972
Mosaique d'agréments... de panoramas... de merveilles. Guides affables et competents. Hôtels de premiere classe. Autobus de luxe. Repas varies. 22 jours. Belgique, Allemagne, Suisse, Liechtenstein, Autriche, Italie, Sans Marion, Monaco, France, croisière sur le Rhin. Departs tous les jeudis du 27 avril au 26 octobre. Via AIR Canada — Departs garantis, pas d'inquietude... inscrivez-vous et preparez vos valises. $898.

LA JOYEUSE RANDONNÉE : FRANCE — ITALIE — SUISSE
Cet itineraire très etudie est particulierement indique aux Canadiens visitant l'Europe pour la premiere fois. A travers la France, l'Italie et la Suisse, le voyageur découvre les plus beaux paysages, les trésors des differentes regions traversées, leurs coutumes, etc. La Joyeuse Randonnee donne la meilleure vue d'ensemble de ces "vieux" pays qui sont a l'origine de notre culture.
22 jours... Tout compris $870.

L'inoubliable Aventure : ESPAGNE — MAROC — PORTUGAL
Un magnifique voyage à bord du palace des airs, le 747. Tout le circuit terrestre est effectué en autocar climatisé, sièges inclinables et baies panoramiques. Après l'enchantement de l'Espagne, du Portugal et du Maroc, la magie de Paris s'offre à vous en fin de séjour dans les meilleures conditions.
22 jours... Tout compris $792.

LAVAL CENTRE LAVAL
Sortie 7 Autoroute 688-5310
STATIONNEMENT GRATUIT ILLIMITE
JEUDI ET VENDREDI 9 H. P.M.

LONGUEUIL
1 Place Longueuil 679-3777
STATIONNEMENT GRATUIT ILLIMITÉ
JEUDI ET VENDREDI 9 H. P.M.

OUVERT TOUS LES JOURS de 9 H. à 9 H. *

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
TRAVELAIDE LTÉE
SIÈGE SOCIAL: ÉDIFICE DOMINION SQUARE, MONTRÉAL 110
CENTRE-VILLE 1010 ouest, Ste-Catherine 861-7272 *

CARREFOUR ST-DENIS — MT-ROYAL
4454 rue St-Denis 845-8225
Metro Mt-Royal — OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 H. a 9 H.
STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE DE NOTRE ÉDIFICE

PLAZA ST-HUBERT
911 est, rue Beaubien 273-7755
Metro Beaubien — OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 A 9
STATIONNEMENT A L'ARRIERE RUE ST-ANDRÉ

* métro PEEL — STATIONNEMENT SOUS NOS BUREAUX

DOSSIER

OTTAWA-QUÉBEC:

10 ANS DE GUÉRILLA

Le témoignage de celui qui fut au coeur de la bataille



Claude Morin a été depuis 10 ans au coeur de la guérilla Québec-Ottawa pour tout ce qui touche les relations fédérales-provinciales ainsi que ce qu'on appelle la personnalité internationale du Québec.

Il publie aujourd'hui un livre sur son expérience. C'est un témoignage clé sur la guerre froide entre les deux Etats. Plus important encore, c'est une vue de l'intérieur sur les gouvernements qui se sont succédé à la tête du Québec. De Lesage à Bourassa, en passant par Johnson et Bertrand, on y découvre ceux qui furent de vrais "hommes d'Etat québécois", et ceux qui ne furent ou ne sont que des exécutants des mises en scène réglées ailleurs. . .

QUEBEC-PRESSE publie aujourd'hui, avec l'accord des éditions du Boréal-Express qui lancent le livre ces jours-ci, des extraits du livre de Claude Morin. Ils portent sur la difficile naissance des relations internationales du Québec.

On y comprend pourquoi Claude Morin, qui fut sous-ministre des Affaires intergouvernementales, a intitulé son livre "Le pouvoir québécois. . .en négociations."



CLAUDE MORIN, ex-sous-ministre des Affaires intergouvernementales du Québec. Il raconte aujourd'hui ses 10 ans de "diplomatie" québécoise.

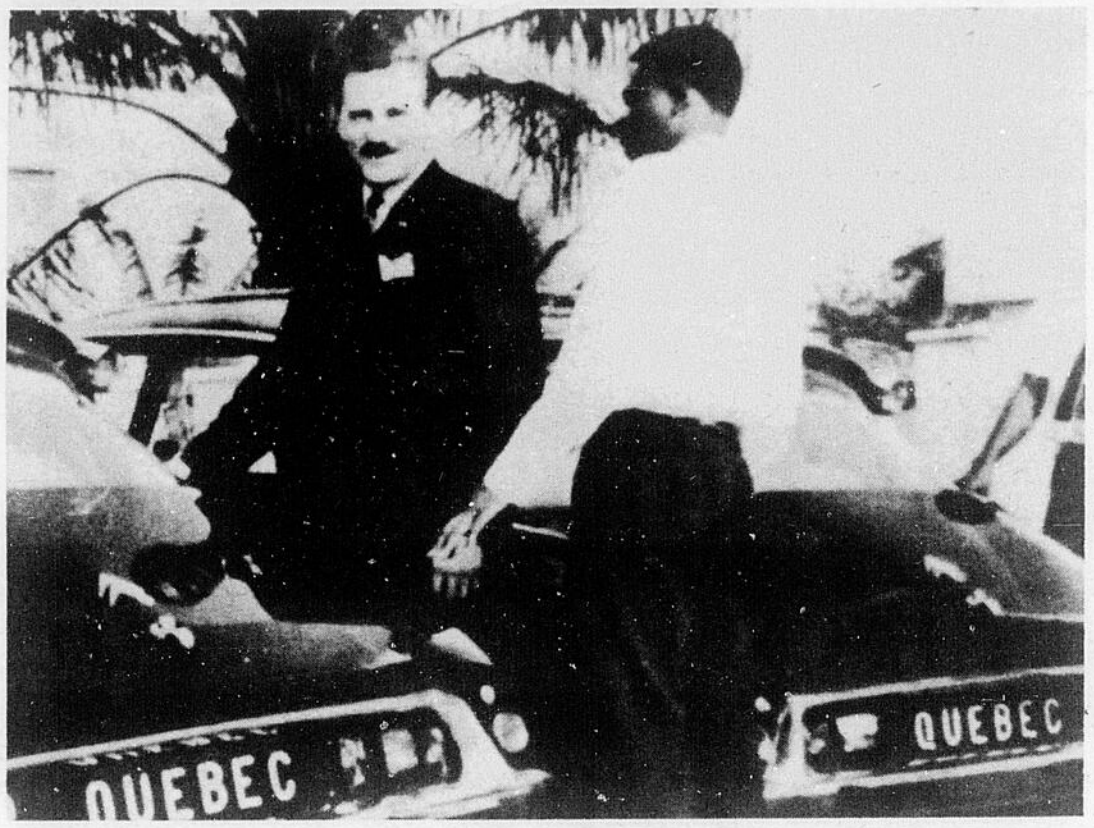
Un coup de tonnerre en plein hiver!

En février 1965, un événement sans précédent se produisit au Canada; une province de la Confédération, le Québec, comme il fallait s'y attendre, concluait une entente avec un pays étranger. Le pays étranger était la France et l'entente portait sur un programme d'échanges et de coopération en matière d'éducation.

En novembre de la même année, nouvelle entente avec la France, cette fois-ci sur la culture. Dans les deux cas, l'effet publicitaire fut assez considérable et le caractère innovateur du geste posé fut amplement souligné par le Québec, Ottawa observant une prudente discrétion, mais prenant toujours soin de minimiser la portée de l'événement.

Le gouvernement fédéral ne manifesta certes pas d'enthousiasme devant les velléités internationales québécoises qui se manifestèrent en 1964 et en 1965, année de la signature des ententes. Il n'y fit pas non plus alors résolument obstacle, bien qu'il se soit attaché à soupeser chaque mot de chaque phrase de chaque entente et qu'il mit beaucoup de zèle à légitimer le tout par des échanges appropriés de notes diplomatiques ou de lettres avec la France. En somme, Ottawa veilla de très près à ce que le tout se fasse avec son assentiment explicite, allant même, en novembre 1965, soit une semaine avant l'entente culturelle France-Québec, jusqu'à signer de son côté un accord-cadre avec la France.

QUÉBEC-OTTAWA : 10 ANS DE



LE QUEBEC participe à sa première conférence internationale, à Libreville, Gabon, en février 1968.

Une province comme les autres...

Cet accord-cadre était, de l'aveu de fonctionnaires fédéraux, la première étape vers l'institution d'une nouvelle notion des relations internationales et de la politique étrangère du Canada. Normalement, il devait être suivi, disait-on, d'autres accords du même genre, concernant d'autres pays, particulièrement ceux d'où provenaient des minorités ethniques importantes. Il fallait en effet prévoir, semble-t-il, que les provinces où vivaient ces minorités seraient, tout autant que le Québec, intéressées à établir des liens culturels avec divers pays. On sait maintenant que, depuis 1965, aucun accord-cadre autre que celui liant le Canada et la France ne fut jamais conclu. On sait aussi que seul le Québec a démontré un intérêt envers les relations internationales, ce qui était pourtant fort prévisible dès le départ. Il faut donc comprendre qu'en 1965 on visait à bien contrôler le Québec, en l'enfermant après coup dans un accord général, et à minimiser les gestes québécois en évoquant l'action passée ou éventuelle d'autres provinces que l'on supposait animées des mêmes préoccupations internationales que le Québec. Dans cette perspective, ce dernier ne pouvait prétendre à quelque particularisme que ce soit; il n'était qu'une "province comme les autres".

Le rapprochement franco-québécois de 1965, s'il portait à l'origine exclusivement sur des programmes d'échanges, conduisit donc avec le temps à des rapports intergouvernementaux plus étroits. A intervalles réguliers, des ministres québécois devaient discuter de ces échanges et d'autres activités communes avec des ministres français.

Ottawa était là!

Ces rencontres, toutes intimement liées aux rapports franco-québécois, ne passaient pas inaperçues, ni au Québec ni en France. Le gouvernement fédéral, vu sa qualité de gouvernement "national" du Canada, en prit quelque ombrage et estima être trop délaissé. Il multiplia d'insistantes démarches, tant auprès de la France qu'auprès du Québec. A l'occasion du voyage du premier ministre Bourassa en France, en avril 1971, il mit beaucoup de pression pour que le programme des manifestations franco-québécoises réserve une place protocolairement appropriée à l'ambassadeur du Canada dans ce pays. Chaque fois que l'ambassadeur fut présent, Ottawa vit à ce que le fait soit publiquement connu.

Ainsi donc, devant la dimension prise par ces ententes et leurs répercussions politiques, le gouvernement canadien avait fini par s'émouvoir. A aucun moment, il ne remit directement et activement en cause les relations nouvelles de la France et du Québec. Lorsque les contacts franco-québécois lui parurent conduire à des conséquences diplomatiques qu'il jugeait inacceptables, on fut témoin d'excès de mauvaise humeur allant jusqu'à l'évocation d'une rupture possible des relations entre la France et le Canada, mais aucun geste radical ne fut jamais posé en ce sens, hors la transmission occasionnelle de notes diplomatiques destinées à rappeler amicalement à la France les us et coutumes du protocole international et le risque qu'elle courait, par son comportement trop pro-québécois, de froisser le gouvernement souverain du Canada.

Un État, oui ou non?

Il y a deux ou trois décennies, les fédéralistes orthodoxes auraient trouvé outrageant qu'une province du Canada participe en tant que telle à une conférence internationale, même si le gouvernement fédéral avait aussi été présent et même si la conférence avait porté sur des sujets strictement provinciaux.

Devant la fréquence accrue des conférences internationales et la variété des sujets abordés lors de ces rencontres, le Canada se trouva donc de plus en plus embarrassé, au moins sur le plan pratique. Lorsqu'il eut à se prononcer sur des matières dépassant sa juridiction interne. Comment le Canada, représenté par son seul gouvernement fédéral, pouvait-il, lors d'une conférence internationale sur l'éducation, discuter avec autorité et crédibilité de l'enseignement secondaire, par exemple? Car, pour ce qui est de l'éducation et des autres domaines de compétence provinciale, le gouvernement fédéral n'était pas et ne pouvait prétendre être un interlocuteur valable.

Ottawa boude le Gabon

Cette lacune de la constitution canadienne fut exploitée par le Québec lorsque, pour la première fois, il fut directement invité à participer à la Conférence sur l'éducation groupant, outre la France, les pays africains et malgache d'expression française. La conférence avait lieu à Libreville, Gabon, en février 1968. Le Québec y participa au même titre que les autres pays, tous souverains.

Devant cette initiative sans précédent, rendue possible grâce à l'intervention de la France, le gouvernement fédéral marqua son indignation par une rupture, ou plus exactement par le non-établissement de relations diplomatiques avec le pays coupable. Vu le risque de la répétition d'un tel incident (il se reproduisit lorsque le Québec fut de nouveau invité à prendre part au deuxième volet de la même conférence, à Paris cette fois, en avril suivant), Ottawa entreprit une vaste offensive de "persuasion" auprès du gouvernement québécois.

Piastres en main

Des pressions fédérales s'exercèrent aussi auprès de presque tous les pays francophones d'Afrique. Il est maintenant connu qu'on leur fit valoir les avantages financiers et autres qu'ils trouveraient de la part du Canada à se conformer à certaines pratiques internationales plus orthodoxes que l'envoi d'invitations directes au Québec, état potentiellement sécessionniste de la fédération canadienne. A ce sujet, il est bien sûr qu'en sombre couleur on décrivit, pour l'édification de ces pays, les dangers internes qu'ils encourraient eux-mêmes, étant donné leurs propres divisions, en encourageant, même par voie détournée et sous divers prétextes, les velléités sournoisement séparatistes du Québec.

Au Canada même, le gouvernement fédéral décida de résoudre le problème avec la dernière énergie. L'action et la présence internationale du Québec lui paraissaient totalement intolérables et risquaient, selon lui, de conférer au pays une image défavorable, pouvant même lui nuire aux Nations unies ou dans l'ensemble de sa politique étrangère. "La façon dont le Québec agit avec nous va nous rendre ridicules sur la scène internationale", disaient fréquemment des représentants fédéraux. A partir de janvier 1969, sous Jean-Jacques Bertrand, une représentation ou une délégation canadienne participerait à ces conférences et elle comprendrait une représentation ou une délégation québécoise. Les mots ont ici un rôle non négligeable, Ottawa se refusant à admettre qu'il put y avoir une délégation québécoise comme telle. C'est pourquoi on entretint, de part et d'autre, une équivoque commode, Ottawa se référant à la participation d'une représentation québécoise et Québec, avec de moins en moins d'insistance toutefois, parlant d'une délégation québécoise. Les péripéties et astuces auxquelles donna lieu cet épisode des relations Québec-Ottawa s'apparentèrent parfois à la politique-fiction, au chantage, à l'espionnage et à la guerre de tranchées.

La présidence de la délégation canadienne fut d'un commun accord confiée à un ministre québécois. Comme il s'agissait de conférences de ministres francophones de l'Education et qu'au Canada seul le Québec avait un ministre de l'Education de langue française dont la présence dans la délégation canadienne était indispensable pour la réussite du stratagème fédéral, l'avantage tactique québécois aurait pu être exploité. Il ne le fut pas car on voulait, à Québec, "éviter les chicanes". Quoi qu'il en soit, la présidence fut confiée à un Québécois. On esquiva quelque peu le problème d'une double représentation canadienne et québécoise, mais l'ambiguité persista quant au véritable statut du Québec.

Le cas de l'Agence de coopération

L'Agence de coopération technique et culturelle des pays francophones fut créée à Niamey, au Niger, en mars 1970. Le Québec y était présent au sein d'une représentation (ou d'une délégation) canadienne. L'année précédente, en février, une première réunion internationale avait établi les principes directeurs d'une telle agence. Le Québec participait également à cette rencontre, rattaché encore une fois à la représentation (ou à la délégation) canadienne. Le Québec avait, comme le gouvernement fédéral, reçu une invitation directe du président du Niger, Hamani Diori. Dans les mois qui suivirent, d'intenses démarches fédérales furent entreprises auprès du Niger pour éviter la calamité d'une nouvelle invitation directe à la conférence suivante. Le président du Niger s'en tira en transmettant non pas une invitation en bonne et due forme mais une lettre datée du 17 février 1970, informant les premiers ministres des provinces "francophones" du Canada (le Québec, évidemment, mais aussi l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba) qu'il avait demandé au gouvernement fédéral de former une délégation pour la réunion de mars 1970. Ces provinces "francophones" étaient présentes à la réunion de 1969 et le président du Niger avait "présumé" qu'elles y seraient de nouveau en 1970, pour la création officielle de l'Agence; d'où la justification de sa lettre.

Aux yeux d'Ottawa, il fallait à tout prix que le Québec ne soit pas directement invité, ni même qu'il ait quelque contact officiel que ce soit avec le gouvernement du Niger.

GUÉRILLA

DOSSIER



EN MARS 1969, le Québec accueille une mission multinationale africaine.

Une guérilla menée par la France

En mars 1970, lors de la deuxième conférence de Niamey, un projet de Charte pour l'Agence fut soumis aux participants. Une première version en avait auparavant été distribuée aux délégations qui avaient assisté à la rencontre de février 1969. Le Québec, qui en avait quand même pris connaissance assez longtemps avant que le gouvernement fédéral ne daigne lui en transmettre une copie, s'était rendu compte que, telle que rédigée, la première version ne prévoyait pas de participation ni de présence québécoise distinctes ou même identifiées. Il en fit part au gouvernement fédéral, et aussi à la France. Ottawa était fermement décidé à ne pas donner suite aux désirs québécois, mais la France fut plus compréhensive. Le problème ne fut pas résolu entièrement au Canada, entre Ottawa et Québec, avant la deuxième conférence de Niamey. Sur place, cependant, après bien des démarches en coulisses, un passage extrêmement important fut inséré dans le projet de Charte. Il reçut l'assentiment des représentants canadiens et satisfit le Québec de même que tous les autres participants, y compris évidemment la France qui en avait été le principal artisan. Ce passage, le paragraphe 3 de l'article 3 de la Charte, se lisait comme suit: "Dans le plein respect de la souveraineté et de la compétence internationale des Etats membres, tout gouvernement peut être admis comme gouvernement participant aux institutions, aux activités et aux programmes de l'Agence, sous réserve de l'approbation de l'Etat membre dont relève le territoire sur lequel le gouvernement participant aux institutions, aux activités et aux programmes de l'Agence, sous réserve de l'approbation de l'Etat membre dont relève le territoire sur lequel le gouvernement participant exerce son autorité et selon les modalités convenues entre ce gouvernement et celui de l'Etat membre". Autrement dit, les pays réunis à Niamey en 1970 étaient d'accord pour que le Québec devienne gouvernement participant, mais il appartenait à Ottawa et à Québec de s'entendre à ce sujet.

Après le changement de gouvernement au Québec, le nouveau ministre des Affaires intergouvernementales, dans une lettre datée du 11 juin 1970, informa le ministre des Affaires extérieures du Canada que le Québec souhaitait devenir gouvernement participant à l'Agence de coopération technique et culturelle conformément à la charte de Niamey, et demandait l'ouverture de négociations à ce propos. Quelques rencontres de fonctionnaires fédéraux et québécois eurent lieu au début de l'automne de 1970, mais les pourparlers traînèrent en longueur.

Un statut particulier...comme les autres

Puis, beaucoup plus tard, une entente, ratifiée par échanges de lettres entre les deux gouvernements et non par un accord plus solennel, confirmait au Québec un rôle considérable dans la participation canadienne à l'Agence et à ses institutions, mais non un statut juridique particulier en tant qu'Etat. Qu'aucune autre province n'ait encore officiellement demandé de devenir "gouvernement participant", et ce pour des raisons de sens commun, ne change rien à l'optique fédérale selon laquelle il faut éviter d'établir comme principe que seul le Québec puisse devenir "gouvernement participant" à une organisation internationale francophone. En ce sens, l'entente Québec-Ottawa d'octobre 1971 n'a nullement amené le gouvernement fédéral à reconnaître le caractère spécial du Québec dans le Canada. Un des éléments déterminants de toute l'opération était la possibilité, pour le Québec, de communiquer directement avec l'Agence; cela aurait nettement contribué à lui donner un véritable caractère de gouvernement participant. On a vu que la relation directe devait, selon l'entente, résulter d'un commun accord. Le principe du "commun accord", dont l'insertion dans l'entente Québec-Ottawa fut le fait d'esprits téléphoniquement conciliants qui intervinrent à la dernière minute du côté québécois, permit en réalité à Ottawa de "rattraper" ce qu'il avait risqué de céder. En conséquence, le Québec est demeuré sous la tutelle entière d'Ottawa qui ne tient pas plus qu'avant à l'établissement de relations trop étroites entre l'Agence et cette province qu'il faut décidément conserver le plus possible "comme les autres".

Déménagez-vous ?



Faites un bond chez nous pour trouver peinture, tapisserie, draperies et tapis pour votre nouveau "home"!

Attendez-vous quelques amis a dîner ?



Pour les recevoir convenablement et sans cérémonie, rien de mieux que les sofas, fauteuils, tables et chaises du *Centre d'achats syndical!*

Aimez-vous croquer sur le vif les très grands personnages historiques?



Nous avons tout ce qu'il vous faut en fait d'appareils-photo, caméras, projecteurs et pellicules.

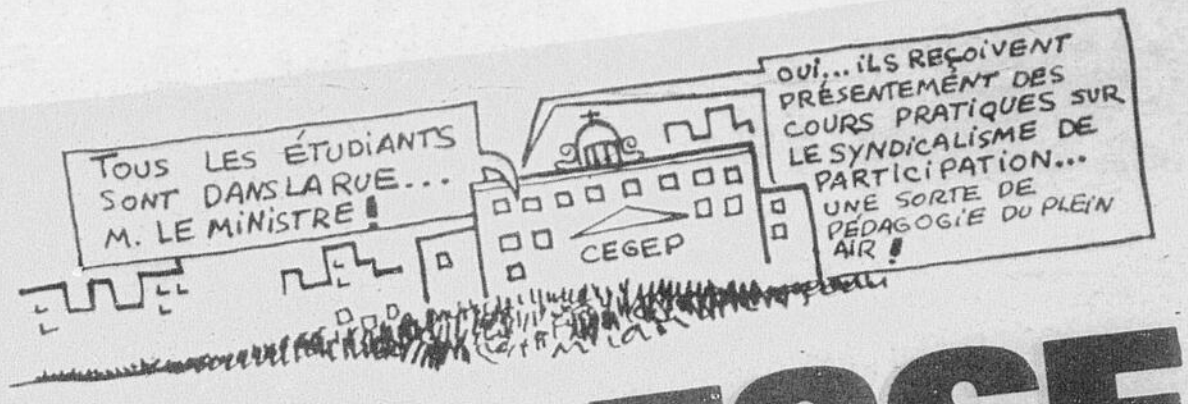
Etes-vous bien " équipé " ?



Vous trouverez chez nous tous les articles de sport dont vous et vos amis rêvez.

CENTRE D'ACHATS SYNDICAL de Montréal Inc.
CAS
2276 EST ONTARIO, MONTRÉAL - 523-2131

mini-loto TIRAGE VENDREDI le 28 avril 1972
69463 21 gagnants de $5,000.
9463 168 gagnants de $500.
463 1701 gagnants de $100.



QUÉBEC-PRESSE

DERNIÈRE ÉDITION 30 AVRIL 1972 VOLUME 4 NO 18

Météo: ensoleillé, périodes nuageuses

PARTOUT AU QUÉBEC

LIVRÉ À DOMICILE: 30¢

Semaine chaude dans les CEGEP

OCCUPATIONS

Le prix de la liberté de presse: $25

Québec-Presse est la réponse populaire au problème angoissant de la concentration des moyens d'information du Québec entre les mains de quelques financiers.

Québec-Presse est le seul journal à grand tirage du pays qui soit édité par une coopérative où la voix de chaque sociétaire a le même poids lorsque vient le temps de prendre les décisions, aux quatre assemblées générales qui ont lieu chaque année.

Québec-Presse est un journal d'information et de combat. Il est **libre** à cause de son comité de rédaction qui a toute autorité en ce qui concerne son contenu. Il est **engagé** dans le sens des aspirations des groupes populaires: syndicats, coopératives, comités de citoyens, associations nationalistes, groupements de contestation sérieux.

Québec-Presse a eu des débuts difficiles; mais depuis deux ans et demi la situation s'est améliorée progressivement de façon si encourageante que d'ores et déjà on peut affirmer qu'**il est là pour rester.** Il s'agit maintenant de l'aider à grandir.

Québec-Presse ne pourra continuer à progresser que si le capital social de la coopérative qui le publie augmente de façon substantielle; c'est-à-dire si le nombre de ses sociétaires double d'ici à quelques semaines (l'Association coopérative des publications populaires compte actuellement 1,400 membres).

LECTEURS DE QUEBEC-PRESSE, nous n'avons pas le choix car notre journal a rendu d'immenses services à la collectivité et est devenu un instrument indispensable pour les forces montantes du Québec.

Devenons sociétaires, copropriétaires de Québec-Presse, en souscrivant une part sociale de $25 pour les individus et $100 pour les organismes (les paiements peuvent être échelonnés sur plusieurs mois; par exemple, $2.50 pendant 10 mois pour une part sociale de $25).



Remplis la formule de demande d'adhésion ci-dessous et retourne-la, avec ta remise, à 9670 Péloquin, Montréal 358.

Pour plus d'informations, appelle Monique Vanden à 381-4775.

Nom. . . . . .

Adresse. . . . . .

. . . . . Tél.: . . . . . .

Occupation. . . . . Date de naissance. . . . . .
(jour, mois, année)

Je, soussigné, demande à devenir membre de l'Association coopérative des publications populaires enrg. dont le siège social est à Montréal.

Je m'engage à respecter les statuts et règlements de l'Association et je souscris. . . . . part(s) sociale(s) à $25 la part pour les individus et. . . . . part(s) sociale(s) à $100 pour les organismes.

Date. . . . . 197. . . . . .
signature du membre

AS-TU DEUX MINUTES?

Lis le nouveau QUÉBEC-PRESSE

QUEBEC-PRESSE fait peau neuve à l'occasion de sa campagne du printemps à Montréal. Nous avons refait notre maquette, nous avons ajouté 4 pages en plus des chroniques que nous avions déjà. Nos lecteurs peuvent lire toutes les semaines des articles fouillés sur la consommation, les coopératives, le monde de la finance, les syndicats, les mouvements populaires, le monde artistique, en plus d'une chronique de dépannage rédigée par l'ACEF de Montréal. Comme à l'accoutumée, vous pourrez retrouver notre dossier, la page des lecteurs, des points de vue, un billet, un éditorial, des pages sportives pas comme les autres et évidemment, la page de bandes dessinées de Pierre Dupras. Et comme Québec-Presse est là pour rester, soyez assurés que ce n'est pas fini! Bonne lecture.

VIRGINIE BOULANGER, reporter. Journaliste à La Patrie et au Petit Journal.

PAUL CLICHE, directeur général. Journaliste à L'Action, au Soleil, à La Presse, au Devoir et permanent à la CSN.

JACQUES ELLIOTT, directeur de l'information. Directeur du Richelieu, directeur de L'indépendance et journaliste à la CSN.

MICHEL ELLIOTT, directeur de la photographie. Photographe à la pige pour diverses publications.

LOUIS FOURNIER, responsable des affaires syndicales et économiques. Maîtrise en sciences politiques et reporter à CKAC.

DENIS GIGUERE, chroniqueur automobile.

GERALD GODIN, reporter. Journaliste au Nouveau Journal, au Nouvelliste et à l'émission Aujourd'hui à Radio-Canada.

MICHEL HEROUX, rédacteur sportif.

ANDRE HOULE, rédacteur sportif.

MICHELE JUNEAU, reporter affectée aux nouvelles métropolitaines. Journaliste à La Presse et à l'émission Présent de Radio-Canada.

JULES LEBLANC, reporter. Journaliste au Devoir et directeur de l'information à l'Alliance des professeurs .

ROBERT LEE, spécialiste des courses de chevaux.

PIERRE-JEAN MEHU, responsable de la page internationale. Diplômé en sciences politiques.

E. PILOTE, réviseur de textes et correcteur d'épreuves.

HENRI POUPART, chroniqueur de vie au grand air. Spécialiste des questions de chasse et pêche.

PIERRE RAMBAUD, responsable du secteur jeunesse.

MICHELE SIMARD, secrétaire-documentaliste.

PIERRE TERROUX, directeur des pages sportives. Collaborateur à Sports Illustrés.

QUEBEC-PRESSE
Livraison à domicile seulement 30¢
Je désire recevoir Québec-Presse à domicile tous les dimanches et ne payer qu'une fois par mois.
ou je préfère m'abonner ☐ $15.00 pour un an ☐ $5.00 pour 4 mois.
NOM.....
ADRESSE.....
TEL.....
Faites votre cheque au nom de Québec-Presse et faites-le parvenir à 9670 Péloquin, Montréal 358



ON PEUT se procurer cette magnifique affiche de la campagne de promotion de QUEBEC-PRESSE en envoyant $1 à QUEBEC-PRESSE.

coopératives

par Louis Fournier

Une coopérative où les travailleurs sont leur propre "patron"

Les 22 employés de la Caisse d'économie des travailleurs réunis de Québec sont sans doute parmi les plus "avancés" au Québec: le "pouvoir ouvrier" dans l'entreprise, pour eux, est devenu une réalité.

On sait que la Caisse d'économie est une coopérative d'épargne et de crédit unique en son genre, lancée par la CSN auprès de ses membres dans la grande région de Québec (voir QUEBEC-PRESSE 23 avril). Son objectif majeur, avec les épargnes qu'elle recueille, est de bâtir des services collectifs pour les travailleurs, gérés par eux, en matière de logement, de consommation, de loisirs etc.

Le "gérant" aussi!

Les employés de la Caisse travaillent selon un régime d'autogestion intégrale, à l'intérieur des grandes orientations données à la coopérative par l'assemblée générale (mensuelle) des membres. Cela veut dire que tous les employés - le gérant de la Caisse aussi, qui est sur le même pied - définissent ensemble, toutes les semaines et même plus souvent, les tâches à accomplir et le fonctionnement quotidien de la Caisse. Le tout, rappelons-le, en fonction des grands programmes d'action tracés par la coopérative.

Un syndicat

D'autre part, les 22 employés ont un syndicat, affilié à la Fédération du Commerce (CSN), qui comprend tout le monde et même le gérant, Léopold Beaulieu, puisqu'on ne reconnaît pas de "cadres" à la Caisse d'économie. Le syndicat a fixé lui-même les conditions de travail, les salaires et les avantages sociaux, à partir d'un budget et d'une masse salariale que le personnel avait lui-même contribué à préparer. Il est également responsable de l'embauche et de tous les mouvements de personnel ainsi que de l'évaluation des tâches.

Les employés se sont entendus sur toutes les clauses de leur première convention collective sans aucune négociation avec un "patron"... puisqu'ils sont eux-mêmes leur propre "patron" à l'intérieur de la Caisse.

Seule l'assemblée générale **mensuelle** - une autre innovation - de la coopérative peut avoir quelque autorité sur le personnel syndiqué, et ce, dans des limites bien définies, s'ils ne respectent pas les orientations générales définies par les sociétaires-épargnants.



AU-DELA DE 500 amis du journal ont participé le samedi 29 avril à la petite fête organisée à l'occasion du lancement du "nouveau" QUEBEC-PRESSE, dans les locaux de l'imprimerie Journal Offset, à Saint-Laurent. Tous ces lecteurs et sociétaires ont pu voir rouler les presses qui impriment leur journal et ils ont pu assister à la projection de diapositives sur "le seul journal libre" du Québec.



DANS LES LOCAUX de Journal Offset, les lecteurs et membres de la coopérative se sont joints au personnel de l'imprimerie et du journal pour une petite fête bien méritée, après deux ans et demi de publication de QUEBEC-PRESSE. Un buffet a été servi grâce à l'aide financière généreuse des amis du journal, que nous tenons à remercier vivement.



JACQUES MORIN, le président de l'Association des pompiers de Montréal (FTQ), est un fervent lecteur de QUEBEC-PRESSE, qu'il a pu se procurer dès sa sortie des presses qu'on voit à l'arrière.

A $2,448.* la Renault 12 est-elle le meilleur investissement dans la catégorie des 1600 cc?

	Renault 12 1600	1600 Allemande	1600 Japonaise A	1600 Japonaise B	1600 Américaine	1600 "Américaine" Importée
Longueur	172.5"	160.6"	157.5"	160.2"	163"	160.6"
Largeur	64.5"	62.4"	59.3"	61.4"	69.4"	61.4"
Empattement	96"	95.3"	91.9"	95.3"	94.1"	95.3"
Volume du coffre à bagages (pi.cu.)	12.8	9.2	N.D.	12	5.9	9
Espace pour les jambes Avant	26 3/4"	26 1/2"	23 3/4"	24 3/4"	26"	24 1/2"
Arrière	8 1/2"	6"	8 1/2"	7 1/2"	11"	7"
Nombre de portes	4	2	4	2	2	2
Roues motrices	Avant	Arrière	Arrière	Arrière	Arrière	Arrière
Puissance annoncée	78.5 CV	60 CV	102 CV	96 CV	75 CV	85 CV
A...tours/minute	5,000	4,400	6,000	5,600	5,000	5,600
Transmission automatique à trois vitesses	OUI	NON	NON	OUI	OUI	OUI
Système de direction	Pignon et crémaillère	Vis et galet	Circuit à billes	Circuit à billes	Pignon et crémaillère	Circuit à billes
Répartiteur de freinage aux roues arrière	OUI	NON	NON	NON	NON	NON
Essieu arrière	Auto-correcteur	Roues indépendantes	Rigide	Roues indépendantes	Rigide	Rigide
Pneus radiaux	OUI	NON	NON	NON	NON	NON
Dégivreur électrique de lunette arrière	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON
Garantie antirouille transférable 5 ans/ 50,000 milles (option)	OUI	NON	NON	NON	NON	NON

Voici les principales caractéristiques de la Renault 12 et de cinq autres voitures de la catégorie 1600cc parmi les plus vendues au Canada.** Chaque caractéristique en rouge marque un avantage ou une exclusivité dans cette catégorie — Tirez vos propres conclusions!

*Prix FAB Montréal, Toronto, Vancouver./Certains des équipements illustrés sont offerts en supplément.
**Ces données proviennent de sources variées incluant les brochures des manufacturiers et les publications de l'industrie automobile et elles sont présumées exactes au 1er janvier 1972.

Tirez vos propres conclusions! "Après avoir testé toutes les petites voitures disponibles à moins de $2,500 aux Etats-Unis, nous avons choisi la Renault 12 pour le titre de Petite voiture de l'année."
(Science & Mechanics Magazine, déc. 1971.)

Avant d'investir dans une 1600cc, passez chez l'un des 160 concessionnaires Renault au Canada.

RENAULT

La raison du confort est toujours la meilleure.



Automobiles Renault Canada Ltée, C.P. 6400, Montréal 101, Qué.

Renault Crémazie
350, Crémazie, Est
Montréal. Tél.: 387-3781

Concordia Auto Limitée
4450, boul. Lévesque
Saint-Vincent-de-Paul (Laval Tél.: 661-0660

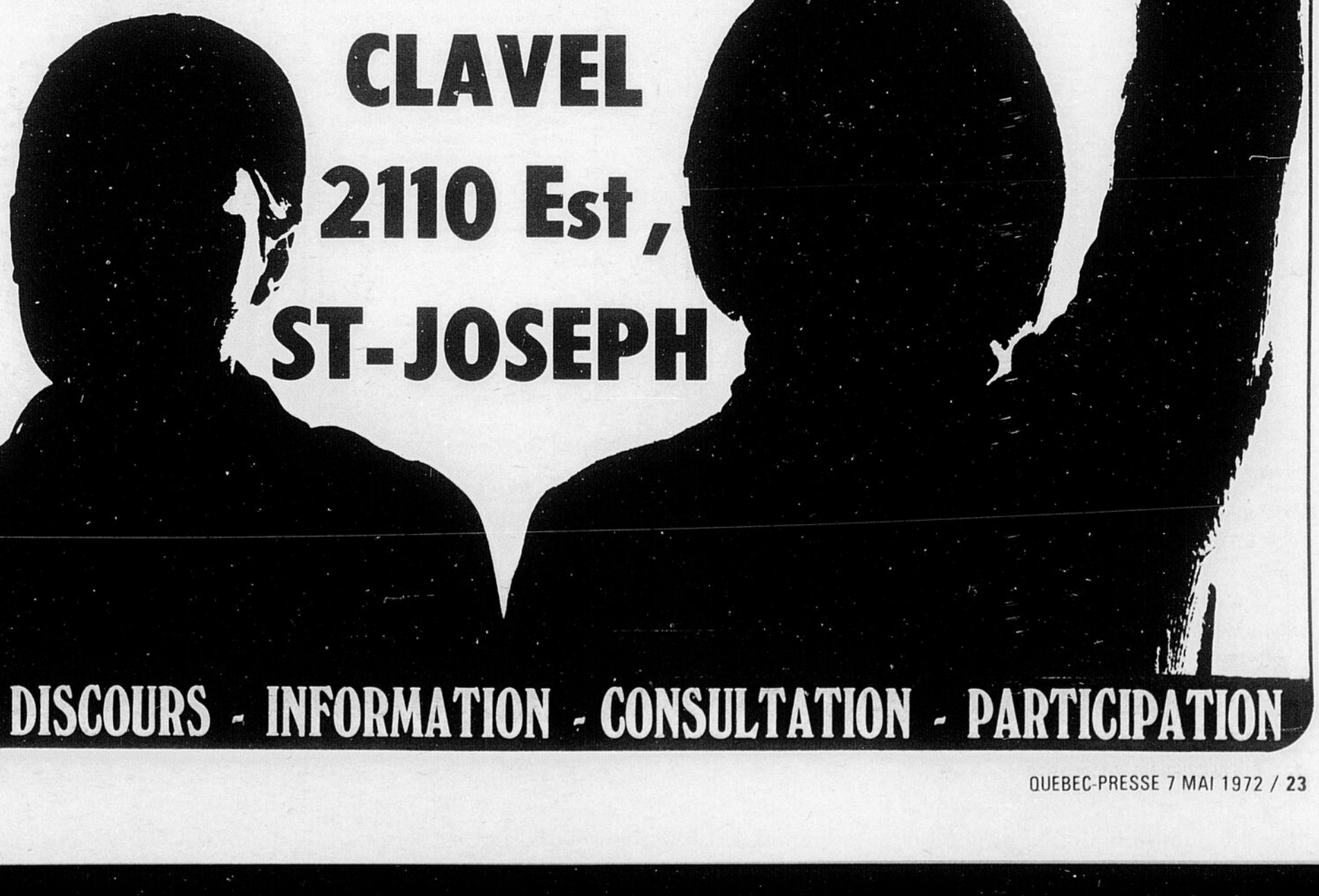
Dagenis L. & Frères Limitée
471, boul. Labelle
Fabreville (Laval) Tél.: 625-2415

ASSEMBLÉE DE PARTICIPATION

:cooprix:::

RENCONTRE AVEC LES DÉLÉGUÉS QUI ONT POSÉ LEUR CANDIDATURE ET QUE NOUS AURONS A ÉLIRE DU 13 MAI AU 10 JUIN 1972

RENDEZ VOUS LE JEUDI 11 MAI - 7H 30 PM A L'ÉCOLE ST- PIERRE CLAVEL 2110 Est, ST-JOSEPH



PAS DE DISCOURS - INFORMATION - CONSULTATION - PARTICIPATION

jeunesse

par Pierre Rambaud

Les jeunes: des paresseux, des parasites du système?

"N'avons-nous pas trop rapidement jugé les jeunes quand on les a condamnés comme des paresseux, des parasites du système qui profitent de toutes les occasions pour contester, mais qui font preuve de la plus grande ingéniosité lorsqu'il s'agit d'éviter le travail?"

C'est à partir de cette réflexion et pour apporter des éléments de solution aux problèmes des jeunes face au travail, en dépassant les jugements sommaires, que sont nés, en Octobre 1970, les "Ateliers de la jeunesse ouvrière du Québec Inc.", dont M. Gustave Déry est directeur.

"Ce n'est pas à l'école"

"Ce n'est pas à l'école qu'on enseignera à un jeune comment se présenter pour postuler un emploi; ce n'est pas à l'école non plus qu'on lui montrera les rudiments d'un métier qui pourrait lui assurer un salaire décent! Notre principal objectif est d'assurer l'adaptation au travail des jeunes adultes entre 18 et 25 ans qui pour des raisons multiples et variées, sont incapables de s'intégrer normalement au monde du travail".



M. GUSTAVE DERY, fondateur et directeur général des Ateliers de la jeunesse ouvrière du Québec Inc.

La découverte du "sens du travail"

Pour parvenir à leurs fins, les Ateliers de la jeunesse ouvrière du Québec ont conçu une pédagogie et des activités particulières fondées à la fois sur la progression individuelle de chaque stagiaire et sur la découverte du "sens du travail". Plutôt que de "bourrer" les jeunes de connaissances, les responsables des Ateliers (contremaîtres, psychologues, éducateurs...) visent à leur faire acquérir un sens pratique et un pouvoir de discernement face au monde du travail et à l'exploitation dont ils peuvent être victimes.

Des biens personnels

Le nombre très limité de stagiaires (35 actuellement) par rapport au nombre d'éducateurs (4 sans compter le directeur) permet que s'établissent entre eux des liens personnels, et constructifs.

Par ailleurs, les responsables des Ateliers pensent que **"il faut accorder beaucoup plus d'importance à la motivation au travail qu'à la qualification professionnelle".**

Un salaire hebdomadaire

La plupart des jeunes qui bénéficient (ou ont bénéficié) des services des Ateliers de la jeunesse ouvrière sont en attente sur les listes des centres de main-d'oeuvre. A la fin de leur stage, 90% d'entre eux sont placés sur le marché du travail. Les Ateliers de la jeunesse ouvrière étant subventionnés et supervisés par le ministère des Affaires sociales de la province de Québec, les stagiaires reçoivent, par l'intermédiaire des services fédéraux de l'éducation pour les adultes, un salaire hebdomadaire de l'ordre de $50.



DES STAGIAIRES réparent une voiture et la préparent à recevoir une nouvelle peinture.

Soirée d'information

Afin de sensibiliser l'opinion sur les problèmes des jeunes face au monde du travail et pour faire connaître leurs objectifs, les Ateliers de la jeunesse ouvrière du Québec, inc., organisent pour le 17 mai prochain, à 7h 30, dans leurs locaux du 1859 boulevard Pie IX à Montréal, une soirée d'information suivie d'un forum. Pour information, téléphoner au numéro suivant: **(514) 527-8275.**

Nouveaux stages de l'OFQJ

Etendant son champ d'action aux échanges entre pays francophones, l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), conjointement avec l'Agence de coopération culturelle et technique (issue des rencontres de Niamey de 1970) propose toute une série de stages dans 8 pays francophones d'Afrique et de l'océan Indien.

Motocyclistes

Une autre série de stages s'adresse aux motocyclistes, directeurs et membres de clubs de motocyclistes. Les douze stagiaires dont la candidature aura été retenue pour ces stages, iront en France rencontrer des éditeurs de revues destinées aux amateurs de moto et visiteront des circuits de rallyes.

Information et exploitation forestière

Et enfin, deux autres nouveaux stages s'adressent tout particulièrement aux jeunes travailleurs. Le premier s'intitule "Exploitation forestière" et s'adresse à des producteurs de bois, des techniciens engagés sur le marché du travail, ou des employés de coopératives forestières. Le second est un stage "d'information aux travailleurs", et s'adresse aux jeunes qui vivent une expérience dans laquelle "le travailleur est le véhicule de l'information".

La date limite d'inscription à ces stage est fixée, pour le premier d'entre eux au 18 mai, et pour les autres, au 2 juin 1972. **Pour plus d'informations, communiquez avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse, 290 place d'Youville, Montréal (125), téléphone (514) 873-4255.**

Carrières & professions

LES ÉCOLES DE LANGUE FRANÇAISE

sous la juridiction des commissions scolaires protestantes de la région de Montréal

OFFRENT A VOS ENFANTS, EN FRANCAIS UN ENSEIGNEMENT OFFICIEL DE QUALITE DANS LE RESPECT DE TOUTES LES CONVICTIONS

ECOLE SECONDAIRE Niveaux 1 à 5	
Baron Byng	4251, rue Saint-Urbain, Montréal Téléphone: 842-3951
ECOLES PRIMAIRES	1ère à 6ème année
Maisonneuve	1680, Blvd. Morgan, Montréal Téléphone: 254-6054
Peace Centennial (y compris classe maternelle)	931, rue Jean Talon Est, Montréal Téléphone: 277-4187
Victoria	Montréal 1822, rue de Maisonneuve, ouest, Téléphone: 935-7834
Gordon	3000, Blvd. de la Concorde - Duvernay (Laval) Té: 661-1665
Saint-Lambert	81, rue Green, Saint-Lambert Téléphone: 671-7301

SERVICE D'AUTOBUS ASSURE

Annonce publiée par la Fédération des associations de parents d'élèves des Ecoles Protestantes de Langue Française du Québec.

Le Bill 19...
Rien de nouveau!

Lisez

l'Histoire du syndicalisme
ou
Les Conquêtes Ouvrières

le nouveau volume du livre-club le plus populaire de l'heure:

L'histoire de la Liberté

QUÉBEC-PRESSE A BESOIN DE CRIEURS LE SAMEDI SOIR DÈS 9 HEURES.



TÉLÉPHONEZ À 381-9936

Michèle Rossignol: "Le jour où le Québec sera libre, on jouera Shakespeare à l'aise"

par Robert Lévesque

En 1955, elle devenait Manouche, venue de nulle part, s'imposant tout de suite, farouche, sauvage, nouvelle, surgie dans ce Chenal-du-Moine de Germaine Guèvremont, plus "survenante" que le Survenant. Personne ne connaissait Michèle Rossignol. Tout le monde connaissait Manouche, du jour au lendemain.

Aujourd'hui, tout le monde garde un souvenir brumeux de Manouche, mais tout le monde connaît Michèle Rossignol. Elle est l'une des valeurs sûres du théâtre québécois. Avec Dyne Mousso et Luce Guilbault, l'une des trois comédienne dans la trentaine qui maintiennent la qualité dramatique toujours au-dessus de la moyenne.

Les pièges du métiers

La carrière de Michèle Rossignol est devenue, en 17 ans de travail, assez exemplaire. Ne cachant à aucun moment son engagement politique pour l'indépendance du Québec, elle a toujours su éviter les pièges du métier. Jamais elle n'accepte de "faire des commerciaux", elle filtre d'une façon très serrée ses contrats avec la télévision, n'acceptant en fait que les télé-théâtres (mais maintenant il n'y en a plus). Il lui reste la radio (pour aider à joindre les deux bouts), le cinéma (elle a joué dans 3 longs métrages et elle y place beaucoup d'espoir) et surtout le théâtre (pour lequel elle est née).

Au théâtre à quoi elle consacre la majorité de son temps, elle a su demeurer assez libre pour jouer, à l'intérieur d'une même saison comme cela lui arrive cette année, à la fois des premiers rôles au Théâtre du Nouveau Monde et dans une création collective avec les P'tits enfants Laliberté de Jean-Claude Germain, au Centre du Théâtre d'Aujourd'hui. **"J'avais presque l'impression, à un moment donné, de passer pour une scab vis-à-vis les compagnons du métier,** explique-t-elle, **tant on n'a pas compris que je fasse une telle chose."** Il faut dire que du TNM aux P'tits enfants Laliberté, il y toute la largeur habituellement infranchissable d'une idéologie.

Mais si Rossignol joue chez Jean-Louis Roux puis chez Jean-Claude Germain, c'est sûrement plus par tactique que par insouciance: chez l'un elle peut trouver des rôles intéressants pour une comédienne qui brûle de jouer Shakespeare et Claudel, chez l'autre elle place ses espoirs pour demain, ses intérêts à la fois de citoyenne et d'artiste.



"...à la fois citoyenne et artiste."

Le théâtre québécois

"J'ai hâte que le théâtre québécois devienne vraiment solide, qu'on ne le remette plus en question. Quand cela sera, et quand comme québécois nous aurons une identifications vraiment à nous, là nous pourrons monter du Shakespeare à l'aise. Le théâtre québécois, j'y crois à tout prix, il doit avoir la priorité sur tous les autres, c'est tout ce qu'il y a de plus normal", explique Michèle Rossignol tout en regrettant qu'il n'y ait pas assez d'auteurs et qu'on n'approche pas encore de cette victoire du théâtre d'ici.

Féroce, déterminée, elle revient souvent à la charge sur le sujet: **"Le jour où l'on sera libéré comme peuple, on pourra voir Claudel** (curieusement cet auteur français revient souvent dans sa conversation: elle en aime la démesure) **et Genêt avec un peu d'humour. Nous ne nous sentirons plus menacés par ce théâtre-là, puisque nous aurons le nôtre."**

Le TNM

Pour elle, accepter accepter le TNM, c'est, en somme, s'aider à comprendre le pouvoir. **"Tant que tu n'as pas fait le circuit, tu ne sais pas ce que tu refuses. Il ne faut surtout pas sous-estimer ses ennemis".** Dans cette position de contestaire à l'intérieur du milieu, Michèle Rossignol affirme: **"Je pense que je suis conséquente avec moi, mais je ne sais pas ce que je serai à 40 ans. Je regarde autour de moi et je vois des gens de 40 ans épuisés, fatigués, et j'ai peur de ce qui peut m'arriver."**

Mais, en attendant, le talent évident de Rossignol, difficile à contester même par les "ennemis", a fait son oeuvre. Malgré son refus des concessions et des compromis, elle n'arrête pas, en particulier depuis 2 ans, de travailler. Elle a été de la reprise des "Belles-soeurs", elle a fait "La feuille d'érable", elle a tourné "La conquête de Jacques Gagné et "Les waitress" d'André Brassard, elle a créé "Les oranges sont vertes" au TNM, elle a joué dans "La note de service" au TNM également, elle travaille à une mise en scène à l'Ecole nationale de théâtre, et tous les soirs jusqu'au 3 juin elle est l'une des femmes-mannequins inventées par Jean-Claude Germain au petit théâtre de la rue Papineau dans "Dédé Mesure".

Sauter de l'autre côté

Avec les P'tits enfants Laliberté, ce groupe de jeunes comédiens qui débordent de talent et de fougue (Murielle Dutil, Nicole Leblanc, Maurice Gibeau, Jean-Pierre Piché, Gilbert Lepage et Claude Maher), Michèle Rossignol est heureuse. Elle retrouve chez Germain **"un théâtre de rhytme qui t'éloigne du théâtre psychologique, et qui te fait retrouver le beat de tes émotions".** Elle va jusqu'à dire: "Si ça peut débloquer avec Dédé Mesure, si le théâtre d'Aujourd'hui peut arriver à faire vivre ses comédiens décemment, je saute de leur côté".

Elle est cette femme qui rêve de jouer Lady Macbeth ou l'une des princesses de Claudel, mais qui fait passer avant tout son statut de Québécoise engagée dans un processus de libération, pour qui jouer à $10 par soir un théâtre qui est près d'elle, parce que comme elle, il cherche un "moyen de s'en sortir", devient plus important que tout.

La Manouche féroce et farouche

Michèle Rossignol est demeurée Manouche dans ce côté féroce et farouche d'aborder les choses, en se méfiant des "arrangements", en demeurant en état d'alerte face à ce qu'elle n'admet pas. **"Il y a un bout de temps, les gens étaient gênés de montrer leurs options politiques. Des femmes comme moi, et Pauline Julien et d'autres, on passait pour des walkyries effrayantes. Là, c'est plus clair. On se cache de moins en moins. Et les gens savent à quoi s'attendre. Ou on t'engage pas, ou on le fait et on sait pour quoi."**



"...une des valeurs sûres du théâtre québécois".



"...une comédienne qui brûle de jouer Claudel."

disques

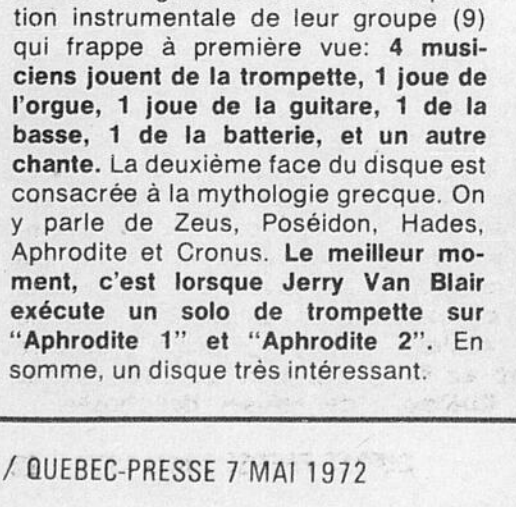
Monique Leyrac



Monique Leyrac (1678-1972), Zodiaque, ZOX 6003

Depuis un certain temps, Monique Leyrac se spécialise dans **les chansons qui reprennent des airs classiques de grands musiciens. Ce dernier disque est consacré à ce genre de sport. Voilà bien le mot qui convient à ce genre de travail.** Leyrac saisit l'occasion de ces musiques mozartiennes ou autres pour jouer avec la magnifique voix qu'elle possède. De Vivaldi à Beethoven, en passant par Brahms et Smétana, sa voix voyage comme un acrobate dans les airs. **C'est parfois exceptionnel,** comme dans la "Chanson d'Elvira" adaptée du concerto no 21 de Mozart, **mais c'est parfois superficiel** comme dans la "Sonate en do" du même Mozart. **On se plaît à se souvenir que la voix de Leyrac était plus chaude et plus émouvante à travers les bouleaux, les rivières et la neige d'un Vigneault ou d'un Léveillée.**

Chase Ennea



Chase Ennea, Epic, KE 31097

Les "Chase Ennea" ont été classés parmi les 10 meilleurs groupes pop américains de 71. Leur musique se maintient à un très bon niveau de qualité et d'originalité. C'est la composition instrumentale de leur groupe (9) qui frappe à première vue: **4 musiciens jouent de la trompette, 1 joue de l'orgue, 1 joue de la guitare, 1 de la basse, 1 de la batterie, et un autre chante.** La deuxième face du disque est consacrée à la mythologie grecque. On y parle de Zeus, Poséidon, Hades, Aphrodite et Cronus. **Le meilleur moment, c'est lorsque Jerry Van Blair exécute un solo de trompette sur "Aphrodite 1" et "Aphrodite 2".** En somme, un disque très intéressant.

Philippe Clay

Philippe Clay, Polydor, 2393 033

Voilà quelqu'un dont on n'entendait plus parler, **la chanson française étant parfois ingrate pour certains.** Ce disque va essayer d'imposer à nouveau le nom de Philippe Clay. Malheureusement pour ce dernier, on se rendra vite compte, avec l'éclairage d'aujourd'hui, que celui-ci est **un représentant peu subtil des pires réactionnaires français.** Contrairement à Trenet, pour qui le rêve et la poésie sont un choix inné (comme Rimbaud), **Clay se fait le défenseur du conservatisme.** Il parle des universités **"où l'on ne comprend plus ce qui ne tourne pas rond";** il chante, dans **"Malagauche Maladroite",** que **"son Parti c'est la France et son syndicat la paix".** En revisitant Clay, on se rend compte qu'il ne correspond plus à rien aujourd'hui.



Big Sur Festival

Big Sur Festival, Columbia, KC 31138.

Un autre disque sur un festival pop en plein air. Celui-ci a eu lieu à Big Sur (un des lieux privilégiés d'Henry Miller), en septembre 71. Le disque présente les meilleurs moments de cette journée de musique. **La qualité des interprètes présents est rassurante.** D'abord **Joan Baez,** qui chante 3 chansons dont le "Song for the French Partisan"; **Kris Kristofferson,** admirable, qui chante 3 chansons dont une avec Joan Baez "Hello in There"; **Taj Mahal,** qui chante 2 chansons; **Mickey Newbury et,** enfin, les **"Blood Sweat and Tears",** qui chantent "Lucretia Mac Evil". **Un très bon enregistrement live où Joan Baez et Kristofferson sont les gagnants.**



en coulisses



JEAN DUCEPPE et Denise Gagnon, dans "La mort d'un commis voyageur", au Théâtre du Trident, à Québec. Les représentations sont prolongées jusqu'au 14 mai. A ne pas manquer.

Le Concours international de Montréal, cette année, **sera consacrée aux violonistes.** Il en viendra 28 de 15 pays différents qui participeront aux éliminatoires du 27 mai au 13 juin. **Les 2 premières épreuves éliminatoires se dérouleront à la salle Claude-Champagne, du 27 mai au 2 juin, et les finales auront lieu au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, les 9, 10 et 11 juin.** Franz-Paul Decker et l'Orchestre symphonique de Montréal accompagneront les finalistes. Le gala des lauréats aura lieu le mardi 13 juin à la salle Wilfrid-Pelletier. **Toutes les épreuves sont ouvertes au public.**

●●●

Le Théâtre du Nouveau Monde, qui s'installe actuellement à **l'ex-Comédie-Canadienne,** . présentera lors de la saison 72-73 deux créations québécoises sur 7 spectacles. Il s'agit, d'abord, d'une pièce de Robert Gurik, **"Le procès de Jean-Baptiste M.",** dont le sujet est la vaine tentative d'un homme de s'intégrer par son travail à la société qu'il ne conteste aucunement. Ensuite, à la fin de la saison, on présentera une création de Marcel Godin, **"Julien-Julien",** la comédie d'un homme qui, à 35 ans, regarde ce qu'il est devenu.

Les Galeries de la Place Royale, au 151 ouest de la rue Saint-Paul, dans le Vieux-Montréal, présentent une série de lithographies originales de Riopelle, Jean-Paul Lemieux, Bergeron et Steinhouse. C'est ouvert du lundi au vendredi, de 9 heures du matin à 19 heures. Un rendez-vous jusqu'au 31 mai.

Denise Filiatrault fera une véritable entrée au cinéma en jouant dans le prochain film de Gilles Carle, **"La mort d'un bûcheron".** Ce film, déjà en tournage, sortira sur les écrans à l'automne. Denise Filiatrault, vedette de la télévision et de la scène (De "Moi et l'autre" aux "Belles-soeurs" jusqu'à "Demain matin Montréal m'attend"), a déjà fait de brèves apparitions au grand écran ("Finalement"), mais **avec Carle ce sera ses vrais débuts.** A surveiller.

●●●

Radio-Canada cherche un "sosie" de Boubou (Jacques Boulanger), **pour faire mousser la cote d'écoute de cette émission, "Boubou dans le métro", qui en a bien besoin.** Le gagnant, en plus de participer à une émission, aura droit, entre autres, à un voyage de 2 ans dans un pays étranger.

Savez-vous quelle sorte de peinture il peut se faire en Ecosse aujourd'hui? Si vous voulez le savoir, il s'agira de vous rendre au centre d'art du Mont-Royal, où le ministère des Affaires culturelles présente une exposition de 12 peintres écossais. Cette exposition sera ouverte jusqu'au 30 mai.

On a **jusqu'au 14 mai** pour voir la production de **"La mort d'un commis voyageur"** du Théâtre du Trident, avec en vedette le comédien Jean Duceppe. **La performance de Duceppe, et l'ensemble de la production, valent le voyage à Québec.** A l'affiche depuis le 16 mars, cette pièce d'Arthur Miller fait salle comble tous les soirs au Grand Théâtre de Québec. C'est l'un des plus gros succès du théâtre au Québec. **Plus de 30,000 personnes auront vu cette pièce.**

●●●

Les étuiants de troisième année de l'Ecole nationale de théâtre section anglaise présenteront, du 10 au 13 mai, un exercice public au Monument National. Il s'agit de **"The Three Cuckolds",** un spectacle basé sur des scénarios de "commedia dell'arte". La mise en scène est de **Arne Zaslove.**

●●●

Le Théâtre des Pissenlits, troupe itinérante de théâtre pour enfants, revient cette semaine d'une tournée dans les provinces maritimes. Dès son arrivée, cette troupe répétera un nouveau spectacle basé sur des fables de La Fontaine, spectacle qui sera donné en juin dans les écoles de la région de Montréal. **En septembre, elle participera, à titre d'observateur, à un festival international de théâtre pour enfants en Roumanie.**

●●●

La cote de Jean-Pierre Ferland est décidément à la baisse. Le spectacle de la Place des Arts, qu'il avait préparé avec un soin minutieux (ça se sentait un peu trop), a été très mal accueilli par la critique. **On s'est entendu sur le fait que Ferland, qui auparavant lançait des modes et traçait des sentiers, poursuit désespérément les modes des autres, et n'est plus intéressant.**

Dankoffs
STEAKS marque rouge
SHISK-KEBAB
A PRIX POPULAIRE
COCKTAIL LOUNGE
Nous acceptons les principales cartes de crédit
Ouvert 24 heures par jour
1446 rue Peel 849-1141

BAR
La veritable cuisine marocaine et les specialites orientales dans un decor typique.
LA KARAWANE
RESTAURANT
Tel.: 843-8780
1429, RUE CRESCENT, MONTREAL, QUE.

Boutik 1ère Édition
19 Concorde, P.V.
Laval 669-5548
AUSSI
472 A, rue Notre-Dame
Repentigny 581-3962
Des disques, de l'artisanat, de l'encens, des affiches, des pipes, etc...
On y trouve aussi un atelier de cuir et de suède où l'on fait ce que vous voulez, sur demande.
MAINTENANT NOUVELLE SECTION
LIBRAIRIE

télévision

Dimanche

D'HIER A DEMAIN, à 11 heures, aux canaux 2, 9 et 11. Un documentaire intitulé **"Les derniers rois de Thulé".** Ces rois, ce sont les Esquimaux qui habitent le nord-ouest du Groenland, région qu'on appelle Thulé. La première partie de ce long reportage sera consacrée aux formes traditionnelles de chasse et de pêche, et aux conditions de vie de ce peuple avant l'arrivée des Blancs.

LES BEAUX DIMANCHES, à 19h.30, aux 2, 7, 9 et 11. La reprise de la série française **"L'Odyssée",** mais en accéléré. **Ce soir, nous verrons les 3 premiers épisodes d'un seul coup.** Toujours avec **Irene Papas** et **Renaud Verley** qui attend papa. Le sujet est traité un peu trop comme un roman-feuilleton.

THE FLIP WILSON SHOW, à 20 heures, aux 5 et 6. Un "show" américain qui vaut le coup, ce soir, à cause de la présence du **Modern Jazz Quartet,** les virtuoses stylés du jazz. **Ceux qui les ont ratés lorsqu'ils sont venus dernièrement à l'Esquire Show Bar ne devraient pas manquer cette émission.**

Lundi

CINEMA, à 13h.30, aux 2, 9 et 11. Ceux qui sont aujourd'hui des admirateurs du comédien français **Jean-Louis Trintignant** devraient regarder ce film où le jeune Trintignant faisait ses débuts. Tourné en 1960, il s'agit d'un film de Robert Ménégoz, **"La millième fenêtre".** Une comédie avec également **Pierre Fresnay.**

MONDAY MOVIE, à minuit, au canal 12. **Pour finir la soirée, juste avant de dormir, rien ne vaut un bon film d'horreur.** En voici un, tourné en Angleterre en 63, qui porte le joli titre de **"Nightmare".** Un beau programme en perspective. **Avec des inconnus pour la distribution.**

Mardi

CINEMA, à 13h.30, aux 2, 9 et 11. **Darry Cowl** nous a souvent fait rire. Aujourd'hui, on ne lui offre plus de contrats. Les comiques passent. On aura une chance, ce soir, de rattraper ce drôle de Français moyen dans un de ses films les plus réussis, **"Le triporteur".** Signé **Jacques Pinoteau,** ce film qui remonte à 1957, raconte les déboires d'un garçon-livreur.



DARRY COWL, dans "Le triporteur", mardi à 13 heures, Cet excellent comique est en passe d'être oublié.

AMERICA'S JUNIOR MISS PAGEANT, à 20h. 30, au canal 5. De l'Alabana, **le 15e gala pour le titre de Miss America Junior.** Aussi incroyable que ça paraisse, on jugera ces demoiselles selon les critères suivants, et par ordre d'importance: **la démarche, l'apparence, le talent et enfin les résultats scolaires.** Féministes s'abstenir.

CINEMA 7, à 23h.15, au canal 7. Un très beau film de **Jean Grémillon,** avec **Madeleine Renaud** et **Charles Vanel,** "Le ciel est à vous". Aidée de son mari, une jeune femme tente d'abattre un record d'aviation. **L'aviation et le cinéma français en 1944.**

CINE-CLUB, à 23h.30, aux 2, 9 et 11. Un film yougoslave de 1966, **"Rondo".** Avec la belle **Milena Dravic** que l'on peut voir dans **"W. R. Mysteries of the Organism"** de Makavejev. Un climat étrange où un homme convoite la femme de l'homme avec qui il joue régulièrement aux échecs. **Un film de Z. Bercovic.**

Mercredi

WEDNESDAY MOVIE, à 20 heures, au canal 8. Un film de **Luchino Visconti,** "Le guépard". Avec **Burt Lancaster** et **Alain Delon.** L'aristocratie sicilienne en décrépitude vue par un très grand cinéaste.

CINEMA, à minuit, aux 2, 9 et 11. **Robert Hossein** n'est pas seulement comédien, **il est aussi cinéaste.** Voici un film dans lequel il a joué, et qu'il a dirigé lui-même. Il s'agit de **"Une corde, un colt",** réalisé en 68. **Michèle Mercier** et **Lee Burton** en sont les vedettes. L'un est un ardent "pistolero" qui veut venger la mort du mari de la belle veuve.

Jeudi

SOUS MON TOIT, à 21 heures, au canal 10. **Tex** et **Ovila Légaré** reçoivent cette semaine **Alexandre Zelkine.** Ce dernier, folkloriste qui fait carrière au Québec depuis quelques années, **part ces jours-ci pour une tournée en Afrique.**

FESTIVAL FOUR, à 23h.55, au canal 4. Un magnifique film de **John Huston,** peut-être son plus beau, **"Key Largo",** réalisé en 1949 avec **Humphrey Bogart** et **Laureen Bacall.** L'atmosphère inoubliable d'une grande maison perdue dans la brume. **Un film important.**

CINEMA, à minuit, aux 2, 9 et 11. **Henri Colpi** et la romancière **Marguerite Duras** ont écrit ensemble ce film remarquable de sobriété, **"Une aussi longue absence",** dans lequel **Alida Valli** tente de réveiller ses souvenirs en croyant reconnaître dans un clochard amnésique son mari mort à la guerre.

Vendredi

HEURE EXQUISE, à 23 heures, au canal 4. Un film de **Claude Autant-Lara** avec **Gérard Philippe** et **Liselotte Pulver, "Le joueur".** D'après la nouvelle de **Dostoïevsky.** Le film vaut surtout pour l'interprétation de ce grand acteur français disparu trop tôt.

THE TONIGHT SHOW, à 23h.30, au canal 5. **Johnny Carson** reçoit, à son show habituel, la chanteuse américaine folk **Joan Baez.** C'est à ne pas manquer.

spectacles

Jacques Michel: de l'Acadie au Patriote

par Robert Lévesque

De retour d'une tournée en Acadie qui a duré 2 semaines, et avec en poche une nouvelle chanson qu'il a appelée "Acadie, Acadie" pour ne parodier personne, Jacques Michel, à partir de demain et jusqu'à dimanche prochain, s'installe au Patriote. Il offrira un condensé du spectacle qu'il a présenté avec assez de succès à la Place des Arts cet hiver. Les signes particuliers de son séjour au Patriote: 2 nouvelles chansons, 2 nouveaux musiciens et une guitare pour Jacques Michel.

Comme le Québec

De l'Acadie, Jacques Michel garde le souvenir d'un pays semblable au **Québec. "On se rend compte, là-bas, qu'en Acadie et au Québec, au fond, on se bat pour la même chose."** Dans la chanson qu'il a composée, il avoue **"ne pas se mêler de leurs affaires en gueulant ou contestant",** mais il veut dire aux Acadiens qu'il est au courant de ce qui se passe et qu'il les écoute comme on écoute un ami. Il a aussi rapporté l'envie folle de faire une chanson sur Mathilda Blanchard, porte-parole des Acadiens qui n'a pas hésité, il y a quelque temps, à faire manger publiquement à Jean Marchand ce que Trudeau avait fait manger aux Gars de Lapalme.

Des chansons "sociales"

L'Acadie lui a fait réaliser que ses chansons ne sont pas seulement faites pour le Québec. **"Quand je parle de solidarité dans mes chansons, je ne parle pas seulement de l'indépendance du Québec, même si dans ma vie personnelle je suis péquiste. Je me rends compte que je ne ferai jamais de chansons qu'on appelle politiques, parce que c'est faire une chanson pour un parti. Ce que je veux faire, c'est regarder ce qui se passe, écouter, et traduire ce qui se passe autour de moi dans des chansons."** Jacques Michel avoue ne pas avoir trouvé d'autre définition que celle de "sociale" pour qualifier ses nouvelles chansons.

C'est le rapport opprimés-oppresseurs, qui existe partout, qui fait le point de départ de ses chansons. **"Pourquoi "Un nouveau jour va se lever" fait-il chanson indépendantiste? Parce qu'ici, où elle est chanté, le rapport opprimés-oppresseurs est lié au fait d'une province francophone prise dans un tout angiophone."** Chanter cette chanson en Acadie a tout autant de sens pour les Acadiens, que la chanter en Grèce.

Le côté humain des choses

"Acadie", ç'aurait pu être une chanson radicale, il aurait été facile de dire les hosties d'Anglais ou l'écoeurant de Jones, mais en gueulant ou bien t'effraie le monde ou bien tu les excites et ils se défoulent sur le moment et après c'est fini. J'aime mieux semer des choses qui peuvent rester dans la tête de celui qui a écouté. L'important c'est pas ce que je dis dans mes textes, mais ce que le gars qui les écoute peut penser." Ainsi, Jacques Michel, plutôt que de devenir le chanteur "engagé" dans une option politique, choisit, comme il dit, **"le côté humain des choses".**



JACQUES MICHEL. "En Acadie et au Québec, au fond, on se bat pour la même chose."

"Je ne veux pas limiter mes chansons à des points précis, mon engagement se situe au niveau de l'homme uniquement, qu'il soit Acadien, Québécois ou Tchèque. Pourquoi on ne les écouterait pas ailleurs? En fait, mes chansons s'adressent aussi au Québec ou, si l'on veut, s'adressent aussi au reste du monde. Ma chanson "SOS, On va couler", qu'on relie encore au fédéralisme et au Québec, c'est une chanson sur l'homme vis-à-vis son environnement."

Se venger de la misère

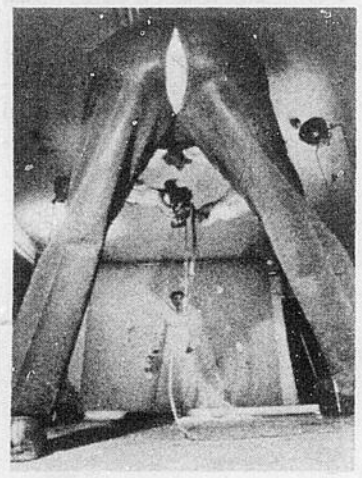
Longtemps identifié comme un chanteur français, s'agrippant au hit parade avec des chansons comme "Sur un dinosaure", Jacques Michel se battait pour s'imposer. Personne ne savait qu'il venait de la lointaine Abitibi, qu'il était fils d'un bûcheron qui n'arrivait pas à joindre les deux bouts. Sa bonne diction empruntée, son succès, étaient ses façons à lui de se venger de la misère qui l'avait fait abandonner l'école à la huitième année.

Aujourd'hui, Jacques Michel se dit Québécois, se réclame du Nord-Ouest, et s'impose de plus en plus comme un des noms de la chanson québécoise. Il se définit lui-même comme **"un chanteur conscient de ce qui se passe",** et il essaie, avec la chanson comme "moyen d'action", de dire aux gens qu'il est permis de "refuser" des choses.

"Les insolences d'Antoine"

135 photos qui valent des milliers de mots

"Si l'homme des cavernes avait su rire, le cours de l'histoire eût été changé", disait Oscar Wilde, un Anglais. Le journaliste Jean-Claude Trait, qui présente l'album de photographies humoristiques d'Antoine Désilets, affirme: **"Pourquoi diable ces m... insulaires-là ne nous ont-ils apporté ici au Québec que leur science, leurs hommes d'affaires, leur pouding? Nous aurions mieux accepté tout cela si, en même temps, ils avaient apporté avec eux, sur nos terres, leur fameux humour".**



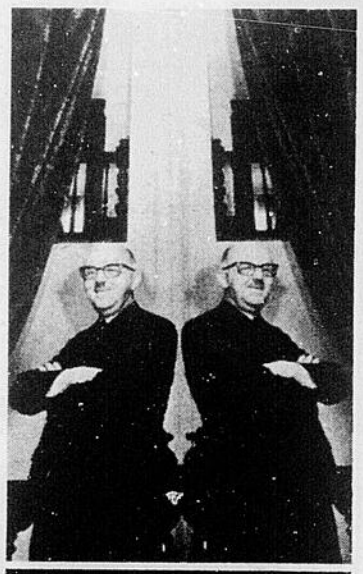
Humour "british"

C'est en essayant de retrouver un peu de cet humour "british" qu'Antoine Désilets, photographe à La Presse et auteur de volumes sur la photographie, est parti à la recherche de situations cocasses, bizarres, drôles. Il en a trouvé à foison et il vient de les regrouper dans un très bel album qu'il a appelé "Les insolences d'Antoine".

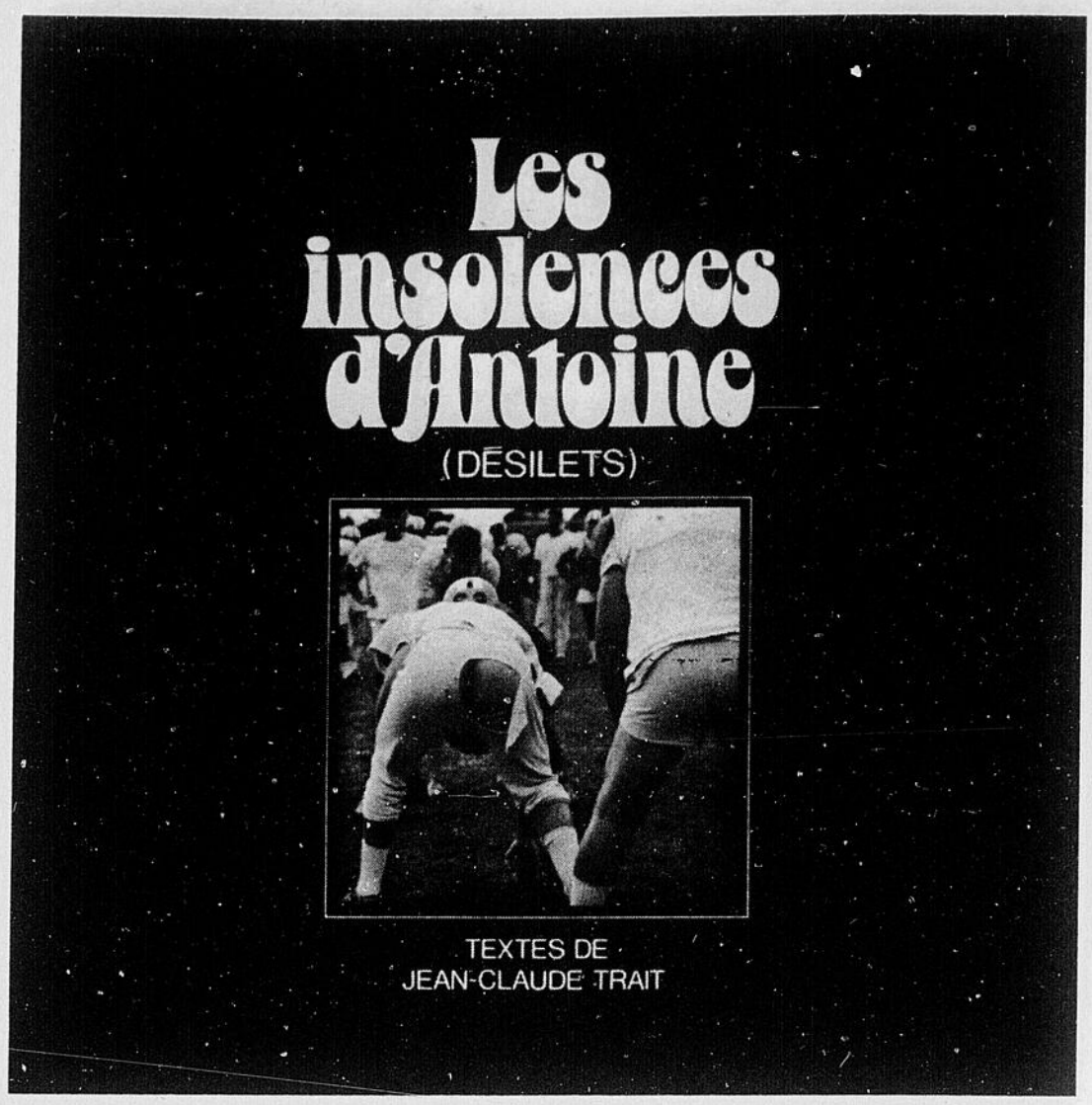
Un peu dans le style des "insolences d'une caméra", les photos de Désilets saisissent leurs sujets aux moments où ils s'y attendent le moins, captent un plan ou un angle de la plus bizarre des façons.

Drapeau, Hitler, Chartrand

"Les insolences d'Antoine" ont été publiées aux éditions de l'Homme. Cet album de 135 photos "insolentes", de 135 anticlichés de Désilets et Jean-Claude Trait, sur la politique, la religion, le sport, les animaux et les vedettes, se vend pour $3.00. On pourra y voir Jean Drapeau de dos et s'apercevoir que c'est Adolf Hitler, Michel Chartrand qui offre des fleurs à Maurice Bellemarre, ou Jean Lesage qui dirige une fanfare.







Un grand happening à Shawinigan: "Kébécriss"

Samedi soir prochain, le 13 mai, au Centre culturel de Shawinigan, ce sera le rendez-vous pour les chômeurs, travailleurs, étudiants, tous ceux qui en ont assez du régime et qui voudraient que ça change un peu au pays du Québec. Une rencontre, organisée par des animateurs sociaux de l'endroit, où l'on tentera de créer un dialogue pour que le monde ne fasse plus seulement s'apitoyer sur ses problèmes mais qu'il se groupe et cherche des solutions.

Un happening

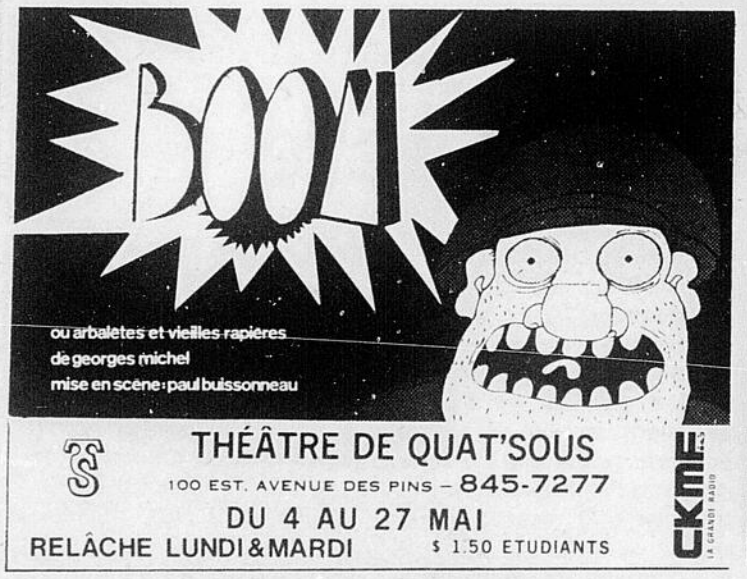
Le spectacle, car il y aura une partie "spectacle", porte le nom, assez explicatif, de "Kébécriss". Il n'en coûtera que $0.50 pour y participer. Evidemment, les organisateurs nous expliquent que ça ne devra pas être un "show", mais plutôt un immense happening où tout le monde pourra parler.

Le groupe "Québékiss"

En plus des leaders locaux, d'artistes locaux, allant de la danseuse à gogo jusqu'au chansonnier, des gens de Montréal participeront à cette rencontre. Déjà le syndicaliste Michel Chartrand a promis d'y être. Jacques Larue-Langlois également. Marie Savard, qui dirige un groupe qui a pris le nom de "Québékiss", sera également à Shawinigan, avec les membres de ce groupe très engagé politiquement.

Pléiade d'artistes

On espère aussi avoir la présence de Raoul Duguay, Pauline Julien, Michel Garneau le poète, et Dyne Mousso la comédienne. On y parlera, entre autres, des 749 gars de la Gulf mis à pied dernièrement, et des 90 de l'Alcan, et de l'usine de Wabasso de Grand-Mère qui vient de fermer. De bonnes discussions en perspective...





L'histoire de la Liberté

Le livre-club le plus populaire de l'heure

Je désire ☐ m'abonner
☐ me renseigner

Nom: . . . . . .

Adresse: . . . . . .

Tel: . . . . . .

Retournez ce coupon à l'Histoire de la liberté, 9670, Péloquin, Montréal 358.

en coulisses

Michel Tremblay, le père des "Belles-soeurs", est actuellement à Paris pour participer aux journées de théâtre du Théâtre des Nations. Comme on le sait, sans la bénédiction de Mme Casgrain, ministre des Affaires culturelles, sa pièce n'a pu le suivre.

Avez-vous vu **"Ça dit qu'essa à dire"?** Sinon, vous pourrez au moins lire le texte de cette revue théâtraie de **Jacqueline Barrette** et sa troupe, **le Théâtre Actuel du Québec. Les Grandes Editions du Québec** viennent de le publier. **Ce spectacle, qui a permis de découvrir en Jacqueline Barrette un auteur important du théâtre québécois, est toujours à l'affiche du Patriote.** Il était important qu'on en publie les textes. Le volume se vend $2 dans les bonnes librairies.

Quelques personnes projettent actuellement de donner à Montréal un véritable théâtre-laboratoire où les créateurs pourront s'adonner sans restrictions aux recherches dramatiques. Une expérience du genre de celle de Grotowsky en Pologne. D'ailleurs, ce dernier viendra à Montréal prochainement et rencontrera les initiateurs de ce projet.



ROBERT CLICHE ET MADELEINE FERRON, avec leur éditeur Claude Hurtubise, au lancement de "Quand le peuple fait la loi".

"Quand le peuple fait la loi"

Un magnifique voyage vers le passé québécois

par Robert Lévesque



livres

"Faire un bi" de couture pour habiller une famille dont les vêtements auraient brûlé dans un incendie, un "charivari" pour assiéger la maison d'une personne qui fait un mariage inconvenant, passer sa nuit de noces chez le voisin et le lendemain se faire promener en "charrette à bras" à travers le village, voilà des coutumes qui se situent dans ce qu'on appelle la "loi populaire" et que Madeleine Ferron et Robert Cliche ont recueillies dans leur Beauce natale.

Le résultat de ces observations et de ces recherches, échelonnées sur 12 ans de travail, vient de donner un livre qui est du plus haut intérêt. Il a été publié, la semaine dernière, aux éditions HMH, sous le titre de "Quand le peuple fait la loi".

Une loi orale

"La loi populaire est l'ensemble des conventions qu'établissent, entre eux, les membres d'un groupe déterminé, dans un endroit déterminé, pour régir leurs relations. En général la loi populaire ne s'oppose pas à la loi officielle; elle la complète et souvent la précède. Le Code municipal, par exemple, s'est largement inspiré de la loi populaire. Cette dernière, une fois codifiée, disparaît, expliquent les deux auteurs dans une introduction.

"L'autorité de la loi populaire, poursuivent-ils, **ne se discute pas. C'est un ensemble de formules, de coutumes et de rites, oeuvre d'une collectivité comme la ruche est l'oeuvre de l'essaim. La loi populaire est strictement orale. C'est ce qu'on a appelé, dans les tribus primitives, "l'héritage des oreilles."**

Les "Jarrets noirs".

Les recherches de Madeleine et Robert Cliche ont été faites principalement à Saint-Joseph de Beauce, dans la basse Beauce, celle qui s'étend de Saint-Georges à Scott. Saint-Joseph est la plus ancienne paroisse de la région. Elle existe légalement depuis 1737. Elle est au centre de cette région où les voyageurs devaient traverser les terres marécageuses du bois de Sartigan, qui confinait à la seigneurie de Lauzon, en s'enlisant jusqu'aux genoux, d'où le blason populaire de Jarrets noirs".

Dans ce volume qui sert à approfondir largement la connaissance de l'histoire sociale de cette région du Québec, les auteurs passent en revue les principaux moments de la vie des paroissiens d'alors, des naissances jusqu'aux funérailles, en passant par le mariage, la vie dans la famille paternelle etc. . . Mais ce volume n'est pas un simple relevé de faits. Ce qui le rend passionnant, c'est la façon dont les auteurs ont abordé la rédaction de leur étude. Dans un style clair, vif et souvent très humoristique, Madeleine Ferron (déjà auteur de "Le baron écarlate", "Coeur de sucre"...) et Robert Cliche recréent les atmosphères anciennes de la Beauce du 19e siècle.

De Vital à Catoche à Vital dit vainqueur

Dans une paroisse qui comptait 4,000 personnes et où on ne relevait que



22 patronymes, il est évident que les surnoms ou blasons populaires étaient à la mode. On pouvait compter, à un moment donné, 4 cousins Vital Cliche: Vital à Catoche, Vital à Pierrette, Vital à Baneau et Vital dit Vainqueur, souvent selon les noms d'un de leur aieuls. **"Disons seulement que le sobriquet peut rappeler un événement cocasse: Turmel-la-Poche évoque l'image d'un aieul qui, pour aller conrtiser une veuve, protégeait son incognito en se couvrant la tête d'une poche".**

Après la petite et la grande demande en mariage, on décidait combien de personnes seraient "échangées" pour les repas de noces, c'est-à-dire invitées chez les parents du mari le midi, et chez les parents de la mariée le soir. Après les repas, c'est le voisin **"qui recevait le jeune couple pour la nuit de noces. Il était habituel de jouer des tours: on mettait des chardons dans le lit, on attachait des cloches à vache au sommier, on étançonnait le matelas sur de la pitoune".**

Le mépris du législateur

"Quand le peuple fait la loi" est une suite ininterrompue d'images, d'atmosphères, qui servira d'instrument essentiel à une reconnaissance du pays du Québec et de ses origines. Il reste à espérer que l'on fasse la même chose pour toutes les régions du Québec. Que n'apprendrions-nous pas de merveilleux chez les vieilles familles gaspésiennes? Ces "lois populaires" sont la meilleure lentille pour voir ce qu'était vraiment un peuple. Comme le soulignent Madeleine et Robert Cliche, **"quoique le législateur se soit souvent inspiré de la loi populaire, en général il la méprise parce qu'il est un peu enclin à penser d'abord au peuple".** C'est dans un nécessaire regard vers le passé que l'on commencera à comprendre ce qui existe aujourd'hui, à l'époque des "lois civiles", ou "matraques", ou "martiales" ou de "mesures de guerre".

"L'enseignement des luttes démontre à l'évidence que le patronat et le pouvoir concèdent plus facilement quelques dollars ou quelques jours de congés supplémentaires que des droits nouveaux, car des droits nouveaux pour les travailleurs c'est la limitation, le contrôle de leur pouvoir, la remise en cause de la hiérarchie de type militaire instaurée dans les entreprises et la société."

"Quoi qu'en disent les zélateurs du capitalisme, il y a dans l'ordre des structures économiques et sociales une incontestable supériorité du socialisme sur le capitalisme. De même, la réalisation d'une authentique démocratie exige que le pouvoir économique ne soit plus monopolisé entre quelques mains et quelques groupes utilisant l'appareil d'Etat. La démocratisation de l'économie entraîne en revanche, la diffusion de la responsabilité et la substitution de la responsabilité collective des travailleurs au pouvoir de la finance et de la technostructure..."

Lisez la suite dans

l'histoire du syndicalisme,

un volume de l'histoire de la liberté.

SANS THÉORIE, PAS DE PRATIQUE RÉVOLUTIONNAIRE

Recherchons collaborateurs (membres rédactionnels) pour mettre sur pied une **REVUE DE RECHERCHE THÉORIQUE / RÉVOLUTIONNAIRE** (marxisme, psychanalyse, sémiologie, linguistique) durant l'été. Envoyer nom, adresse et no de téléphone (inclure textes si possible) Monsieur Georges-J. Tormen, case postale 18, succursale N, Montréal 129.

OFFRE SPÉCIALE

Pour mieux comprendre la jeunesse, lisez:
LE SOULEVEMENT MONDIAL DE LA JEUNESSE, par G. Horvath
et
LA JEUNESSE DU QUEBEC EN REVOLUTION, par J. Lazure
offert gratuitement avec l'achat du premier volume soit $8.50 (une économie de $2.00)

Ci-inclus $.... pour..... exemplaire(s) des volumes mentionnés. Chèque ou mandat de poste.

Nom. . . . . .
Adresse. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Librairie Franco-Services, C. P. 243, Station Youville, Mtl 351, Québec.

DOSSIER- QUEBEC

L'histoire de la révolution du Québec.

1- Urgence de choisir
Pierre Vallières **$1.50**

2- On est pas des trous de cul
M. Letellier **$2.50**

3- Cent ans d'injustices
François Hertel **$1.50**

Je désire recevoir le no 1-2-3
Chèque ( ) Mandat ( )
à l'ordre de Franco-Services.

Nom . . . . . .
. . . . . .
Adresse . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Librairie Franco-Services C.P. 243 Stn. Youville, Mtl 351 - Québec.

LES LEÇONS DU 1er MAI

Si le mouvement ouvrier international célèbre sa fête le 1er mai, en mémoire de l'assassinat massif d'ouvriers par les forces de la classe dirigeante, ce n'est sûrement pas par masochisme. En célébrant cette tragique journée, la classe ouvrière se rappelle ainsi les leçons à tirer de sa lutte contre l'exploitation et la domination de la bourgeoisie. Ces leçons, qu'on a longtemps tenté de nous faire oublier, la classe ouvrière du Québec la redécouvre lentement à travers l'histoire de ses luttes et surtout parmi les plus récentes; le Bill 19 vient encore tout juste de les lui rappeller. Les luttes passées et présentes de la classe ouvrière démontrent clairement la nécessité pour les classes laborieuses de s'emparer de l'instrument essentiel par lequel une minorité maintient sur elle son exploitation, cet instrument c'est l'ETAT avec tous ses appareils repressifs (lois, police, armée) et idéalogiques (écoles, églises, journeaux). Si c'est sur le terrain des revendications économiques que la classe ouvrière fait l'expérience de son exploitation et des limites des luttes défensives, ce n'est que sur celui de la lutte politique qu'elle prend l'offensive. De là, la nécessité de s'organiser POLITIQUEMENT pour mener les conditions de passage du capitalisme au socialisme. Cette organisation de la classe ouvrière ne peut se bâtir que sur une connaissance objective des conditions de son exploitation.

C'est pourquoi, croyons-nous, la constitution de groupes de recherches, d'études, de formation, et d'action politique implantés sur une base locale ou syndicale ainsi que l'échange et le débat entre ces différents noyaux contribuent le plus dans la conjoncture actuelle à l'avènement d'une **organisation politique autonome de la classe ouvrière.**

PLUS QU'UNE SIMPLE LIBRAIRIE, UN CENTRE DE DOCUMENTATION POLITIQUE DE LA CLASSE OUVRIERE

C'est dans cette perspective que la librairie progressiste compte désormais réorienter son travail de diffusion, d'édition et de vente en librairie. Les principaux moyens qui seront mis en oeuvre pour réaliser cet objectif seront:

1) **DIFFUSION:** des grands classiques du mouvement ouvrier international ainsi que les dossiers, documents, recherches et études produites dans une perspective d'organisation de la classe ouvrière.

2) **LIBRAIRIE:** vente de livres, périodiques, journeaux, brochures des différents groupes de formation, de mobilisation et d'action politique ainsi que des mouvements populaires et syndicaux du Québec. La librairie tiendra également des journaux et revues politiques à caractère progressiste du monde entier et plus spécialement de la France et des Etats-Unis.

3) **EDITION:** de tout écrit susceptible d'augmenter la connaissance des conditions objectives de notre exploitation et des organisations de la classe ouvrière.

4) **CENTRE DE DOCUMENTATION.**
C'est donc dans cette nouvelle perspective que la librairie (fermée depuis quelques semaines ouvrira à nouveau ses portes à compter du 1er mai.

CET ESPACE A ETE RESERVE PAR:
LIBRAIRIE PROGRESSITE
1867 Amherst, Mtl, 132 Tél.: 522-1373
Pour plus d'informations passez nous visiter ou écrivez-nous; nous tenons des catalogues et des listes à votre disposition.

INTRODUCTION: Des circonstances incontrôlables m'ont fait interrompre la suite de l'Odyssée. A la suite des nombreuses lettres que j'ai reçues, je reprends donc cette semaine la suite de mon récit. Ne désespérez pas... je vais finir par finir... D'ailleurs Radio-Canada, à la demande générale, reprend également la diffusion des huit épisodes de l'Odyssée à compter d'aujourd'hui.

L'ODYSSÉE

OU: L'HISTOIRE INTERMINABLE DES VOYAGES D'ULYSSE (UN CANADIEN ERRANT...) 4e ÉPISODE.

RÉSUMÉ: Depuis 20 ans, Ulysse a quitté ses foyers et sa femme Pénélope. Avec les rois Achéens, il est parti se battre à Troie. La guerre finie, il essaye de rentrer chez lui. Pendant 10 ans il va errer sur les mers. Voici donc la suite des aventures de cet homme à la recherche de son pays.



Pendant que la fidèle Pénélope continue à faire et défaire sa tapisserie en attendant le retour de son mari...

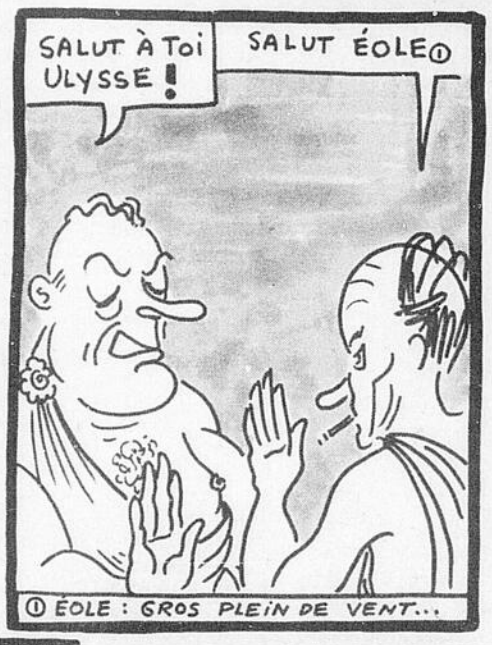


...pendant que les prétendants continuent à dilapider les biens d'Ulysse...



et que télémaque sur la mer, recherche désespérément son père...





① ÉOLE : GROS PLEIN DE VENT...



MAÎTRE CHEZ-NOUS : Un autre faux Slogan des libéraux...



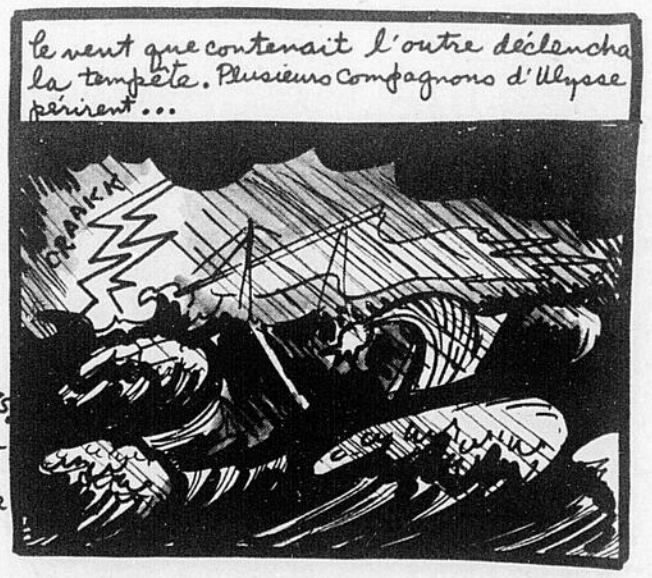
C'est le cas de tous les slogans politiques: «maître chez-nous» «Québec d'abord!» «les 100,000 fois» «Français langue de Travail...» Tout ça c'est du vent.





MAIS L'OUTRE CONTENAIT DES VENTS CONTRAIRES ET DES SLOGANS POLITIQUES MENSONGERS, POUR JETER DE LA POUDRE AUX YEUX ET DISTRAIRE LE BON PEUPLE DE SES VRAIS OBJECTIFS.

(N.B. Les libéraux n'ont jamais voulu qu'on soit vraiment maître chez-nous. La preuve! regardez ce qui se passe présentement...)









② L'ODYSSÉE DU COMMANDANT COUSTEAU. C'est une autre émission qui passe à l'émission les Beaux Dimanches à Radio-Canada.



À SUIVRE...

Aux cinémas du Vieux-Montréal

Un rendez-vous nocturne avec "l'horreur"



"LE BAL DES VAMPIRES", de Roman Polanski, fera partie du festival de cinéma fantastique.

(R.L.) – Si vous êtes lecteur d'Edgar Allan Poe, si vous gardez un bon souvenir de Boris Karloff, si le sang ne vous effraie pas trop et que Dracula soit l'un de vos héros favoris, alors vous devez réserver vos nuits de vendredi et de samedi des mois de mai et juin pour un rendez-vous hebdomadaire avec la mort et le fantastique.

Les cinémas du Vieux-Montréal, situés rue Saint-Paul dans le Vieux-Montréal (attention, les rues sont sombres et étroites), organisent un "festival de films fantastiques" durant lequel 20 des meilleurs films de ce genre seront présentés, dans leurs versions anglaises et françaises, les vendredi et samedi à minuit (l'heure du crime). Du 12 mai au 8 juillet.

Pas de batailles!

Les deux petites salles seront consacrées à cette rétrospective de l'horreur. Deux films seront présentés chaque week-end. L'un sera en français le vendredi et en anglais le samedi, l'autre en anglais le



cinéma

vendredi et en français le samedi, de sorte qu'il n'y ait pas de chicanes et que ni anglais ni français ne se rencontrent...Le prix d'entrée, pour les étudiants, sera de $1.00; et pour les adultes, de $1.50.

Le festival débutera vendredi prochain, le 12 mai, avec "The Birds" d'Alfred Hichtcock, et "La chambre des tortures" de Roger Corman, l'un des maîtres du film d'horreur. La fin de semaine suivante, on pourra voir "Une messe pour Dracula" de Peter Saldy ("Taste the Blood of Dracula") et la "Barbarella" de Roger Vadim.

Les 26 et 27 mai, ce sera au tour d'un classique du genre, "La chute de la maison Usher" d'après la nouvelle d'Edgar Allan Poe, réalisé par Roger Corman. Aussi, "The Illustrated Man", de Jack Smight, d'après un roman fantastique de Ray Bradbury, avec Rod Steiger et Claire Bloom.

Les 2 et 3 juin, un film d'un spécialiste italien de l'horreur, Mario Bava. Il s'agit de "Les trois visages de la peur" ("Black Sabbath") avec l'unique Boris Karloff. Egalement, un film peu connu, "Le cerveau d'acier".

"Le voyage fantastique"

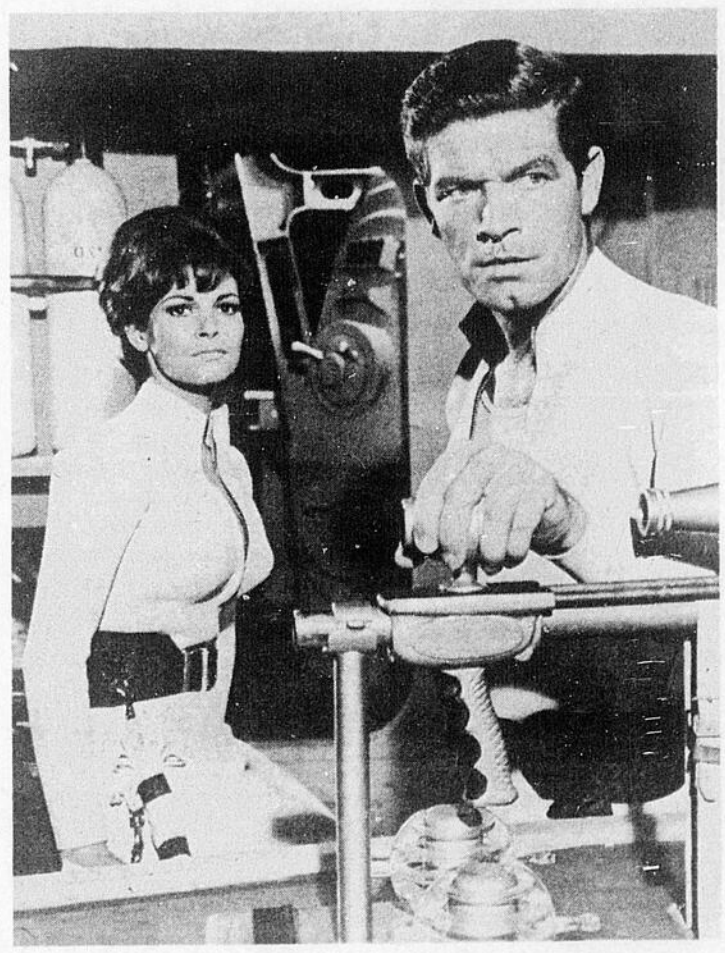
Les 9 et 10 juin, un autre Roger Corman d'après une nouvelle de Poe, "Enterré vivant" ("Premature Burrial"). La même fin de semaine, "Le voyage fantastique" de Richard Fleischer dans lequel une équipe de spécialistes effectue un voyage à l'intérieur d'un corps humain.

Les 16 et 18 juin, un film assez récent, "Satan, mon amour" ("Mephisto Waltz") de Paul Wendkos. Aussi, un autre Roger Corman toujours d'après Edgar Allan Poe, "Les contes fantastiques" ("Tales of Terror").

Les 23 et 24 juin, un autre des grands classiques du genre, "The Night of the Living Dead" ou "La nuit des morts-vivants", de Georges A. Romero. Avec "Whatever Happened to Baby Jane?" de Robert Aldrich, dans lequel Bette Davis joue un des grands rôles de sa carrière.

"Le bal des vampires"

Les 30 juin et 1er juillet, un Roman Polanski (il en fallait bien un), "Le bal des vampires". Contrairement aux autres films retenus, celui de Polanski tourne en dérision le genre cinématographique du film de vampires, et le résultat est d'un haut comique. Le même soir, "La guerre des cerveaux" de Byron Kaskin et Georges Pall.



"LE VOYAGE FANTASTIQUE", un voyage au centre d'un corps humain.

"I Drink Your Blood"

Enfin, pour terminer, les 7 et 8 juillet on présentera un film en primeur qui s'appelle (c'est tout un programme) "I Drink Your Blood". Il ne sera présenté qu'en anglais. Egalement, une autre adaptation d'un contre d'Edgar Allan Poe, "Le cercueil vivant" ("The Oblong Box"), réalisé par Gordon Hessler.

Un hommage à l'horreur

Les directeurs des cinémas du Vieux-Montréal nous ont annoncé que, si le succès de ce festival est assez grand, on présentera une autre série de films de ce genre qui se répartira sur toutes les fins de semaine de l'été. Espérons que le public ne se fera pas prier et rendra hommage à "l'horreur".

LES ATELIERS AUDIO-VISUELS DU QUÉBEC

Arthur Lamothe

Nouvelle adresse: 1110, rue Bleury – Montréal 128

Nouveau no de téléphone: 871-0197



ABONNEZ-VOUS À QUÉBEC-PRESSE...

envoyez un chèque ou un mandat-poste de $15.00 fait à l'ordre de QUÉBEC-PRESSE 9670 rue PÉLOQUIN MTL. 358

LE DIMANCHE, **QUÉBEC-PRESSE** EST DISTRIBUÉ PARTOUT, À MONTRÉAL, SUR LA RIVE-SUD, SUR L'ÎLE-JÉSUS ET À QUÉBEC. (vous pouvez aussi payer au mois)

TEL: 381-9936 LIVRÉ À DOMICILE.

Deux nouveaux films

De la constatation de Carle à la constestation de Szabo

par Robert Lévesque

Seulement deux nouveaux films viennent de prendre l'affiche à Montréal (c'est le cinéma au compte-gouttes ces temps-ci), mais tous les deux, au moins, retiennent l'attention par leurs qualités. Il s'agit, d'abord, du dernier Gilles Carle, "La vraie nature de Bernadette", que l'on peut voir au Saint-Denis, et du dernier Istvan Szabo, "A Love Film", aux cinémas du Vieux-Montréal.



ANDRAS BALINT et Judit Halasz, dans "A Love Film" d'Istvan Szabo.

"La vraie nature de Bernadette"

Pourquoi hésitons-nous à dire que "La vraie nature de Bernadette" est un grand film, un film parfait? Pourquoi nous reste-t-il une impression de désarroi? Pourquoi sortons-nous de la projection du dernier Carle en ne sachant trop quoi penser? Que se passe-t-il qui fait que, malgré une sympathie totale qui nait du regard que pose Carle sur cette histoire qu'il a choisi de raconter, malgré une construction ingénieuse au niveau du montage qui impose définitivement un vrai cinéaste, "La vraie nature de Bernadette" nous laisse sur notre appétit?

Gilles Carle a expliqué à maintes reprises qu'il ne voulait pas faire du cinéma à sujets mais du cinéma qui est le recoupement de tous les sujets présents dans une société donnée. Voilà une idée tout à fait défendable. "La vraie nature de Bernadette", à ce niveau, est le plus réussi de ses films "laser". Mais cette intention de "recoupement" risque parfois de faire tomber un film dans le vide, c'est-à-dire qu'à force de vouloir toucher à tout on n'appuie sur rien et on demeure dans le vide. Dans le cas de ce dernier film, Carle échoue sur un seul élément, mais hélas le plus important, le personnage même de Bernadette.

Bernadette, au lieu d'être à la fois Bernadette Devlin, Angela Davis, la mère de famille, une militante du FLF, une bourgeoise qui joue à la campagnarde, aurait pu être Bernadette tout simplement. Carle a trop voulu mettre de choses dans ce personnage, ce qui a enlevé toute humanité à Bernadette et en a fait un



MICHELINE LANCTOT, la Bernadette de Gilles Carle.

condensé d'idées, quelque chose d'irréel. Le film y perd beaucoup d'impact. Il ne faut pas oublier que l'on peut aussi "regrouper" beaucoup de choses en parlant d'un cas particulier, c'est-à-dire en accomplissant la démarche contraire de celle de Carle.

Cela mis à part, le film de Carle est très beau. Rarement a-t-on vu une telle maîtrise, ici, dans l'action de filmer, dans la construction du film. Les images sont toutes superbes. Aucune n'est ratée. Je retiens, parmi des centaines, celle où l'on voit trois vieillards marcher sur une route, fleurs et boîtes de chocolat à la main, pendant que l'un d'eux dessine pour les autres les formes excitantes de Bernadette. Avec une musique de "reel" comme fond sonore, ce moment est l'un des plus dégagés et des plus beaux du cinéma québécois. Même chose pour la scène, trop courte, où Bernadette est étendue dans un champ de fleurs avec un des vieux qu'elle héberge.

Entièrement réussie, aussi, la façon avec laquelle Carle amène l'idée d'étouffement ou d'emprisonnement que ressent Bernadette qui, apparemment libre au début du film, voit naître autour d'elle des images qui l'écraseront. Elle deviendra ou sainte ou prostituée ou folle, la société l'empêchant de demeurer Bernadette Bonheur comme elle en rêvait. C'est, à ce niveau, du grand cinéma. Plus de simplicité et moins de prétention autour du personnage de Bernadette auraient fait de ce film une oeuvre entièrement réussie, forte, vraie. Il reste un très beau film, mais un film indécis.

"A Love Film"

"A Love Film", un film du cinéaste hongrois Istvan Szabo. Il ne faut surtout pas s'attendre à un "Love Story" à la hongroise. Istvan Szabo, pour son troisième film, a choisi de raconter son premier amour. Mais c'était à Budapest en 1956, alors que Jancsi était compagnon de classe de Kata, et que la répression armée était devenue le pain quotidien.

Le film commence aujourd'hui, alors que Jancsi prend le train à Budapest pour aller rejoindre Kata à Lyon. Ils ne se sont pas vus depuis dix ans, mais leur "amour impossible" les a toujours rapprochés. Durant le voyage en train, il revoit sa première rencontre avec Kata, les premiers baisers volés, les mains qui se sont effleurées, mais aussi les couvre-feu, les courses avec un ami dans un abri, les bombardements, les fusillades.

Le film est magnifiquement construit, la caméra se promenant d'un souvenir à l'autre, avec un rythme toujours soutenu. On y démontre avec énormément de force et de justesse le poids de la société sur les relations entre les individus. Lorsqu'il s'agit d'une société écrasée comme celle des Hongrois de 56, on voit jusqu'où les "régimes" peuvent être inhumains. Le film de Szabo est très courageux. Il est étonnant de voir qu'il ait été accepté dans son propre pays, tant son côté critique est développé. Mais peut-être a-t-il été produit dans un circuit indépendant?

3 jours de paix, d'amour, de musique! 14 ANS
JOAN BAEZ — SANTANA
woodstock
THE WHO JIMI HENDRIX
JOE COCKER
MONTROSE
Tous les soirs à 7.30
3180 rue Belanger est tel.: 722-0302

A 20 heures tous les soirs sauf le lundi POUR TOUS
Du 6 au 12 mai inclusivement
S'AIMER TOUTE UNE VIE?
Rares sont ceux qui avec les ans ont un amour qui grandit
Lise Bélanger
C'ETAIT BEN ÉPOUVANTABLE S'TE RÊVE-LA
Du métal, des formes humaines et mystérieures....
Les sculptures de Pierre Marcoux
Monique Maranda, Johanne Prégent
Patrice Rondeau
1604 Saint-Denis Montreal 123
Telephone: 842-9788
vidéographe

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢ chacun
Aujourd'hui dimanche 7 mai seulement
2:00 de Pierre Etaix — YOYO — avec Pierre Etaux (en français)
4:30 de Jacques Tati — PLAYTIME — avec Jacques Tati (en français)
7:00 d'Henri Verneuil — LE CLAN DES SICILIENS — Alain Delon, Jean Gabin
9:30 d'Edouard Molinaro — LES AVEUX LES PLUS DOUX — Philippe Noiret, Marc Porel
OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

élysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE RESNAIS POUR TOUS
ANNIE GIRARDOT
PHILIPPE NOIRET
LA VIEILLE FILLE
un film écrit et réalisé par JEAN-PIERRE BLANC
2e SEMAINE
SALLE EISENSTEIN DERNIERS JOURS 18 ANS Adultes
LA RUPTURE
Un film de CLAUDE CHABROL
Stéphane AUDRAN Jean-Pierre CASSEL

6e SEM. POUR TOUS
AUSSI REMARQUABLE QUE 'Z'
SACCO & VANZETTI
FLEUR de LYS 850 STE-CATHERINE, EST
CINEMA de PARIS 886 STE-CATHERINE, OUEST

7:30 EN FRANÇAIS 9:30 VERSION ORIGINALE POUR TOUS
GRAND PRIX FESTIVAL DE CANNES 1971
de Joseph LOSEY
JULIE CHRISTIE / ALAN BATES
Le Messager
$1.25 EN SEMAINE / $1.50 SAM. DIM.
verdi 5380 St-Laurent 277-3233
aujourd'hui à 1h.30
"WEEK-END à SOCHAUX"

dans les cinémas

ALOUETTE: 318 ouest, Sainte-Catherine, 361-2807. **That's The Way It Is:** (version française) 12.10, 4.00, 7.55. **Mad Dog & Englishmen:** (version française) 2.00, 5.50, 9.45.

ARLEQUIN: Les sorciers du lac: 2.15, 5.55, 9.40. **Un beau monstre:** 12.05, 3.45, 7.25.

ATWATER: Angle Atwater et Sainte-Catherine, Plaza Alexis-Nihon, 935-4246. Cinéma I, **The French Connection:** 1.00, 3.15, 5.50, 7.25, 9.25. Cinéma II, **And Now for Something Completely Different:** sam. et dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Du lundi au vendredi, 5.30, 7.30, 9.30.

AVENUE: 1224, Greene, 937-2747. **A Clockwork Orange:** 2.00, 4.30, 7.00, 9.30.

BERRI: 1280, Saint-Denis, 878-2424. **Les 10 commandements:** sam. et dim. 12.00, 4.00, 8.00. Du lundi au vendredi, 12.30, 4.15, 8.00.

BIJOU: 5030, Papineau, 527-9131. **Les professionnels:** 2.50, 5.02, 9.14. **Saludos Hombre:** 2.43, 7.15.

CANADIEN: 1204 est, Sainte-Catherine, 523-5180. **L'orphelin à la voix d'or:** 2.45, 6.20, 9.55. **Les mariés de l'an II:** 1.00, 4.35, 8.10.

CHAMPLAIN: 1815 est, Sainte-Catherine, 524-1685. **L'hôpital en folie:** sem. 12.00, 3.25, 6.50, 10.15. **Les stances à Sophie:** 1.35, 5.00, 8.25.

CHATEAU: 6956, Saint-Denis, 271-4400. **Camp spécial no 7:** 2.40, 6.00, 9.30. **Les esclaves du plaisir:** 1.15, 4.35, 8.00.

CHEVALIER: Ixe 13: 12.35, 2.45, 5.00, 7.20, 9.40.

CINEMA DU VIEUX-MONTREAL: 136 est, rue Saint-Paul, 861-7863. Studio A, **Médée.** Studio B, **A Love Film:** sem. 7.30, 9.40. Sam. et dim. 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.

CINEMA DE PARIS: 896 ouest, Sainte-Catherine, 861-2996. **Sacco & Vanzetti:** (version française) 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15.

CINEMA V: 5560 ouest, Sherbrooke, 489-5559.

COTE-DES-NEIGES: 6800, Côte-des-Neiges, 735-5527. Cinéma I, **Last Picture Show:** 12.55, 2.55, 4.55, 7.00, 9.00. Cinéma II, **Gunshow:** 1.30, 3.30, 5.30, 7.35, 9.25.

CREMAZIE: 8610, Saint-Denis, 388-4210. **Les smattes:** sem. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

CRYSTAL: 1223, Saint-Laurent, 861-2249. **Pretty Maids All in a Row. The Five Man Army. Catlow.**

DAUPHIN: 2396 est, Beaubien, 721-6060. Salle McLaren, **Les diables:** sam. et dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Sem. 7.30, 9.30. Salle Renoir, **Il était une fois dans l'Ouest:** sam. et dim. 12.00, 3.00, 6.00, 9.00. Du lundi au vendredi, 6.00, 9.00.

ELECTRA: 1114 est, Sainte-Catherine, 522-9177. **Camp spécial no 7:** 1.15, 4.45, 7.55. **Les esclaves du plaisir:** 3.15, 6.30, 9.50.

ELYSEE: 35 ouest, rue Milton, 842-6503. Salle Resnais, **La vieille fille:** du lundi au vendredi, 7.30, 9.30. Sam. et dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Salle Eisenstein, **La rupture:** du lundi au vendredi, 7.30, 9.30. Sam. et dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

EROS: 59 est, Sainte-Catherine, 288-5513. **Erika Hot Summer:** 2.40, 5.05, 7.35, 10.00. **Wild Free Hungry:** 1.15, 3.40, 6.10, 8.35.

FESTIVAL: 1206 est, Sainte-Catherine, 525-8600. **W.R. Mysteries of the Organism:** sem. 7.30. Dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

FLEU DE LYS: 858 est, Sainte-Catherine, 288-3303. **Sacco & Vanzetti:** (version française) 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15.

GREENFIELD: 549, Taschereau, 671-6129. Cinéma I, **The Music Lovers:** dim. 12.30, 5.00, 9.25. **Women in Love:** 2.35, 7.05. Sem. 7.05. Sam. 5.00. Cinéma II, **That's The Way It Is:** (version française) sam. et dim. 1.00, 5.05, 9.10. **Mad Dog & Englishmen:** (version française) 3.05, 7.10. Sem. 7.10.

JEAN-TALON: 4255 est, Jean-Talon, 725-7000. **Tiens-toi bien après les oreilles à papa:** sam. et dim. 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00. Sem. 6.00, 8.00, 10.00.

KENT: 6100 ouest, Sherbrooke, 489-9707. **Hot Rock:** 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.20.

LAVAL: Centre d'achats Laval, 688-8200. Cinéma I, **Music Lovers:** sam. et dim. 1.00, 5.15, 9.30. **Women in Love:** 3.00, 7.15. Sem. 7.15. Cinéma II, **La comtesse nue:** sam. et dim. 12.45, 3.45, 6.45, 9.45. **Viens, mon petit oiseau:** 2.10, 5.10, 8.15. Sem. 6.45.

LOEW'S: 954 ouest, Sainte-Catherine, 866-5851. **The Godfather:** du lundi au samedi, 9.30, 12.30, 3.30, 7.00, 10.15. Dim. 1.30, 5.00, 8.30.

LONGUEUIL: Place Longueuil, 679-2610. **Les anges nus. Un prêtre à marier:** sem. 7.30. Dim. 1.00.

LUCERNE: 855, Décarie, 744-2734. **Plaza Suite:** dim. 1.30, 5.40, 9.40. **Red Tent:** 3.30, 7.30. Sem. 5.40.

MAISONNEUVE: 3001 est, Sherbrooke, 525-2174. **Tiens-toi bien après les oreilles à papa:** sam. et dim. 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00. Sem. 6.00, 8.00, 10.00.

MERCIER: 4260 est, Sainte-Catherine, 525-2174. **Sabata:** sam. et dim. 1.15, 5.30, 7.30, 9.30. Du lundi au vendredi, 7.30, 9.30.

MONKLAND: 5504, Monkland, 484-3570. **Klute:** 3.30, 7.50. **McCabe & Mrs. Miller:** 1.20, 5.30, 9.50.

OUTREMONT: 1248 ouest, Bernard, 277-3233. **Yoyo:** (version française) 2.00. **Playtime:** (version française) 4.30. **Le clan des Siciliens:** 7.00. **Les aveux les plus doux:** 9.30.

PALACE: 698 ouest, Sainte-Catherine, 866-6991. **Carry Treatment:** 1.00, 3.05, 5.10, 7.20, 9.25.

PAPINEAU: 4519, Papineau, 521-6853. **Un enfant comme les autres:** 12.50, 2.55, 5.00, 7.05, 9.10.

PIERROT: Mon oncle Antoine: sam. et dim. 12.50, 3.04, 5.15, 7.30, 9.40. Sem. 5.15, 7.30, 9.40.

PLACE DU CANADA: Galerie des Boutiques, hôtel Château-Champlain, 361-4595. **Fiddler on the Roof:** vendredi, 5.30, 9.00. Sam. 1.30, 5.00, 9.00. Dim. 2.00, 7.30.

PLAZA: 6505, Saint-Hubert, 274-6155. **L'orphelin à la voix d'or:** 2.45, 6.20, 9.55. **Les mariés de l'an II:** 1.00, 4.35, 8.10.

PUSSYCAT: 4015, Saint-Laurent, 849-9469. **Pot-Pourri:** 12.00, 2.40, 5.20, 7.55, 10.15. **Fanny Hill Meets Dr. Erotico:** 1.15, 3.55, 6.30, 9.10.

SAINT-DENIS: 1594, Saint-Denis, 849-8211. **La vraie nature de Bernadette:** 12.05, 2.10, 4.20, 6.05, 8.15, 9.50.

SALLE HERMES: 5550 ouest, Sherbrooke, 489-5559. **Le docteur Strange Love:** 1.43, 5.05, 8.27. **Georgy Girl:** 12.00, 3.20, 6.45, 10.05.

SNOWDON: 5223, Décarie, 482-1322. **Cabaret:** 12.25, 2.35, 4.45, 7.00, 9.10.

THE CINEMA: (Westmount Square) **Hospital:** 1.10, 3.10, 5.05, 7.05, 9.10.

VAN HORNE: 6150, Côte-des-Neiges, 737-5811. **Philadelphia Story:** 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.

VENDOME: Place Victoria, 878-1451. **100 Convicts and a Woman:** 1.00, 4.25, 7.55. **Swedish Fly Girls:** 2.35, 6.05, 9.30.

VERDI: 5380, Saint-Laurent, 277-4145. **Le messager:** (version française) 7.30. Version anglaise, 9.30.

VERDUN: 3841, Wellington, Verdun, 768-2092. **Les diamants sont éternels:** sam. et dim. 2.15, 6.00, 9.40. Du lundi au vendredi, 6.00, 9.40. **La dernière évasion:** sam. et dim. 12.35, 4.15. Du lundi au vendredi, 8.00.

VIDEOGRAPHE: 1604, rue Saint-Denis, 842-9786. **S'aimer toute une vie? C'était ben épouvantable c'te rêve-là:** 8.00.

VILLERAY: Les diables: sam. et dim. 1.30, 3.30, .30, 7.30, 9.30. Du lundi au vendredi, 7.30, 9.30.

YORK: Nicholas & Alexandra: dim. 5.30, 9.00.

DES VOYAGES CONCUS POUR VOUS

tourex

L'ESPAGNE

à votre portée!

16 jours à partir de $370

Paris — Bruxelles $200 — $220
Londres — Glasgow $190 — $210
Francfort — Zurich — Prague $210 — $228
Copenhague $212 — $230
Vienne $215 — $233
Athènes $289

L'Agence débrouillarde pour les vrais voyageurs

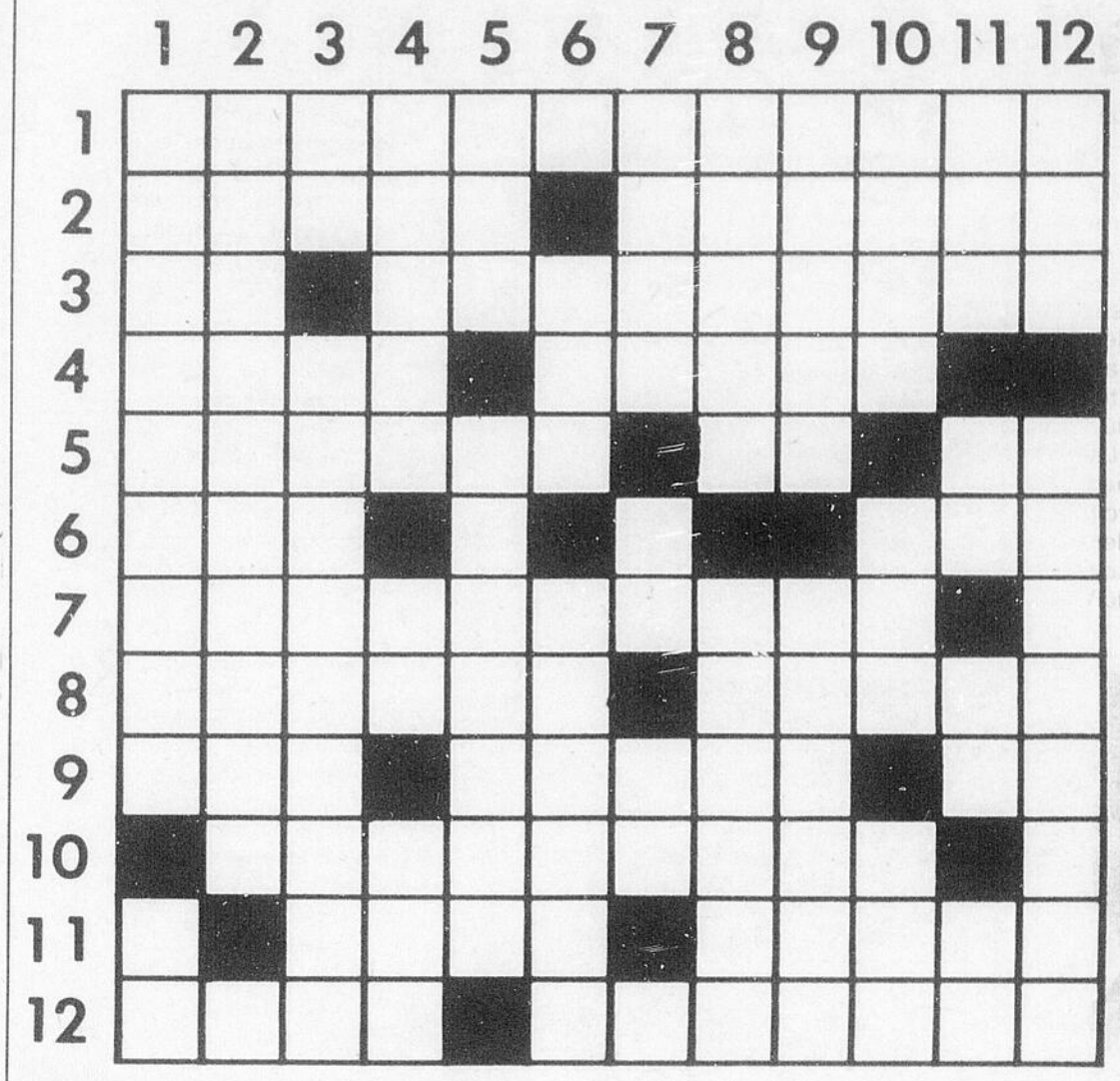
1454, de la Montagne, ch. 211
Montréal

843-8873

LES MOTS CORSÉS

par Arthur

Cette semaine: le monde de l'éducation au Québec



Horizontalement

1- Se traduit souvent par des grèves, des occupations, des manifestations, etc.

2- Plusieurs gouttes d'eau - Le propre de l'étudiant?

3- Grande croix - CEGEP peu traditionnel...

4- Rivière de France. - Une épreuve non écrite.

5- Au programme parascolaire. - Personnel. - Sacré-Coeur.

6- Se dit d'une grève sur le lieu du travail. - Indispensable pour apprécier l'enseignement audio-visuel!

7- Chemin.

8- Certaine cervelle. - La durée fixée à 82 jours dans les CEGEP, c'en est une.

9- Possessif. - Appelle parfois à manifester. - Révérend père.

10- Un exercice scolaire et littéraire.

11- Jour de congé à l'école. - Animal de ferme.

12- L'action du "drop-out". - Grillé.

Verticalement

1- Une forme de participation dans les établissements d'enseignement. - Détenteur d'un doctorat universitaire.

2- Mise à l'essai dans plusieurs CEGEP récemment. . .

3- Négatif - Comme un élève timide.

4- Punir un élève - Nord-est. - Dans un jeu de cartes.

5- Ecole nationale d'administration. - S'apprend parfois au conservatoire.

6- Presque rose. - Certaine commission scolaire.

7- Larme australienne. - Diplôme qu'accordaient les défunts collèges classiques. - Préfixe.

8- Pour étudier la géographie. - Aiguillonna.

9- Tissu très léger et transparent. - Voilures tournantes assurant la propulsion des hélicoptères.

10- Fixe, folle ou tout simplement bonne. - Nu - Lésé.

11- Une langue française. - Appris, bien souvent à l'école. - Monsieur. - Génisse.

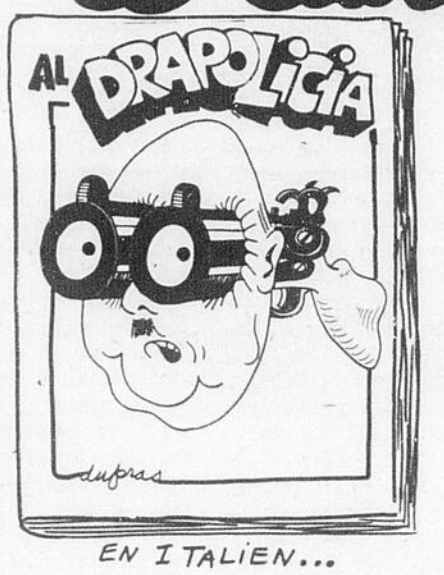
12- Au monde. - Catégorie d'étudiants parfois contestataires.

La solution de la semaine dernière

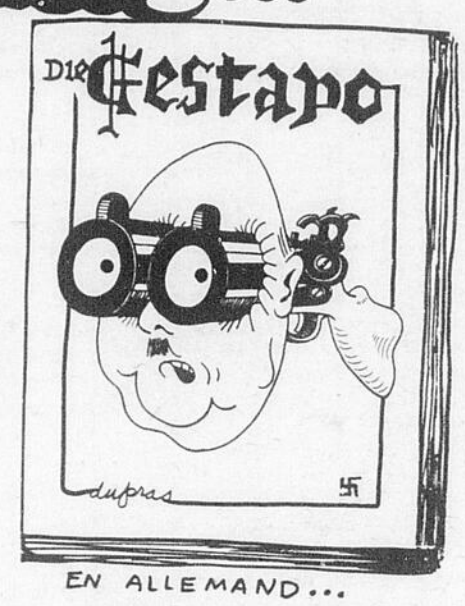
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	O	U	R	C	E	N	T	A	G	E	S
2	O	P	P	O	R	T	U	N	I	S	T	E
3	L	U	I	■	E	■	M	■	D	■	E	M
4	I	L	■	A	D	H	E	R	E	N	T	E
5	T	E	R	N	I	■	R	E	N	E	E	S
6	I	N	■	■	T	U	A	N	T	■	M	■
7	S	C	E	N	I	Q	U	E	■	V	E	R
8	A	E	R	E	S	■	X	■	S	O	N	O
9	T	■	R	G	T	S	■	B	A	T	T	U
10	I	B	E	R	E	■	A	L	L	A	■	G
11	O	■	U	E	■	■	S	E	A	N	C	E
12	N	U	R	S	E	■	S	U	I	T	E	S

LA DRAPOLICE...

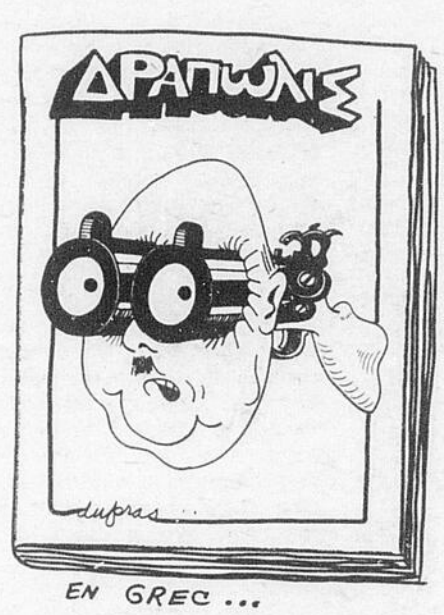
LE LIVRE CHOC, MAINTENANT DEMANDÉ EN 12 LANGUES...



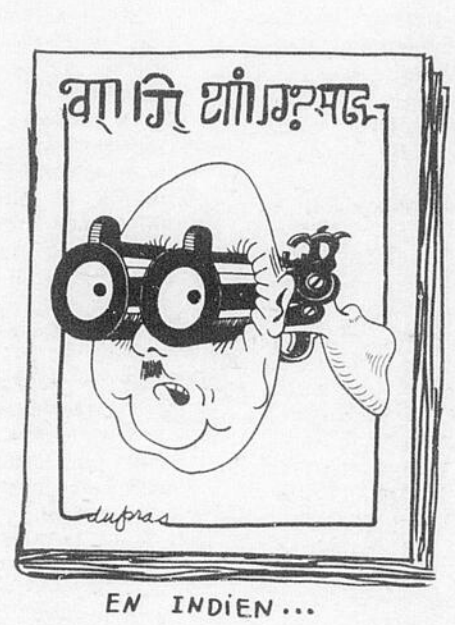
EN ITALIEN...



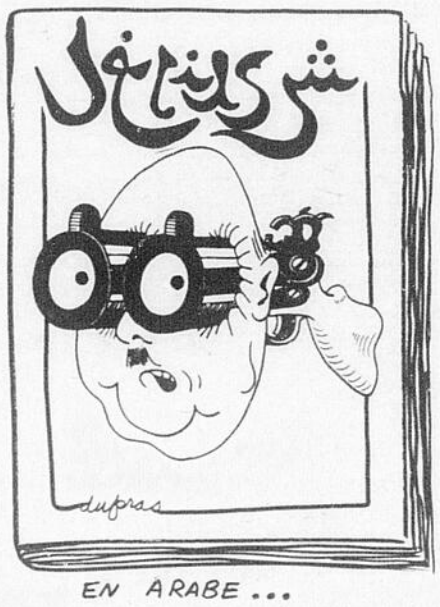
EN ALLEMAND...



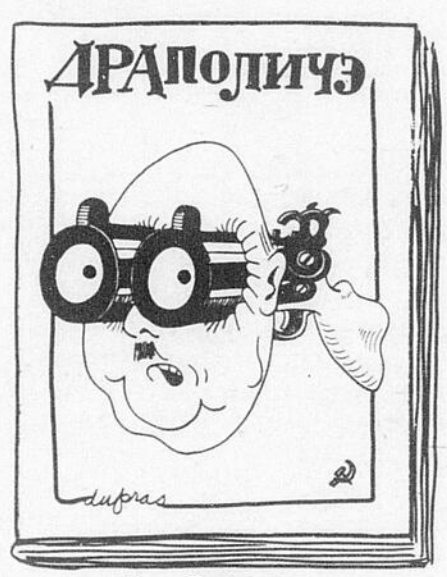
EN GREC...



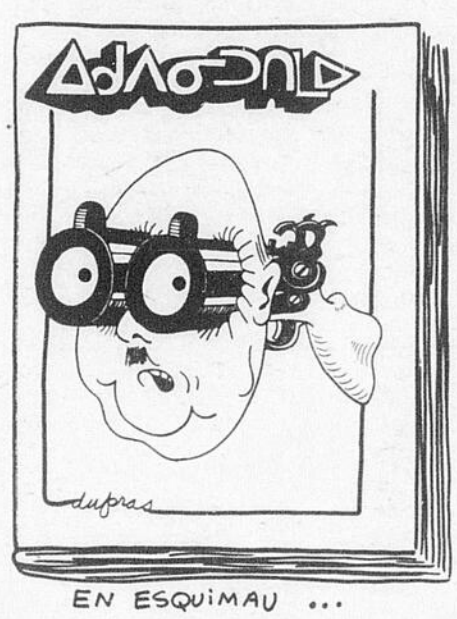
EN INDIEN...



EN ARABE...



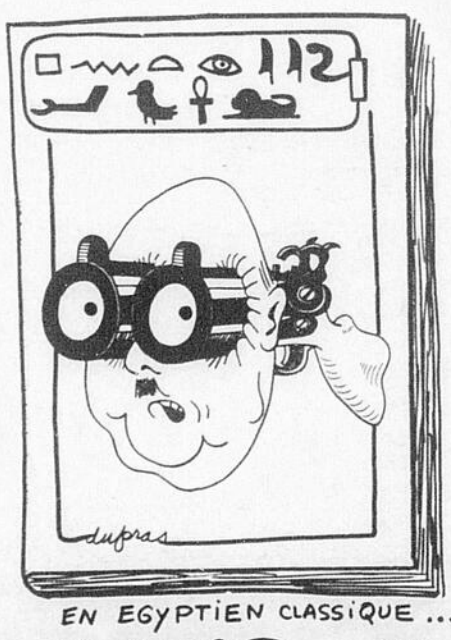
EN RUSSE...



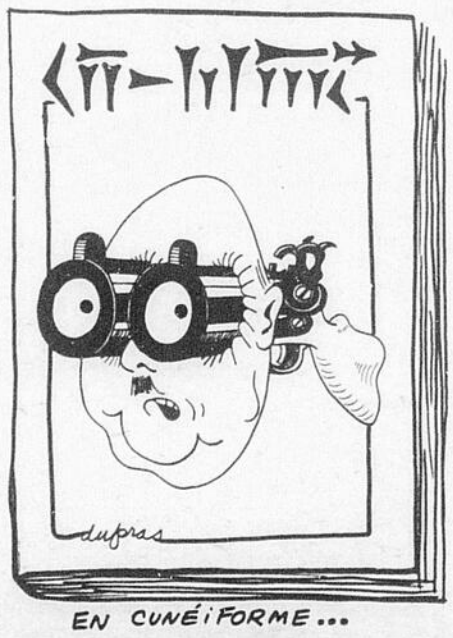
EN ESQUIMAU...



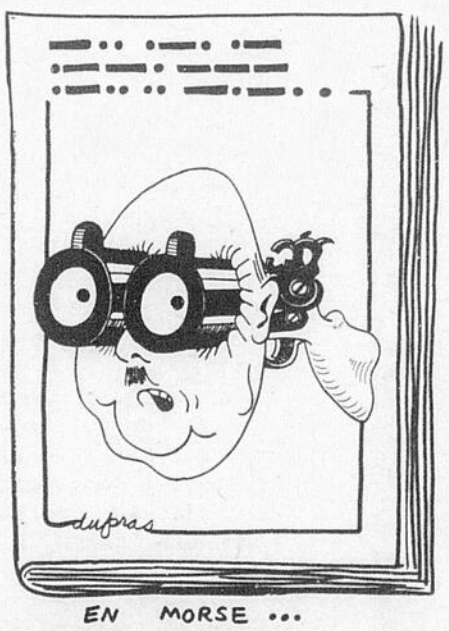
EN CHINOIS...



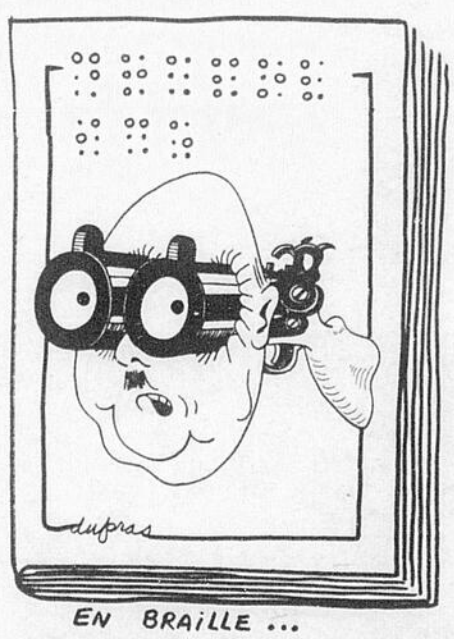
EN EGYPTIEN CLASSIQUE...



EN CUNÉIFORME...



EN MORSE...



EN BRAILLE...

MAIS IL EN RESTE QUELQUES-UNS EN FRANÇAIS...

en vente partout. ne coûte que # 1.50

Vous pouvez en obtenir une ou plusieurs copies en remplissant ce coupon et en le postant aux Editions Québec-Presse, 9670 rue Peloquin. Montréal 358 n'envoyez qu'un chèque au montant de # 1.50 par copie, fait au nom des Editions Québec-Presse. Il n'y a pas de frais postaux.

Veuillez me faire parvenir.... copie(s) de la Drapolice.

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE .....

sur les sentiers



Les Européens lorgnent vers nos terrains de chasse

par Henri Poupart

Les Américains chassent et pêchent au Québec. Pourquoi pas les Européens?

Il y a quelque temps, j'étais invité par Air Canada à aller en France, et plus précisément à Paris, afin de participer à des panels d'information technique sur les possibilités de chasse et de pêche au Québec. Du même coup, Air Canada invitait le directeur général du Service des parcs de la province de Québec, M. François de B. Gourdeau, ainsi que M. Patrick Desdemaines-Hugon. La présentation de ces séances d'information consistait en films sur la chasse et la pêche, en diapositives, ainsi qu'en nombreux trophées que l'on avait fait venir spécialement du Québec pour illustrer l'information que nous diffusions.

Au cours de cette semaine, nous avons participé à de nombreux panels et rencontré plusieurs centaines de personnes, soit des chasseurs et pêcheurs, ou des directeurs d'agence de voyages susceptibles d'envoyer leur clientèle au Québec. Les principales observations que j'ai pu faire au cours de ce voyage sont les suivantes: d'une part il serait très facile de vendre le Québec aux Européens pour tout ce qui touche la pêche, pourvu que ces voyages soient organisés de façon telle qu'on y ajouterait un aspect touristique. Pour ce qui est de la chasse, les choses sont beaucoup plus compliquées: de toute évidence, nos grands cervidés semblent les avoir fortement impressionnés. L'ours noir a su également créer un certain intérêt, mais pour ce qui est des autres animaux sauvages tels que les oiseaux migrateurs, je crois qu'il n'y a pas grand-chose à faire.

Les Européens, n'ayant pas la même définition pour tout ce qui touche la conservation, comprennent très difficilement que nous ayons des limites aussi sévères que celles que nous mettons en pratique au Québec.

500 perdrix par jour

Pour simplement donner un exemple: en Espagne, pour la chasse à la perdrix (qui n'est pas la même que la nôtre), pour une ligne de douze tireurs, on garantit par contrat, de quatre à cinq cents perdrix par jour! En France, pour le migrateur, la saison débute le 14 juillet et finit fin janvier. La chasse de nuit avec appelants vivants est autorisée et il n'y a pas de limite. On s'explique donc facilement l'hésitation des Européens quand on les invite à chasser chez nous et qu'on leur impose une limite de cinq oiseaux. Il est, à mon avis, utopique de penser que l'on pourra amener ou intéresser des Européens à venir faire ce genre de chasse chez nous.

Pour ce qui est du gros gibier, je disais que cela représente certaines difficultés et, encore une fois, c'est une question de notion de conservation. En Europe, par exemple, il est tout naturel de chasser le cerf ou le chevreuil (qui est encore une fois bien différent de ce qu'on appelle un chevreuil ici) avec des meutes de chiens; par contre, ces problèmes peuvent être facilement contournés, compte tenu de l'intérêt que créent l'orignal et le caribou ainsi que les territoires où l'on retrouve ces deux gibiers.



LE QUEBEC peut devenir le plus grand terrain de jeux du monde pour ce qui est de la chasse et de la pêche. S'il le veut, il lui suffit de se procurer les possibilités techniques.

(extraite de "Québec touristique")

Plus de gibier indigène

Quoi qu'il en soit, je dois dire que nous devons nous féliciter des lois de conservation que nous avons au Québec, et la meilleure preuve que l'on puisse donner c'est qu'en France il n'y a pratiquement plus de gibier indigène. La majorité des chasses qui se pratiquent là-bas ce sont des classes avec du gibier d'élevage: aussi bien le faisan, la perdrix, la caille, etc. que le cerf, l'élan et le sanglier, en passant par le canard. Ce qui les intéresse particulièrement au sujet du Québec, c'est le fait qu'on leur offre la possibilité de chasser du gibier indigène.

La pêche ne pose aucun problème, au contraire. Au départ, pour organiser ces séances d'information, les organisateurs étaient persuadés que seule la chasse pouvait intéresser nos auditoires. Finalement ce fut le contraire.

Le pourcentage des demandes de renseignements pour la pêche l'a remporté haut la main; malgré que la présentation sur films et diapositives que nous avions en main fut des plus artisanales, c'est sûrement celle qui créa le plus d'intérêt.

Des spécialistes

En conclusion, ce voyage fut très rentable compte tenu de l'intérêt que nous avons suscité, et je suis persuadé que le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche aurait avantage à s'organiser de façon sérieuse pour aller vendre le Québec au niveau de la chasse et de la pêche dans tous les pays d'Europe. Pour ce faire, il suffirait d'avoir une présentation adéquate et une équipe de spécialistes à qui on confierait comme mission précise, d'intéresser les gens à venir chez nous pour pratiquer leur sport favori. Avant de faire ce voyage, j'étais convaincu de la vocation touristique du Québec, et j'en reviens plus persuadé que jamais. Mais je crois qu'il faut vendre ce que nous avons et non pas des choses que les Européens sont en mesure de trouver sur le seuil de leur porte.

vite

par Pierre Terroux

Des millions pour Clay et Frazier

Cassius Clay et **Joe Fazier** exigeraient **une garantie de 5 millions de dollars** pour se "tapocher la gueule" dans un combat revanche cet été. Frazier a gagné le dernier combat contre Clay, mais Clay, **le boxeur le plus volubile du monde,** a promis de faire son affaire au gros lourdeau.



CASSIUS CLAY ou MOHAMMED ALI

Les Pirates perdent!

Les **Pirates de Pittsburgh,** champions du monde du baseball, ont perdu 6 parties d'affilée, leur plus longue série de défaites des trois dernières années. Ils ont maintenant un dossier de 5 victoires et 9 défaites. Selon le géant **Bill Verdon,** les Pirates perdent pour trois raisons: **"Nos lanceurs lancent mal, nos frappeurs ne cognent pas au moment opportun, et notre défensive est désastreuse."** Exactement le contraire de ce qui se passe chez les Expos depuis le début de la saison.

La routine des instructeurs

Au baseball, la tradition veut que ce soit toujours les mêmes instructeurs qui dirigent les clubs des ligues majeures. Un "coach" est congédié à Saint-Louis, **puis est embauché à** Boston **et passe ensuite à** Los Angeles. **Rarement on donne la chance à un nouveau. Cette routine semble s'établir au hockey.** Vic Stasiuk **passe de** Philadelphie **à** Oakland **et d'Oakland à** Vancouver. Bowman **de** Saint-Louis **à** Montréal. Abel de Détroit **à** Saint-Louis. **Et ça continue.**

Johnson congédié?

La rumeur veut que Tom Johnson, instructeur des Bruins de Boston, soit congédié à la fin des séries, même si les Bruins remportent la coupe Stanley. Il subirait le même sort qu'Al MacNeil, qui avait conduit les Canadiens au championnat l'an dernier. Il pourrait donc arriver qu'aucun instructeur ne désire cette fameuse coupe Stanley. Tu gagnes la coupe et tu es congédié! Qu'est-ce qu'un instructeur devra donc faire pour garder sa place? Nous suggérons qu'on congédie tous les instructeurs, puisqu'ils ne sont pas importants dans la conquête d'un championnat.

La retraite pour Pepitone

Le joueur de premier but Joe Pepitone a annoncé sa retraite la semaine dernière. Pepitone n'avait pas donné signe de vie aux Cubs de Chicago depuis le début de la grève du baseball, et personne ne sait au juste pourquoi cet ancien joueur des Astros de Houston et des Yankees de New York a posé un tel geste.

Veale au repêchage

Le vétéran lanceur **Bob Veale,** 36 ans, a été offert au repêchage par **les Pirates de Pittsburgh,** champion du monde du baseball. Veale, qui s'alignait avec les Pirates depuis 1964, a conservé une fiche de 6 victoires contre aucune défaite l'an dernier, portant son total de victoires à 116 depuis ses débuts dans **la ligue Nationale.**

Les problèmes de Bernard Parent

Les **Screaming Eagles de Miami** se déclareront probablement en faillite et ne pourront entreprendre



BERNARD PARENT, du temps qu'il jouait à Philadelphie.

la prochaine saison dans **l'Association mondiale de hockey.** Ce qui veut dire que le gardien **Bernard Parent,** qui a signé un contrat de $500,000 pour 5 ans avec les Screaming Eagles, devra se trouver une autre équipe. Parent recevrait donc le montant de garantie qu'on lui a promis et pourrait signer un autre contrat très alléchant avec une autre équipe. **Les Whalers de la Nouvelle-Angleterre** ambitionnent d'ailleurs d'obtenir ses services.

Backstrom de retour

Le joueur de centre **Ralph Backstrom** anciennement du **Canadien** a signé son contrat avec **les Kings de Los Angeles** de la division ouest de **la ligue Nationale de hockey.** Backstrom a compté 23 buts l'an dernier. **Juha Widing** (27 buts) et **Serge Bernier** (23 buts) ont également accepté les conditions de l'équipe. Les Kings ont également embauché le jeune **Normand Dubé,** qui avait compté 72 buts l'an passé avec les **Castors de Sherbrooke,** de la **ligue du Québec.** Il avait terminé derrière **Guy Lafleur** au classement des pointeurs.

La vie en rose pour Blue

Le lanceur Vida Blue n'a pas obtenu les $100,000 qu'il désirait, mais il a tout de même mérité une augmentation de près de $50,000 du propriétaire des Athletics d'Oakland, Charles O. Finley. Blue a mis fin à sa grève et devrait recommencer à jouer à la mi-mai.

Moto

Serge Cantin, le lecteur de Québec-Presse le plus rapide sur deux roues, est aujourd'hui à **Mosport, Ontario,** pour les épreuves de la **coupe Mallory.** Avec **Mendy Radbord, Jim Quirk** et **Claude Cyr,** Cantin est l'un des meilleurs représentants du Québec pour les courses de motos sur circuit routier. Sans oublier **Yvon Duhamel.** Cantin tentera de rééditer son exploit d'il y a deux semaines, alors qu'il s'est classé deuxième dans l'épreuve principale. Derrière Yvon Duhamel.

En bref

La piste d'accélération de Napierville ouvre ses portes aujourd'hui. La plupart des fervents de ce sport ont préparé leur voiture tout l'hiver et son prêt à commencer la saison. En plus des coureurs locaux, il y aura comme spectacle huit "funny cars" américains, tous des machines de 1500 cv capables de faire le quart de mille en environ sept secondes.

Etcheverry nommé directeur

L'instructeur en chef des **Alouettes de Montréal,** Sam Etcheverry, a été nommé au conseil d'administration de la compagnie Pacific Nickel Mines. En plus de jouer au football et de diriger plus tard les Alouettes, Etcheverry a exercé le métier de courtier en valeurs durant les saisons mortes.



SAM ETCHEVERRY

amateurs

Volley-ball

Le **Congrès 1972 de la Fédération de volley-ball du Québec** aura lieu **les 3 et 4 juin prochains.** Le site de ce congrès est encore indéterminé puisque la Fédération a offert à ses régions la possibilité de poser leur candidature pour accueillir les congressistes.

Jeux collectifs

Un stage s'intitulant "Enseignement des jeux collectifs à l'élémentaire et au secondaire" et s'adressant aux enseignants de ces deux niveaux sera présenté du 25 au 30 juin au CEGEP de Trois-Rivières. MM. Jacques Caron, Gaétan Ménard, Charles Cardinal et Pierre Robineau seront responsables de ce stage. Pour inscription, Jean-Louis Foisy, à la CSQ, 527-9311.

Ligue Montréal junior

Les équipes de la **ligue de hockey junior de Montréal** ont élu leur bureau de direction en vue de la prochaine saison. **M. Maurice Jacques** a été réélu pour un deuxième mandat au poste de président. **MM. Georges Racine** et **Maurice Tessier** ont accepté les postes de vice-présidents tandis que **MM. Léo Lambert** et **Marcel Laviolette** ont été respectivement nommés secrétaire et trésorier. **M. Laviolette** est trésorier de cette ligue depuis 4 ans.

La chasse à l'ours

La chasse à l'ours est bel et bien commencée **depuis le 1er mai dernier.** Toutefois, les chasseurs qui n'auraient pas reçu leur "certificat du chasseur" qui leur permet de se promener en forêt avec une arme n'ont pas à s'inquiéter. L'émission de ces certificats, interrompue par la grève dans les services publics et parapublics est reprise depuis une semaine environ. Toutefois, afin de ne pas priver les chasseurs du privilège de traquer l'ours au début du mois, **le ministère responsable du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Claude Simard,** avise que les chasseurs qualifiés pourront se procurer un équivalent du permis de chasse à l'ours auprès des agents de conservation.

Les Olympiques de Saint-Jérôme

Jean-Paul Nadon, le fils d'**Yves Nadon** ancien pilote des **Alouettes de Saint-Jérôme** de la **ligue de hockey junior du Québec,** a signé son contrat avec les **Olympiques de Saint-Jérôme,** de la **ligue de baseball junior du district de Montréal.** Nadon, un receveur de 19 ans, jouait l'an passé pour les **Voltigeurs de Sainte-Thérèse.** Ayant fait l'acquisition d'une franchise par un club de sa localité, Nadon a aussitôt demandé à être échangé par les Voltigeurs. **Jean Valiquette,** un solide gaillard de 6'1" pesant 175 livres, a aussi accepté de se joindre à cette nouvelle équipe. Comme lanceur, l'an dernier, Valiquette a conservé une fiche de 5 victoires contre aucune défaite.

Pour assister aux Jeux du Québec

La Corporation des Jeux du Québec à Chicoutimi vient de mettre sur pied son propre service d'accommodation et de réservation de chambres. En plus d'être le seul organisme habilité à réserver des chambres pour la période des Jeux, ce service **(du nom de "Loge des Jeux")** sera en mesure de fournir toutes les informations concernant les facilités du secteur, les endroits intéressants à visiter, etc. **Pour faire ses réservations le plus tôt possible, il suffit d'écrire à "Loge des Jeux", 460 est, rue Racine, C.P. 668, Chicoutimi.**

Nage de fond

A la suite de recommandations formulées par la Fédération des marathons de nage du Québec et l'Association provinciale de nage amateur de longue distance du Québec, la nage de fond sera intégrée aux Jeux du Québec à Chicoutimi. A titre de démonstration, une épreuve de 5 milles sera présentée sur la rivière Saguenay le mercredi, le 9 août. La compétition sera disputée en circuit fermé, en face du Club de yacht de Chicoutimi.

Les choix de Robert Lee pour aujourd'hui

1ière course: 7: Likely; 3: Uptown Lobell; 5: Newport Gem.

2e course: 8: Chancey Joey; 3: Huntley Lad; 5: Leedam Scotty.

Double: 7-8; 7-3; 3-8; 3-3; 5-8; 5-3.

3e course: 4: Golden H.J.; 5: Harolds Son; 2: Adover Rainbow.

Ici, le 4 et le 5 sont d'égale force. Misez-les "win" tous les deux.

4e course: 5: Orlando Presto; 9: Dave G. 3: Superman Mir.

Quinella roulette: 5-9 trois fois.

5e course: 3: Blazin Lace; 7: Dr. Jones; 4: C.A. Dundee.

6e course: 8: Lucky Buck; 1: Jacques Dan; 5: Robert Allbris.

Quinella roulette: 1-5 pour la voix de Blue Bonnets.

7e course: 1: Jonathan Hanover; 5: Sailing Race; 7: Mr. Peter Ray.

8e course: 1: Great Dreamer; 6: Swing Easy; 2: Pacefast Pick.

Quinalla roulette

9e course: 6: Breadwinner; 1: Key Ones Uno; 4: Creeder Linbo.

10e course: 5: Mike Dudley; 3: Boumtrise; 2: Scot Flicka. **Exacta:** roulette renversée.

en piste

À BLUE BONNETS

INSCRITS AUJOURD'HUI

PREMIERE COURSE, Trot n.g. de $1,500. (allocation) BOURSE: $1,400.

3—Uptown Lobell	G. Groulx	2	4	8	—	0	0	1	5-2
7—Likely	G. Gendron	3	7	5	2:17	1	0	2	3-1
5—Newport Gem	P. Aranyi	4	2	8	—	0	2	0	4-1
9—Mr. Slick	M. Lefebvre	6	5	5	—	0	0	0	9-2
6—Party Frost	M. Ricard	7	5	7	—	0	0	0	5-1
4—Lee Tag	Y. Desjardins	5	4	1	—	0	0	0	6-1
2—Pompano Allan	D' White	6	3	6	—	0	0	0	8-1
1—Keystone Neal	D. Godin	7	6	7	2:12	1	2	1	10-1
8—Liberator Hanover	P. Robillard	3	7	9	2:24	1	1	1	12-1

A.E.: Katie S. — J.P. Gauthier
Exceptional Boy — C. Hudson

DEUXIEME COURSE: Amble n.g. de $125 par depart BOURSE: $1,500.

3—Huntley Lad	M. Giguere	3	8	3	2:14	1	3	3	5-2
5—Leedam Scotty	G. Paquette	7	7	5	2:10	3	3	2	3-1
4—Doctor Adios	S. Grise	4	1	5	2:07	3	0	3	4-1
2—Billi Bowbow	G. Desjardins	5	6	7	2:08	2	4	2	9-2
8—Chancy Joey	G. Sansoucy	2	3	6	2:10	2	3	2	5-1
1—Silver Champ	G. Gendron	5	7	6	—	0	0	1	6-1
9—Lang Flite	P. Robillard	7	2	5	—	0	0	0	8-1
6—Fuzzy Percy	—	4	7	9	2:10	1	0	1	10-1
7—Gladies Boy	R.Godard	8	7	4	—	0	0	0	12-1

A.E.: Mystery Pistol — Y. Gamache
Minouche — M. Lefebvre

TROISIEME COURSE, Amble préférés BOURSE: $5,500.

5—Harolds Son	G. Gendron	1	5	1	2:02	2	0	0	8-2
4—Golden H.J.	G. Bouvrette	2	4	2	2:06	1	4	0	2-1
1—Bravo Angus	—	1	6	5	2:04	1	0	0	3-1
3—Boot Hill	K. Waples	4	6	6	—	0	0	0	4-1
2—Adever Rainbow	MacTavish	3	1	4	2:03	1	0	1	5-1

QUATRIEME COURSE, Trot gagnants de plus de $8,000 BOURSE: $4,000.

5—Orlando Presto	Y. Gamache	5	1	3	2:04	3	2	1	5-2
2—Mr. Spring Brook	M. Ricard	6	6	4	2:07	1	0	1	3-1
9—Dave G.	J. Hebert	2	2	3	—	0	4	2	4-1
8—Stuyesant	MacTavish	4	8	3	—	0	0	1	9-2
3—Superman Mir	M. Dostie	3	7	4	2:08	2	0	3	5-1
1—Mabrouk	M. Gingras	4	2	1	—	0	0	0	6-1
6—Turnabout	V. Bourgon	2	2	7	—	0	2	0	8-1
7—Titan Richelieu	G. Gendron	7	4	1	2:06	4	4	2	8-1
4—Star Record	D. Normandin	5	6	6	2:09	1	0	0	10-1

A.E.: Wealthy — N. Bardier
Charon — R. Seaman

CINQUIEME COURSE, Amble gagnants de plus de $5,000 BOURSE: $3,600.

3—Blazin Lace	P. Robillard	5	2	1	2:03	4	2	1	5-2
4—C.A. Dundee	G. Gendron	1	2	2	2:09	1	2	1	3-1
5—Choice Lobell	G. Desjardins	2	3	7	2:05	2	3	2	4-1
7—Dr. Jones	K. Waples	1	2	1	2:06	3	6	0	9-2
2—Dell Mir	J. Hebert	1	3	3	2:04	2	2	5	5-1
8—Greg Hanover	MacTavish	5	2	1	—	0	0	0	6-1
1—Battle Dress	E. Rowe	4	2	3	—	0	1	1	8-1
6—Lehigh Express	M. Dostie	6	8	6	—	0	0	0	8-1

SIXIEME COURSE, Amble n-g de $200 par depart BOURSE: $2,000.

8—Lucky Buck	St-Amour	1	1	2	2:07	7	3	0	5-2
3—Joy Flicka	S. Grise	5	1	4	2:06	2	0	2	3-1
6—Dean Boyal	—	7	8	8	2:06	1	1	2	4-1
4—Top Deck Lobell	—	6	5	4	—	4	3	2	9-2
5—Robert allbris	G. Gendron	2	5	5	2:06	3	2	3	5-1
1—Jacques Dan	—	*1	1	1	2:07	3	1	0	6-1
7—Total Yankee	I. Aubin	1	3	7	2:07	1	0	1	8-1
—Yvonne Celestiale	—	4	6	3	2:06	1	1	1	8-1
9—Epi Time	D. Godin	7	5	6	—	0	2	0	12-1

SEPTIEME COURSE, Amble n.g. de $15,000 a vie BOURSE: $10,937.

1—Jonathan Hanover	—	1	3	1	2:00	2	0	1	8-5
5—Sailing Race	—	1	1	3	2:02	4	1	3	2-1
7—Mr. Peter Ray	—	2	1	2	—	3	2	1	4-1
6—Fantasy Girl	—	8	6	5	—	0	0	0	6-1
4—Silken Air	M. Dostie	7	7	1	2:03	5	1	0	8-1
2—Travel Agent	E. Rowe Jr.	2	1	2	2:05	1	2	0	10-1
3—Traveler Hanover	MacTavish	5	4	2	—	0	0	0	15-1

HUITIEME COURSE, Amble, g. de plus de $6,000 en 71-72 BOURSE $3,800.

1—Great Dreamer	M. Brosseau	1	2	5	2:01	4	2	2	5-2
2—Pacefast Pick	Y. Gamache	7	6	1	2:03	1	0	0	3-1
6—Swing Easy	B. Cote	2	1	8	2:04	1	1	0	4-1
7—The Goat	J. Hebert	3	4	5	2:03	5	5	1	9-2
5—Prosper Dares	MacTachish	4	4	4	2:06	1	2	1	6-1
4—Char Boy	G. Lachance	5	2	2	2:05	1	2	1	6-1
3—Lady Fair	J. Hebert	5	5	6	2:05	3	3	0	8-1
8—Senator Burton	G. Gendron	5	1	1	2:08	2	0	0	8-1
9—Shreik	M. Gingras	6	7	4	—	0	0	0	10-1

NEUVIEME COURSE, Amble n.-g. de $15,000 a vie BOURSE: $10,937.

6—Breadwinner	D. Cameron	5	1	3	2:00	1	2	1	8-5
1—Key Ones Uno	J. Kopas	4	1	3	2:03	7	0	2	3-1
4—Credder Linbo	—	1	4	2	2:02	6	1	0	4-1
3—La Diligence	MacTavish	4	3	5	2:12	0	0	2	6-1
5—Miracle Tip	W. Haughton	5	1	5	2:04	4	2	0	8-1
2—Rebel Aaron	—	3	3	2	2:05	6	1	2	10-1
7—Armbro Lana	E. Rowe	4	4	2	—	0	0	0	15-1

DIXIEME COURSE Amble n.-g. de $275. par depart. BOURSE: $2,400

5—Mike Dudley	N. Tremblay	2	3	1	2:05	1	1	2	5-2
3—Boumfrise	J. Cyrenne	5	4	3	—	3	2	1	3-1
2—Scot Flicka	—	5	4	3	—	5	4	-	4-1
4—Straton	Y. Plouffe	6	5	5	2:09	2	0	1	9-2
6—Lively Pick	M. Picard	5	6	5	—	0	2	0	5-1
1—Red Flicka	V. Bourgon	8	5	3	—	0	0	2	6-1
8—Bruce Pick	St-Jacques	1	9	4	2:05	4	3	0	8-1
9—Mr Cecil Express	Polowanchuck	4	6	6	2:06	3	1	2	8-1
7—Bethel Champ	P. Robillard	9	7	6	2:07	2	2	2	10-1

EXPO CARAVANE 1972

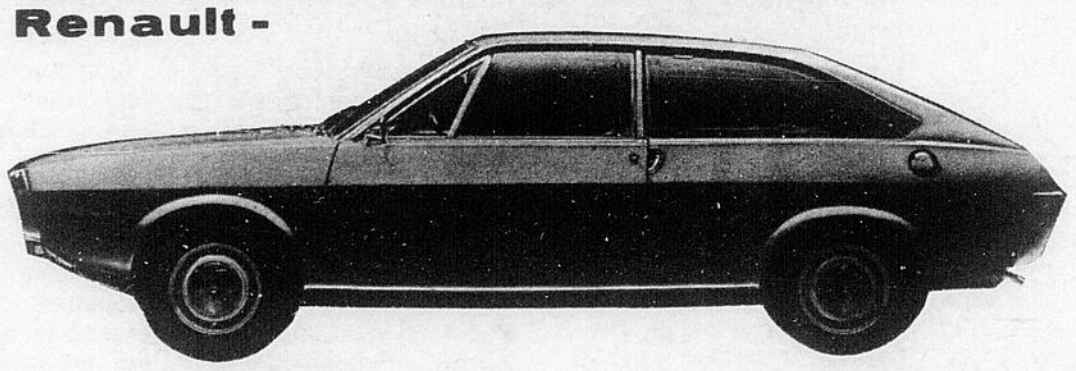
NASH et RENAULT

présentent

Une gamme de roulottes à votre goût

Une galerie de voitures de style

Dont le nouveau-né des francs-tireurs Renault -



La Renault 15 coupé

- plus de 50 modèles de roulottes et tentes-roulottes
- Paolo Noël en spectacle
- parade de mode de la Galerie 20 ans

du 5 au 14 mai

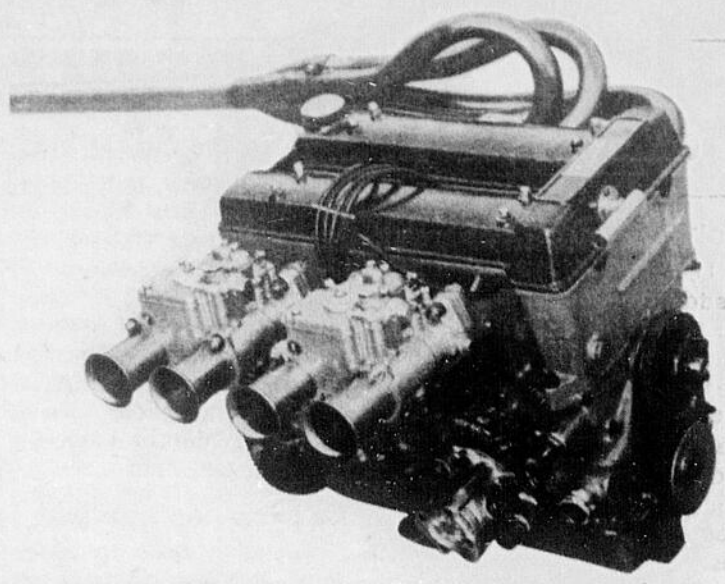
6875, Côte de Liesse

EXPO CARAVANE 1972

automobile

par Denis Giguère

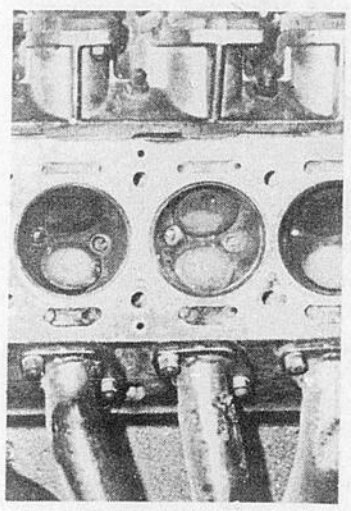
Les moteurs sont paresseux souvent parce que le constructeur n'a pas bien fait son boulot



UN POUSSIF MOTEUR de Cortina a été transformé et donne cent soixante chevaux-vapeur! Pour savoir comment cela se fait, lisez le texte...

Comment se fait-il qu'un moteur de Renault 8 donne 58 cv, alors que le même moteur de 1100 cc, mais modifié par Gordini, en produit 110! Tout le secret est dans la transformation du moteur, un art un peu spécial issu de la technique automobile moderne et du perfectionnisme inhérent à l'homme.

Afin d'en savoir plus long, nous nous sommes rendus dans un petit atelier de la **rue Lamoureux, à Montréal-Nord, où Bruno Tagliani et Jacques Morisseau** nous ont expliqué les techniques du gonflage



UNE CULASSE à haute performance. Remarquez les chambres de combustion hémisphériques, le diamètre énorme des soupapes d'admission (celles du bas), la carburation multiple et le système d'échappement sans obstacles.

des moteurs. En principe, tout moteur peut-être transformé pour donner plus ou moins de puissance. Si on part du moteur de série, celui qui est livré avec la voiture, on peut facilement en augmenter la puissance sans même le transformer: le moteur est démonté au complet et tous les éléments en sont soigneusement nettoyés. Les pistons et les bielles sont pesés et meulés jusqu'à ce qu'ils aient tous le même poids, et le vilebrequin (crankshaft) est équilibré un peu de la même façon que l'on peut "balancer" un pneu. La culasse est soigneusement polie afin que le mélange air-essence et les gaz brûlés puissent facilement entrer dans la chambre de combustion et en sortir. Ces simples opérations suffisent à donner au moteur quelques cv de plus; on pourrait facilement le faire à l'usine, mais les impératifs de la production en série ne le permettent pas. Un moteur ainsi équilibré est exempt de vibrations et peut tourner plus vite et plus facilement que le moteur "stock" (qui n'a pas subi ces améliorations).

Cette opération est primordiale. Il faut faire ce que le constructeur n'a pas fait!

Une fois ce premier pas accompli, on peut réellement commencer à travailler le moteur dans le seul but d'obtenir de la puissance. Pour ce faire, on procède généralement ainsi:

a) On peut augmenter le taux de compression du moteur soit en mettant des pistons plus gros ou encore en diminuant le volume de la chambre de combustion par le rasage de la tête de quelques millièmes de pouce.

b) On peut assurer une meilleure combustion en polissant davantage la culasse ou, mieux, en adoptant une culasse à chambre de combustion hémisphérique (hemi heads) qui a beaucoup plus de rendement.

c) On peut augmenter la quantité du mélange gazeux à l'admission; on réalise cela en installant des carburateurs plus gros ou supplémentaires, mais c'est une opération qui est inutile si les soupapes d'admission ne sont pas remplacées par des soupapes beaucoup plus grosses. Et tout cela n'est pas valable si l'arbre à cames n'est pas modifié de façon à permettre à la soupape de rester ouverte plus longtemps et de laisser ainsi entrer un maximum de mélange gazeux.

d) On doit alors renforcer les coussinets du vilebrequin et parfois même remplacer ce dernier par une pièce plus résistante, sinon la force de l'explosion risque de l'user prématurément.

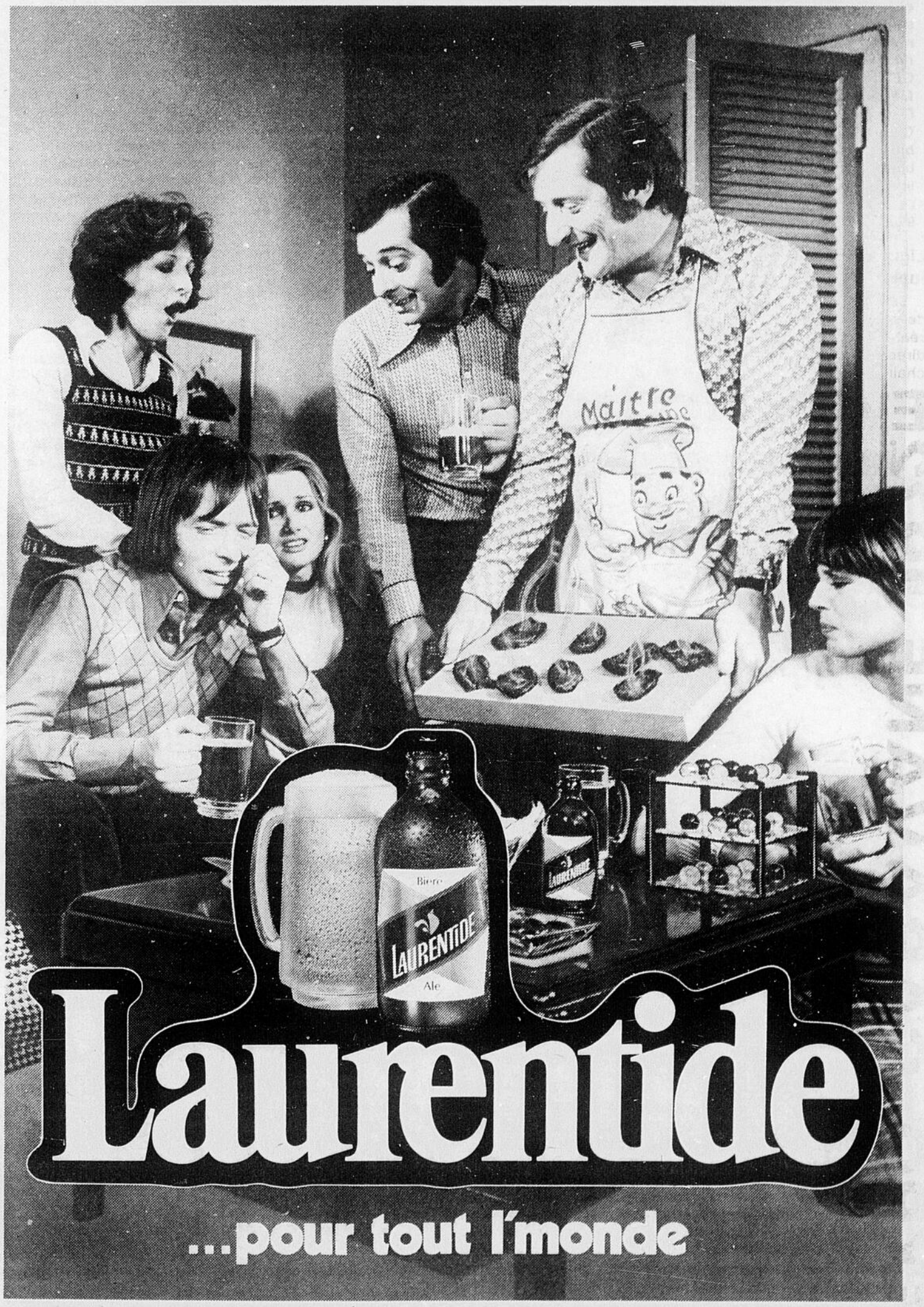
e) Les ressorts des soupapes sont remplacés par des ressorts beaucoup plus raides afin de permettre aux soupapes de suivre le régime du moteur sans s'affoler!

f) On ajoute enfin au moteur un système d'échappement qui permet la sortie des gaz brûlés avec le moins de contrainte possible.

Toutes ces opérations seront pleinement efficaces si le moteur est doté d'un ou de deux arbres à cames en tête: l'absence du poids des lève-soupapes et des culbuteurs (pushrod et rocker) permet au moteur de tourner beaucoup plus rapidement. Une pompe à huile plus puissante de même qu'un radiateur d'huile assurent la durabilité du moteur.

Ainsi, un poussif moteur d'Anglia de 53 cv à 5,500 tours-minute peut être transformé en un monstre de 185 cv à 9,000 tours-minute!

Ne soyez donc plus surpris si une petite voiture d'apparence anodine vous "sème" à un feu vert.



New York pourrait niveler la série cet après-midi

par André Houle

Aujourd'hui, au Madison Square Garden de New York, les Bruins et les Rangers croiseront le fer pour la quatrième fois dans cette série finale. La partie revêt une grande importance pour chacune des deux équipes. Les Rangers voudront certainement profiter de l'avantage de leur glace ainsi que de l'encouragement de leurs nombreux et fidèles partisans pour niveler les chances dans cette série. Quant aux Bostonnais, en remportant la victoire sur la glace du Garden, ils porteraient un dur coup aux hommes d'Emile Francis et ils pourraient probablement leur asséner le coup de grâce, mardi prochain, sur leur propre patinoire.

Le choix des gardiens

Jusqu'ici dans la série, le travail des gardiens de but fut un élément capital dans le résultat de chacune des parties. On sait qu'à la première, Giacomin avait commis certaines erreurs sur lesquelles les hommes de Tom Johnson capitalisèrent. Même sur le dernier but, celui de Bailey, Giacomin avait fait preuve de beaucoup de nervosité en se jetant sur la glace avant même que Bailey n'ait décoché son lancer.

Dans la deuxième partie, la victoire des Bruins fut due, en grande partie, au travail formidale d'Eddy Johnston. Jean Ratelle se rappellera longtemps l'arrêt que Johnston a fait à ses dépens vers la fin de la troisième période. Villemure, lui aussi, avait bien fait.

Jeudi dernier, Giacomin a réintégré ses filets pour aider les siens à inscrire une première victoire dans la série. L'avance hâtive de trois buts que ses coéquipiers lui procurèrent lui facilita certainement la tâche, mais il a su se montrer à la hauteur quand les Bruins entreprirent un ralliement qui aurait pu être néfaste aux Rangers sans les arrêts importants qu'il effectua alors.

Aujourd'hui, les Bruins devraient envoyer Johnston dans le filet, et le choix de Francis s'arrêtera fort probablement sur Giacomin à nouveau. On verra alors lequel des deux aura le dessus sur l'autre, et il ne serait pas surprenant que l'efficacité du gardien de but soit déterminante dans cette partie et dans la série.

Le travail des arbitres

On parlera longtemps du travail des arbitres au cours de cette série. La décision de Art Skov d'imposer une punition à Walt Tkaczuk dans la deuxième partie n'est pas près d'être oubliée. Certains commentateurs ont vu là un tournant dans la série. Nous croyons que c'est un peu fort. Bien sûr que la punition à Tkaczuk fut douteuse, mais Skov se reprit par la suite en n'imposant pas de punition à un joueur des Rangers qui fit trébucher Esposito derrière le filet de Villemure et en punissant Don Awrey quelques minutes avant la fin.

Les arbitres sont humains et ils peuvent se tromper. Cependant, ils ne peuvent pas compter de buts...ni en empêcher...

Nous avions prévu, au début de la série, que chacune des deux équipes demeurerait invincible sur sa propre patinoire, et les faits jusqu'ici semblent nous donner raison. La différence de calibre entre les équipes est tellement mince que l'avantage de la glace devient un élément important. La première équipe qui réussira à arracher une victoire sur la glace de l'adversaire remportera vraisemblablement la coupe Stanley. Nous croyons encore que ce seront les Bruins...



WALT TKACZUK se pose comme un sérieux candidat au trophée Connie Smythe. Pourra-t-ii contenir, cet après-midi encore, les efforts de la ligne de Phil Esposito. S'il y réussit, les chances des Rangers de remporter la victoire seront d'autant meilleures.

Les déboires de l'AMH

Si Brad Selwood, défenseur des Maple Leafs de Toronto, vient de signer pour les Whalers de la Nouvelle-Angleterre. Il semble bien qu'il vient de poser un geste plus heureux que celui de son ex-coéquipier Bernard Parent, dont le nouveau club, les Screaming Eagles de Miami, sera forcé sous peu de se déclarer en faillite avant même d'avoir commencé à jouer.

Ces quelques échos de l'association mondiale de Hockey, qui doit commencer ses activités l'automne prochain, illustrent les difficultés innombrables auxquelles font actuellement face les dirigeants de ce nouveau circuit de hockey majeur.

Les difficultés normales de la mise sur pied d'une nouvelle ligue se sont accrues récemment à cause de la création de deux nouvelles franchises par la ligue nationale de Hockey, franchises qui ont été accordées à Long-Island et à Atlanta.

classement

Classement Ligue Nationale

(joutes d'hier non inclues)

Division EST	G	P	Moy.	Diff.
New-York	11	5	.688	-
Philadelphie	12	6	.667	-
Montréal	**10**	**6**	**.625**	**1**
Chicago	7	11	.389	5
Pittsburgh	6	10	.375	5
St-Louis	6	11	.353	5½
Division OUEST				
Houston	12	5	.706	-
Los angeles	12	7	.632	1
Cincinnati	8	9	.471	4
Atlanta	8	11	.421	5
San Diego	8	11	.421	5
San Francisco	6	14	.300	7½

Parties à l'affiche aujourd'hui

Los Angeles à Montréal
San Diego à New-York
San Francisco à Philadelphie
Pittsburgh à Cincinnati
Houston à Chicago
Atlanta à St-Louis

Jay Dolan sera présent à l'Omnium de Rosemère

C'est du 23 au 25 juin prochain que se déroulera l'Omnium Peter Jackson du Québec, au club de Rosemère. Ce tournoi constituera la troisième étape du Tour Peter Jackson qui compte sept épreuves à travers le Canada, épreuves dotées de bourses totales de $80,000.

Quant à Jay Dolan, déjà deux fois vainqueur de l'Omnium du Québec, il a confirmé son intention de venir défendre son titre à Rosemère en juin prochain. On attend également plusieurs autres golfeurs de plusieurs parties du monde.



SCRIBEC
45 est, Jarry
387-2486
Photocopie XEROX
instantanée

Chaque copie	du même original
8¢	5 à 10 copies
7¢	11 à 16 copies
6¢	17 à 30 copies
5¢	31 à 40 copies
4¢	41 à 80 copies
3½¢	81 à 199 copies
3¢	200 et plus

8 ½ x 14 et couleur: 10% suppl.

Dactylographie, polycopie, adressage, traduction, rédaction, secrétariat



coup de griffe

Echanges de joueurs: marchés d'esclaves?

par Michel Héroux

Au moment où ces lignes sont écrites, les sportifs intéressés au baseball suivent de près la nouvelle de l'échange possible de Willie Mays qui, suivant les dépêches, quitterait sous peu les Giants de San Francisco pour se joindre aux Mets de New-York. Le fait en soi, n'était la personnalité du principal intéressé, pourrait être anodin.

Un échange de joueurs, dans le sport professionnel, ne pose pas de problème particulier. Les propriétaires des équipes où évoluent ces joueurs en viennent à une entente et moyennant tantôt un ou plusieurs joueurs, tantôt une plus ou moins forte somme d'argent, le tout étant relatif à la valeur du joueur échangé, ce dernier n'a qu'à prendre armes et bagages et à se diriger vers sa nouvelle équipe. Quel que soit le sport, le scénario est invariablement le même.

Mais dans le cas de Willie Mays, un détail accroche. Le brillant joueur des Giants vient de déclarer que dans le cas des échanges, les joueurs sont "les derniers consultés". Qu'on les marchande pour d'autres joueurs, qu'on les offre contre une somme d'argent, qu'on veuille s'en débarrasser, toujours les joueurs sont les derniers consultés.



Même, c'est à se demander si le mot "consulter" a, ici, le sens qu'on lui prête généralement. Même si, après la "consultation", le joueur n'était pas d'accord, ses patrons qui sont plus précisément ses propriétaires renonceraient-ils à l'échange projeté? Nous nous permettons d'en douter fortement.

Dans toute cette histoire des échanges de joueurs, un aspect répugnant demeure. Un sentiment de malaise dure et souvent augmente.

Nous ne contestons pas que des échanges soient normaux entre formations sportives. Nous admettons volontiers qu'un joueur veuille évoluer avec une équipe différente, pour mieux faire valoir ses talents, ce qui fut le cas notamment lorsque Rogatien Vachon se joignit aux Kings de Los Angeles, cet hiver.

Nous comprenons que les Giants songent à se départir de Willie Mays qui vient d'atteindre ses 41 ans, et qui n'offrira pas le rendement qui en fit une vedette avec ce club. Nous voulons bien comprendre tout cela. Nous voulons bien être raisonnable.

Mais doit-on admettre que les joueurs professionnels, malgré leurs salaires, malgré leur statut social privilégié, soient traités comme de vulgaires marchandises qu'on se vend et qu'on s'achète suivant les lois de la jungle qui sont celles du monde des affaires sportives? Suivez une séance de repêchage, et remplacez les noms des joueurs par des noms de chevaux, de marchandises ou... d'esclaves entièrement soumis à la volonté de leurs maîtres. Il y a de fortes chances que ladite séance se déroulera à peu près de la même façon.

C'est là l'aspect répugnant de l'affaire: traduire en $$ la vie de personnes. La vie n'a pas de prix. Et s'il est nécessaire d'effectuer des échanges, il serait souhaitable qu'on le fasse en termes qui ne rappellent pas de façon fâcheuse certains trafics de sinistre mémoire.

Enfin, il est inadmissible que les principaux concernés, les joueurs échangés, puissent dire qu'ils sont les "derniers consultés". Nous avons connu une époque où, de haut en bas de la société, c'était le principe inviolable de l'autorité qui constituait la fin des discussions. Il faudrait que dans le sport professionnel aussi cette époque devienne révolue et qu'on cesse de marchander les joueurs comme s'ils étaient des chevaux à vendre au plus offrant.

Kingman pour Renko et Jorgensen?

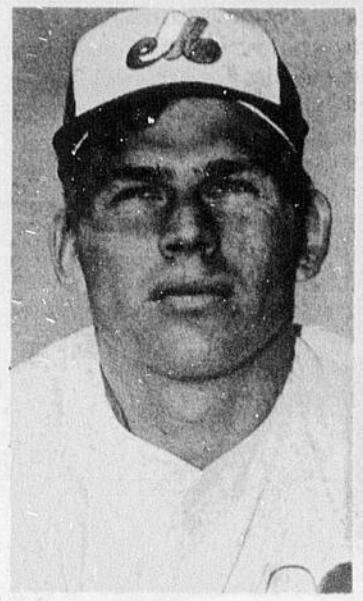
par André Houle

Nous apprenons, en dernière heure hier, que la direction des Expos de Montréal serait sur le point de conclure un échange important avec les Giants de San-Francisco. Chacun sait que les Giants sont à la recherche d'un lanceur débutant de fort calibre et que leur filiales ne sont pas en mesure de leur en fournir un. Le gérant Charlie Fox aurait frappé à la porte de Jim Fanning et lui aurait offert son frappeur-étoile Dave Kingman en retour d'un lanceur débutant et des services de Mike Jorgensen.

Jusqu'à maintenant, l'échange n'a pu être finalisé parce que le lanceur convoité était Bill Stoneman. D'ailleurs, il y a plusieurs équipes qui seraient prêts à offrir du matériel intéressant pour Stoneman mais les Expos ont refusé de laisser partir leur lanceur-étoile. Cependant, il paraîtrait que les Giants seraient disposés à accepter un autre lanceur que Stoneman, possiblement Renko et quelques considérations futures... Kingman est actuellement le meilleur frappeur de coups de circuit de la ligue avec un total de six et c'est également lui qui domine dans le domaine des points produits avec 20.

L'addition de Kingman dans le personnel des frappeurs des Expos viendrait leur donner certainement plus d'autorité. La clôture du champ droit du Parc Jarry serait faite sur mesure pour un frappeur du calibre de Kingman.

Il reste à savoir quelle serait l'importance de ces quelques considérations futures... et aussi du matériel que les Giants obtiendront en retour des services du vétéran Willie Mays qui a été mis sur le marché.



Mike Jorgensen

Rejoint au téléphone, M. Fernand Liboiron, du service de la publicité des Expos a admis que Jim Fanning avait fait le voyage sur la Côte du Pacifique mais qu'aucun nom n'avait été mentionné dans un éventuel échange. M. Liboiron a qualifié la rumeur de tout à fait fantaisiste et s'est empressé d'ajouter que c'était la première fois qu'il entendait parler d'un tel échange.

On sait cependant qu'il n'y a jamais de fumée sans que quelque brasier ne couve en dessous...

1972: la meilleure année des Expos?

Ce qui a peut-être le plus réconforté les partisans des Expos, vendredi dernier, ce fut la qualité des vaincus de ce soir-là, les Dodgers de Los Angeles. En effet, comme les Mets et les Padres de San Diego, les Expos apparaissent de plus en plus comme un club "cendrillon", du moins cette année.

Jamais autant que cette année les Expos n'ont tant promis à leurs fervents. Le début de saison qu'ils nous font vivre est, à plusieurs égards, le plus sensationnel de leur courte histoire. Avant la joute d'hier soir, "nos amours" étaient en troisième position de la division est de la Ligue Nationale, à une seule partie de la tête du classement.

Vendredi, les Expos ont proprement ficelé les Dodgers au compte de 3 à 1, et deux des récentes acquisitions montréalaises, Singleton et Foli, en ont profité pour se distinguer. Mais il a été ironique au plus haut degré de voir notre "nouveau" club prendre brillamment le dessus sur un des seuls piliers encore prestigieux du baseball majeur américain, les Dodgers de Los Angeles, autrefois de Brooklynn.

L'histoire des Dodgers, depuis une cinquantaine d'années, est fort prestigieuse. Voir les Expos les vaincre a été pour les amateurs de baseball de Montréal la confirmation de ce fait que "leur" club est vraiment parvenu au seuil de la maturité.

Bien sûr, la saison n'est pas terminée, loin de là, et ce n'est probablement pas de sitôt que les Expos gagneront la Série mondiale. Mais comme cela fait du bien de voir nos Expos, depuis quelques semaines, ailleurs qu'au dernier rang. La disparition des Royaux avait frustré beaucoup de sportifs de la métropole. La venue des Expos n'avait pas réussi complètement à leur faire oublier les exploits qui se sont accomplis au stade de la rue de Lorimier.

Mais que les Expos continuent à jouer comme ils le font depuis le début de la présente saison, voilà qui contribuera à implanter encore plus solidement le baseball à Montréal, et consolera beaucoup de sportifs déçus des malheurs de ces anciens champions qu'étaient les Canadiens.

Et comme Singleton, Foli et Jorgensen se débrouillent fort bien, le public a rapidement oublié Staub: une vedette perd forcément du relief lorsqu'un club au complet se distingue. Quant aux quelques faiblesses des Expos, comptons sur Jim Fanning, qui n'a pas fini de jouer des tours heureux à son public montréalais.

Cornwall représente le Québec en finale de la coupe Memorial

Les Royaux de Cornwall, vainqueurs des séries éliminatoires de la ligue junior Majeure du Québec représenteront ce circuit dans la ronde éliminatoire pour l'obtention de la coupe Memorial qui commence cette semaine.

Les Royaux, qui ont déjà remporté le championnat de la saison régulière avant d'éliminer les Remparts de Québec, auront plus qu'à se lancer à la conquête de la coupe Memorial. Ils auront en plus à conserver ce championnat que les Remparts avaient difficilement arraché l'an passé aux représentants de l'Ontario.

Evidemment, certains se demanderont comment il se fait qu'une équipe de l'Ontario portera les couleurs du Québec dans cette finale. Cette situation s'explique difficilement. De fait, c'est justement l'inverse de ce qui se passait il y a quelques années alors que le Canadien junior de Montréal défendait les couleurs de l'Ontario dans ces mêmes finales.

Il semble cependant que cette situation plutôt anormale cessera dès l'an prochain puisqu'on donne jusqu'à 1973 aux Royaux de Cornwall pour se trouver une place chez eux. M. Paul Dumont, président du Bureau des gouverneurs de la ligue du Québec est d'ailleurs de cet avis. "Je préconise un retour normal des choses. Le Canadien junior revient au Québec comme il en fut décidé jeudi dernier et il est à prévoir que très prochainement, Cornwall devra partir. Nous ne voulons pas les chasser car ils ont pris de gros risques quand ils ont fondé la ligue avec nous il y a trois ans."

Dans cette série éliminatoire, Cornwall rencontrera les Petes de Peterborough, champions de l'Ontario et les champions de la ligue de l'Ouest qui seront décidés entre les Oils Kings d'Edmonton et les Pats de Regina. Edmonton mène par trois parties à une dans la série finale de l'Ouest.

Jocelyne Bourassa au 11e rang de la classique Sealy

Las Vegas — La Québécoise Jocelyne Bourassa a glissé hier au 11e rang de la classique Sealy qui se déroule présentement à Las Vegas. Après avoir joué la normale de 73 en première ronde, ce qui la plaçait en égalité au 4e rang des golfeuses, Jocelyne Bourassa n'a pu faire mieux qu'une deuxième ronde de 76, trois coups au-dessus de la normale.

Au moment de mettre sous presse, sa fiche totale était donc de 149, pointage qui lui assurant une égalité au 11e rang, douze coups derrière la meneuse du tournoi Betty Burfeindt. Celle-ci avec deux rondes de 67 et de 70 a porté son avance à huit coups en première place.

Ron Turcotte actionne la piste Blue Bonnets

(P.T.) — Le juge Léon Lalande de la Cour Supérieure a entendu mercredi, jeudi et vendredi les griefs du conducteur de chevaux Ronald Turcotte qui s'en prend à la piste de courses Blue Bonnets et qu'il accuse de l'avoir empêché de pratiquer son métier.

Turcotte, qui dit posséder toutes ses licences de la Canadian Trotting Association (CTA) et qui jouissait d'une très bonne réputation dans le monde des courses de chevaux, prétend que les dirigeants de la piste Blue Bonnets et la CTA l'empêchent de pratiquer son métier parce qu'il a voulu fonder une association des conducteurs en 1969.

Les avocats de Turcotte, Mes Roman J. Isganaitis et Robert Keyserlink ont présenté plusieurs témoins dont John Ferguson, l'ancien joueur du Canadien, qui s'est présenté comme chroniqueur sportif au journal "The Gazette".

Turcotte demande une injonction contre Blue Bonnets, demande d'être réengagé et ajoute aussi une demande en dommages de $310,000. La décision du juge Lalande sera connue prochainement.

Pour ne pas déranger les oiseaux

Pas d'alpinisme sur le mont Royal

par Michel Héroux

Par un phénomène intéressant, les parois rocheuses et les cimes des montagnes ont toujours exercé sur les hommes une fascination certaine. Le sport de l'alpinisme, pour ceux qui l'ont pratiqué, demeure à maints égards LE sport par excellence. Il est, pour l'alpiniste, le moyen de se mesurer avec les forces brutes de la nature, une façon de remporter une victoire sur lui-même et sur les éléments.

Ainsi que l'affirme Robert Sténuit, "s'il n'avait pas plongé ou grimpé, il n'aurait été à ses propres yeux qu'un vivant-pour-rien, un rouage de la grande machine, un bêlant dans le troupeau, une unité dans le désert..." Par ailleurs, inutile d'insister sur les avantages mentaux et physiques de la pratique d'un tel sport, ainsi que sur la formation qu'il procure à ceux qui s'y adonnent.

Un sport qui s'apprend

Bien sûr, on ne devient pas alpiniste du jour au lendemain. Il faut s'y initier. C'est pourquoi, ici comme ailleurs dans le monde, des mouvements, des groupements spécialisés dans les techniques d'escalade ont vu le jour pour répondre au désir bien légitime de milliers d'alpinistes amateurs de perfectionner leur technique, et d'apprendre à grimper en sachant prendre la mesure des risques que cette activité comporte.

Au Québec, les clubs de montagne sont regroupés depuis 1968 dans la Fédération des Clubs de montagne du Québec, organisme qui fait bénéficier directement ou indirectement de ses services autour de 8,000 adhérents en 1972.

Ce chiffre de 8,000 adhérents ne doit pas faire illusion. L'alpinisme est un sport qui commence à peine sa percée chez les Québécois, et même si les Alpes ou les Rocheuses ne sont pas à la portée de tout le monde, la FCMQ a peine à répondre aux demandes dans ce domaine.

On n'escaladera pas à Montréal...

Parce que l'alpinisme est un sport qui connaît un développement fantastique (il est à la portée d'à peu près tout le monde), on aurait pu croire que la population de Montréal aurait pu bénéficier, pour l'apprentissage et la pratique de l'escalade, de la présence du mont Royal au coeur de la cité.

Non. Les quelque 2,000 grimpeurs montréalais doivent sortir de la ville pour pratiquer leur sport favori, et effectuer par le fait même un déboursé qui, dans certains cas, est inacceptable. Pourtant, on ne peut dire que l'alpinisme n'est pas populaire. Au récent Salon du Camping et des Sports, près de 8,000 personnes ont grimpé un rocher stylisé de quatre-vingts pieds de hauteur. Il n'y eut pas un seul accident. On peut donc se fier à la Fédération pour la question de la sécurité...

Alors, pourquoi ne grimpera-t-on pas à Montréal? Tout simplement parce qu'un haut fonctionnaire, en l'occurrence M. André Champagne, directeur des Parcs, s'y oppose.

Pour bien comprendre, résumons l'histoire depuis le début. Il y a quelques mois, quelques étudiants du CEGEP du Vieux-Montréal présentaient un projet dans le cadre de Perspectives-Jeunesse. Ce projet voulait rendre les parois du mont Royal accessibles aux jeunes citadins qui fréquentent les parcs de la ville pendant l'été. Sous la conduite de moniteurs expérimentés, ces jeunes, par groupes d'une cinquantaine, auraient appris les rudiments du sport de l'escalade sans qu'il soit besoin de se transporter à cinquante milles de Montréal.

Le service des Sports et Loisirs de la ville de Montréal, mis au courant du projet, l'approuve. Il manquait l'autorisation du service des Parcs, qui la refusa. Et le projet de Perspectives-Jeunesse, qui nécessitait l'approbation des autorités municipales, est actuellement fort compromis, pour ne pas dire plus.

Pourquoi ce refus?

Ce ne sont même pas des raisons de sécurité qui sont à la base du refus de M. Champagne, du service des Parcs. Pour lui, "la présence de 50 ou 60 alpinistes dissiperait malencontreusement cette illusion (...) d'un coin reculé de la grande nature" qu'est le parc du Mont-Royal. "De plus, les phénomènes d'érosion seraient accélérés par le déblayage proposé des parois."

Précisons ici que les auteurs du projet voulaient faire disparaître les quelques roches branlantes susceptibles de constituer un danger sur les parcours d'escalade projetés. Enfin, M. Champagne ajoute, dans la lettre de refus dont nous avons eu copie, que "de l'avis des ornithologistes, le sanctuaire d'oiseaux qu'est devenu le mont Royal serait aussi gravement menacé par la présence régulière d'intrus dans une partie retirée de la montagne". Les hommes sont donc là pour les parcs, et non les parcs pour les hommes.

Ce projet est donc mis de côté. Encore une fois, une tentative heureuse de rendre un sport de plein air accessible à des jeunes, un sport qui n'est pas un de ces éternels sports de compétition, un sport qui favorise au plus haut point le contact et le respect de la nature, encore une fois cette tentative est sur le point d'échouer.

Quant aux jeunes, ils pourront toujours attendre d'avoir les moyens de sortir de Montréal pour pratiquer l'escalade. Ou encore, ils pourraient toujours grimper les murs des gratte-ciel ou les piliers de l'autoroute Est-Ouest. Ainsi, ils ne dissiperaient pas d'illusion "d'un coin reculé de la grande nature", ils ne faciliteraient pas une dangereuse "érosion" et, chose plus certaine, ils ne dérangeraient aucun "sanctuaire d'oiseaux" et ce, de l'avis d'ornithologistes réputés.

